

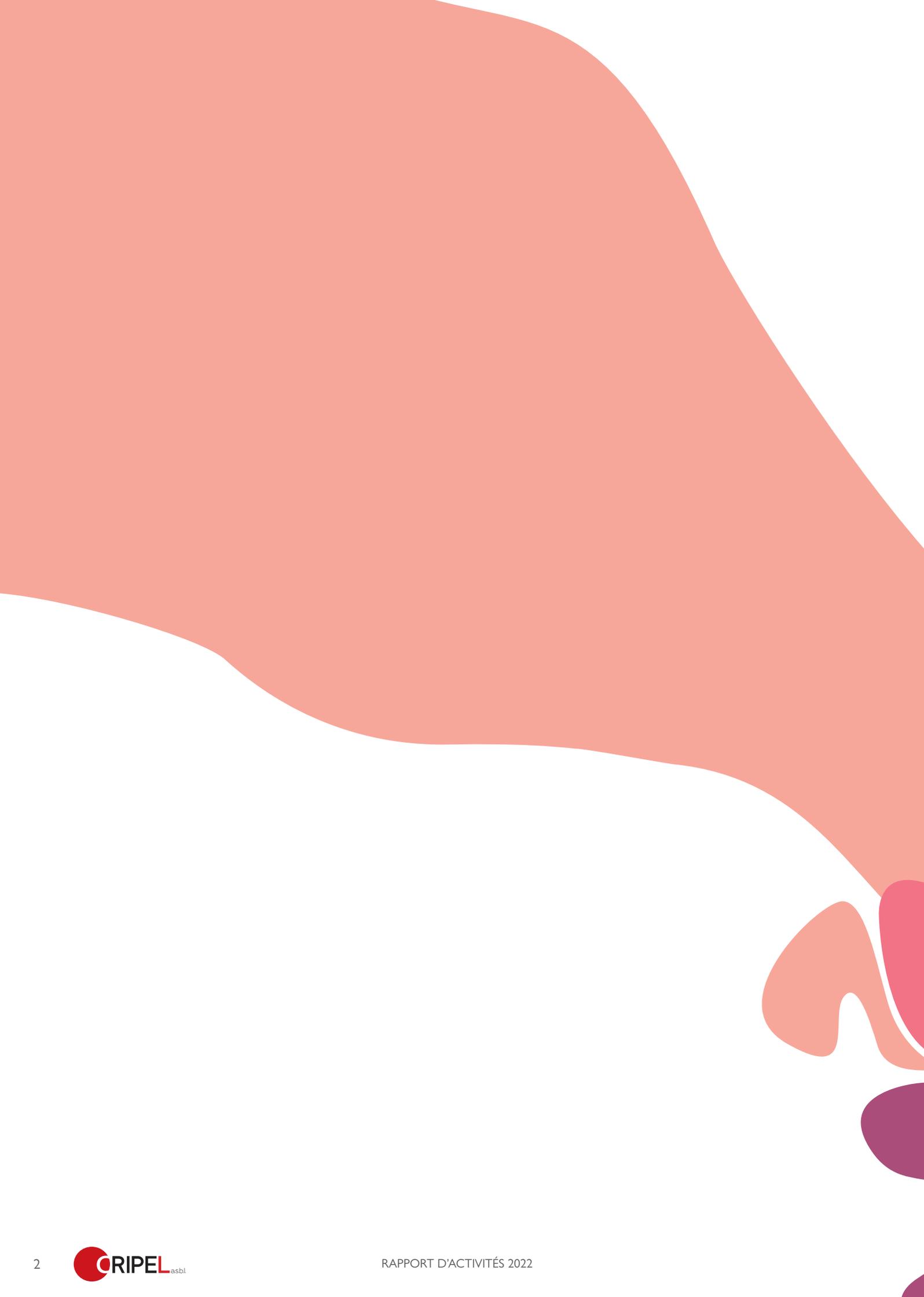
L'immigration  
c'est l'histoire de tous!

**CRIPEL** a.s.b.l.

Centre Régional pour l'Intégration  
des Personnes Étrangères  
ou d'origine étrangère de Liège

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

---



# Table des matières

## QUI SOMMES-NOUS?

Structure	6
Réunions des instances	8
Missions décrétales	8
Composition de l'équipe au 31/12/2022	9

## ACTIVITÉS

1. Activités de première ligne	12
Le Dispositif d'Intégration des Primo-Arrivants (DIPA)	12
Le Dispositif Spécifique d'Insertion Socioprofessionnelle des Migrants (DiSISMi) – FSE	23
2. Activités de deuxième ligne	34
L'accompagnement des associations de terrain	34
Coordination des activités d'intégration dans le ressort territorial	37
Formation des intervenants	42
Les activités de sensibilisation	46
3. Les outils de communication et de sensibilisation	59
4. Territoire interculturel	61
5. L'expertise	62
Expertise et mandats	62
6. Actions transrégionales	65



# Qui sommes - nous ?

## L'ASSOCIATION

L'association a pour but de promouvoir toute initiative favorisant l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, de renforcer la cohésion sociale, en favorisant l'égalité des chances, la citoyenneté, l'accès des personnes aux services publics et privés, leur participation sociale, économique, culturelle et politique. La construction d'une société interculturelle étant choisie comme le modèle le plus pertinent d'intégration des personnes étrangères.

# STRUCTURE

## COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### Pouvoirs publics

#### COMMUNE DE BEYNE-HEUSAY

SUTERA Carmelo

#### CPAS

FRESON Philippe (FLEMALLE)

LA ROSA Rocco (HERSTAL)

RIZZI Magali (ANS)

#### VILLE DE SERAING

GELDOF Julie

STASSEN Patricia

#### VILLE DE VISÉ

DURKAYA Tugba

#### PROVINCE DE LIÈGE

BAGCI Mustafa

CIALONE Thomas

LEONARD Roland

MOUKKAS Assia

NEVEN-JACOB Chantal

#### VILLE DE LIÈGE

BOUGNOUCH Mohammed

DONKERS Daniel

HEYLEN Caroline

KRETTELS Guy

### Secteur associatif

BASTIN Anne-Françoise - Aide aux Personnes Déplacées ASBL

BAYON-REYERO Minervina - FGFB

BORDIGNON Philippe - ULDP ASBL

de LIAMCHINE Jenny - Vie Féminine Liège

DELOO Catherine - CSC

DUCHESNE Fanette - Promotion & Culture ASBL

GREGOIRE Damien - MOC LgHW

LARUELLE Pascale - Soralia

LATOUR Mireille - PAC Liège ASBL

LEFEBVRE Wivine - CLF ASBL

MALHERBE Michel - SSE ASBL

MARMOL PEREZ Rosario - La Cible ASBL

MOTTE DIT FALISSE Ainoa - Centre interculturel Agora

SABBAGH Nagi - CCAPL ASBL

SACRE Lidvine - Mutualité Chrétienne

SCHLECK Wilfried - CIEP de Liège

SIMON Michèle - Form'Anim ASBL

## COMPOSITION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

### Pouvoirs publics

#### CPAS

FRESON Philippe (FLEMALLE)  
LA ROSA Rocco (HERSTAL)  
RIZZI Magali (ANS)

#### VILLE DE SERAING

STASSEN Patricia

#### PROVINCE DE LIÈGE

BAGCI Mustafa

#### VILLE DE LIÈGE

HEYLEN Caroline

### Secteur associatif

AMORANITIS Spyros - IRFAM ASBL  
BAYON-REYERO Minervina - FGTB  
BORDIGNON Philippe - ULDP ASBL  
DELOO Catherine - CSC  
GREGOIRE Damien - MOC LgHW  
LARUELLE Pascale - Soralia  
MALHERBE Michel - SSE ASBL  
MARMOL PEREZ Rosario - La Cible ASBL  
SABBAGH Nagi - CCAPL ASBL  
SCHLECK Wilfried - CIEP de Liège

## COMPOSITION DU BUREAU EXÉCUTIF

### Pouvoirs publics

#### VILLE DE SERAING

STASSEN Patricia

#### PROVINCE DE LIÈGE

BAGCI Mustafa

#### VILLE DE LIÈGE

HEYLEN Caroline

### Secteur associatif

BAYON-REYERO Minervina - FGTB  
MALHERBE Michel - SSE ASBL  
SCHLECK Wilfried - CIEP de Liège

# RÉUNIONS DES INSTANCES

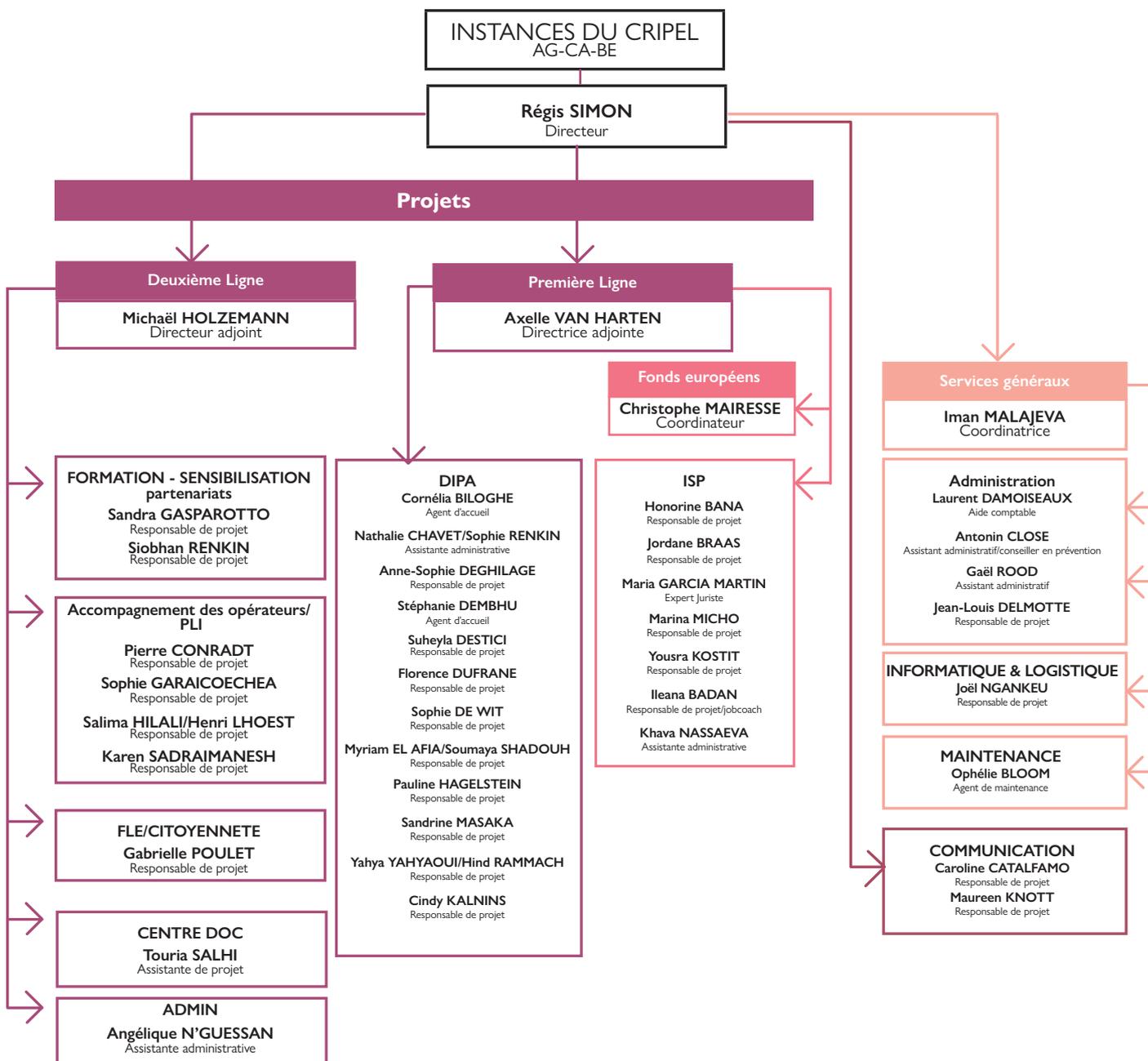
- Organe d'Administration : 17 janvier, 3 mai, 12 septembre et 5 décembre 2022.
- Assemblée générale ordinaire : 13 juin 2022.
- Assemblée générale extraordinaire : 13 juin 2022.

## MISSIONS DÉCRÉTALES

Agréé dans le cadre du décret de la Région wallonne relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, le CRIPEL a pour missions de :

- Développer, mettre en oeuvre et organiser le parcours d'intégration des primo-arrivants par:
  - la création des bureaux d'accueil, au sein desquels est dispensé le parcours d'accueil ;
  - la mise en place, la coordination, l'évaluation et l'information sur le parcours, en lien avec le comité de coordination ;
  - la centralisation, dans le respect de la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, de l'ensemble des données relatives aux primo-arrivants ;
  - l'émergence et le soutien de partenariats entre les opérateurs.
- Accompagner les initiatives locales d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère et coordonner des activités d'intégration dans le cadre des plans locaux d'intégration ;
- Coordonner des activités d'intégration dans leur ressort territorial ;
- Encourager la participation sociale, économique et politique des personnes étrangères et d'origine étrangère et les échanges interculturels ;
- Former les intervenants agissant dans le secteur de l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère ;
- Récolter sur le plan local des données statistiques ;
- Se concerter avec les autres CRI afin de mener des politiques cohérentes sur tout le territoire de la région de langue française.

# COMPOSITION DE L'ÉQUIPE AU 31/12/2022







# Les activités 2022

# 1. LES ACTIVITÉS DE PREMIÈRE LIGNE

## LE PARCOURS D'INTEGRATION DES PRIMO-ARRIVANTS

En mars 2014, le CRIPEL, ainsi que les 7 autres Centres Régionaux d'Intégration (CRI), se sont vus confier la mission de développer, mettre en œuvre et organiser le Parcours d'accueil des primo-arrivants. Depuis le 28 avril 2016\*, le parcours d'accueil est devenu le **Parcours d'intégration** et est obligatoire.

Depuis le 17 décembre 2018\*, le parcours d'intégration a été revu et les exigences augmentées.

L'objectif de ce celui-ci est de permettre à chacun et chacune de bénéficier d'un soutien et d'une aide adéquate permettant de favoriser son intégration dans son nouveau cadre de vie, en toute autonomie.

Il est harmonisé et dispensé par les 8 Centres Régionaux d'Intégration (CRI) et est applicable à l'ensemble des primo-arrivants soumis à l'obligation, afin qu'ils puissent bénéficier du même service quelle que soit leur commune de résidence en Région wallonne. Ce dispositif reste toutefois accessible à toute personne étrangère ou d'origine étrangère, primo-arrivante ou non.

### Le décret du 17 décembre 2018

Ce dispositif obligatoire est structuré en 4 axes :

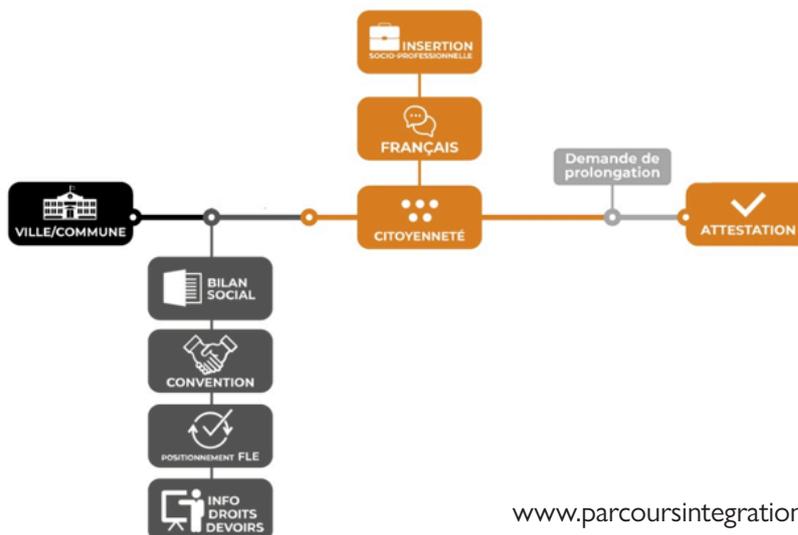
1. Un **module d'accueil** qui se compose :
  - d'un bilan social individuel ;
  - d'un positionnement en langue française ;
  - d'une information sur les droits et devoirs de toute personne résidant en Belgique ;
  - d'une convention établie en fonction des besoins de la personne ;
  - d'une orientation vers les formations adaptées.
2. 400h minimum de **formation en langue française** (si nécessaire) ;
3. 60h minimum de **formation en citoyenneté** ;
4. 4h d'**orientation socioprofessionnelle** (si nécessaire).

Le primo-arrivant est tenu de suivre le parcours d'intégration dans un délai de 18 mois (qui peut être prorogé dans certains cas) à dater du jour de la commande du titre de séjour. Durant ces 18 mois, trois évaluations sont prévues pour suivre la personne dans la progression de son parcours. La personne peut également bénéficier d'une aide administrative tout au long de celui-ci.

À la fin, un test de validation des acquis en français est prévu. Une attestation de fin de parcours est délivrée au bénéficiaire une fois que toutes les étapes sont conclues.



\* Le parcours d'intégration des primo-arrivants; Titre III du Livre II du Code wallon de l'action sociale et de la santé, relatif à l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère.



[www.parcoursintegration.be](http://www.parcoursintegration.be)

## Le module accueil

### **Bilan social**

Le bilan social vise à identifier les besoins des primo-arrivants sur base de ses compétences et expériences professionnelles, afin de lui permettre de les valoriser. Il permet au travailleur social d'apporter des réponses appropriées aux difficultés rencontrées par le bénéficiaire en proposant une aide ou une orientation vers différentes démarches administratives qui pourraient être entamées. Pour répondre à ces besoins, les membres de l'équipe doivent connaître le paysage associatif des communes de résidence des primo-arrivants, le parcours d'Intégration se voulant être un service de proximité.

L'entretien d'accueil est un instant privilégié dans la rencontre. Il s'agit d'une discussion orientée vers un but et non d'un questionnaire. Il nécessite l'assentiment de la personne mais également une capacité d'écoute et d'observation active de la part du travailleur social.

D'un point de vue méthodologique, les référents du parcours d'intégration utilisent l'entretien semi-directif car ce dernier est centré sur l'expression des bénéficiaires par rapport à une trame générale souple construite à partir du guide d'entretien complété par des questions visant à éclaircir ou à préciser les réponses faites. Ce type d'entretien permet de recueillir les informations voulues par le travailleur social, de verbaliser ce que l'utilisateur a fait dans son passé et ce qu'il voudrait faire dans le futur, d'élargir sa conception des différents items abordés / du réseau, de lui donner les clés de décodage.

Les entretiens avec les usagers se font régulièrement sous une forme de triangulation puisqu'avec le public primo-arrivant, la présence d'un interprète s'avère souvent nécessaire.

### **Séance d'information sur les droits et devoirs des citoyens en Belgique**

L'information sur les droits et devoirs des citoyens en Belgique est réalisée de manière collective ou individuelle. Cette information est dispensée soit en français, soit dans la langue de contact du primo-arrivant.

*Elle aborde les matières rendues obligatoires par le Décret.*

>> Les droits et devoirs consacrés par la Constitution belge et la Convention européenne des Droits et de l'Homme ;

>> Les droits et devoirs en matière de santé, logement, mobilité, emploi, formation et enseignement.

### **Le positionnement en Français**

Un test de positionnement est effectué durant le module d'accueil. Celui-ci est fait selon une grille d'évaluation harmonisée entre les Centres régionaux. Ce positionnement peut également être effectué par un test eLAO (test en ligne de positionnement de langues). C'est ce positionnement qui peut aider à déterminer si le bénéficiaire a besoin de suivre les cours de français ou non.

Depuis le 17 décembre 2018, seules les personnes pouvant démontrer un niveau minimum A2 sont dispensées de suivre le cours de français. Avant cette date, le positionnement en français était facultatif et la dispense était accordée selon l'appréciation du responsable de projet, en fonction du dossier de la personne.

### **La convention et l'orientation vers les formations adaptées**

Le parcours d'intégration est formalisé par une convention d'accueil obligatoire. La formation à la citoyenneté, la formation à la langue française et l'orientation socio-professionnelle sont intégrées à la convention d'accueil en fonction de l'analyse des besoins. Cette convention a une durée maximale de 18 mois et peut être prorogée sur demande du primo-arrivants auprès du ministre compétent.

Les référents du parcours d'intégration accompagnent le primo-arrivant dans la rédaction de la demande de prorogation afin de permettre aux ayants-droits de terminer leur parcours sereinement.

### **Une aide à l'accomplissement des démarches administratives**

Par démarches administratives, il faut entendre tous besoins d'informations, d'orientation et/ou d'accompagnement qui ne relèvent pas à proprement parler des axes à réaliser dans le cadre du parcours d'intégration. Cela concerne les thématiques sociales dont le logement, la santé, la culture, le sport, la jeunesse, la famille, l'aide sociale, la mobilité, etc.

Cette aide peut être fournie tout au long de la convention.

## Public visé

Deux publics distincts sont concernés :

- un public obligé composé de personnes étrangères primo-arrivantes ;
- un public volontaire composé de toute personne intéressée de suivre le parcours d'intégration.

### Le public soumis à l'obligation

Les décrets énoncent que le public soumis à l'obligation est composé de personnes étrangères dites primo-arrivantes car elles ne possèdent pas la nationalité belge, séjournent en Belgique depuis moins de trois ans et disposent d'un titre de séjour de plus de trois mois.

### Il existe cependant des exemptions et des dispenses à cette définition.

Selon l'annexe IV, sont **exemptées** de l'obligation, les personnes qui :

- séjournent légalement depuis plus de 3 ans en Belgique ;
- ne possèdent pas de titre de séjour ;
- disposent d'un titre de séjour de moins de 3 mois ;
- sont citoyen.ne.s de l'Union Européenne, de l'Espace économique européen, de la Suisse ;
- sont membres de la famille d'un.e citoyen.ne de l'Union Européenne, de l'Espace économique européen, de la Suisse.

Selon l'annexe V, sont **dispensées** de l'obligation, les personnes qui :

- ont déjà obtenu l'attestation de fréquentation, ou toute autre attestation de ce type délivrée par une autre communauté ou région du pays ;
- présentent un certificat médical attestant de l'impossibilité de suivre le parcours d'intégration en raison d'une maladie ou d'un handicap sévère ;
- ont obtenu un certificat ou un diplôme dans l'enseignement belge ;
- sont âgé.e.s de moins de 18 ans ou de 65 ans et plus ;
- exercent une activité professionnelle au minimum à mi-temps pendant une période continue de plus de trois mois ;
- sont étudiant.e.s réguliers ;
- sont étudiant.e.s d'échange ;
- bénéficient d'une bourse pour l'obtention d'un doctorat ;
- sont enseignant.e.s collaborant au sein d'une institution d'enseignement supérieur, reconnue en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- sont ressortissant.e.s turque.c.s ou d'un État ayant conclu des accords d'association avec l'Union européenne contenant une clause de standstill identique à celle qui régit les rapports entre l'Union européenne et la Turquie.
- depuis le 29 septembre 2022 et rétroactivement à partir du 4 mars 2022, les personnes qui bénéficient de la protection temporaire visée aux articles 57/29 à 57/36 de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès du territoire, le séjour, rétablissement et l'éloignement des étrangers.

**Autrement dit, si l'on prend en compte l'ensemble des exceptions et dispenses, quel est le public qui est obligé de suivre le parcours d'intégration ?**

Le public obligé est composé de personnes étrangères non européennes qui ne rentrent dans aucun cas de dispenses ci-dessus et qui :

- rejoignent, dans le cadre d'un regroupement familial, un résident qui n'est ni belge, ni ressortissant d'un pays de l'UE, de l'Espace économique européen ou de la Suisse ;  
OU
- ont obtenu le statut de réfugié ;  
OU
- ont obtenu la protection subsidiaire ;  
OU
- sont régularisés (sur base humanitaire-9bis ou médicale 9-ter).

### Le public non soumis à l'obligation

Le législateur laisse la possibilité à toute personne étrangère de réaliser le parcours d'intégration volontairement. Pour se voir délivrer l'attestation de fréquentation, elles doivent aussi signer une convention dont les termes correspondront à l'analyse de leurs besoins. Ne faisant pas partie du public obligé, il leur est loisible de ne pas respecter les termes de cette convention avec pour seule conséquence d'être privées de l'attestation de fréquentation.

## Relations partenariales

### **Avec les villes et communes**

Le territoire de compétence du CRIPEL est composé de 55 villes et communes. Les communes et, plus particulièrement leur service population, ont un rôle important à jouer pour garantir l'opérationnalité du parcours d'intégration. En effet, ces dernières doivent :

- identifier le public ;
- informer de l'obligation en transmettant le document d'information dans la langue de communication comprise par la personne ainsi que faire signer l'accusé de réception et l'orienter vers le CRIPEL ;
- transmettre, au minimum mensuellement, les coordonnées des primo-arrivants au CRIPEL.

### **Avec les opérateurs de formations**

Les formations à **la Citoyenneté** ainsi que **les cours de Français Langue Étrangère** sont dispensés par des organismes agréés et/ou subventionnés. Ce sont des initiatives locales d'intégration, des pouvoirs publics ou des organismes reconnus par les pouvoirs publics. Ces associations et institutions publiques et privées, sur tout le territoire de compétence du CRIPEL, sont des partenaires essentiels à la mise en œuvre du Parcours.

Suite au bilan social, les personnes primo-arrivantes sont orientées vers les opérateurs en fonction des besoins qui ont émergés. L'orientation vers un opérateur est réalisée en fonction de la zone géographique, de la situation sociale et du niveau de la personne. Un document de transmission de données entre les opérateurs et le CRIPEL est utilisé depuis 2017.

Il poursuit deux objectifs :

1. faciliter l'inscription aux formations pour le primo-arrivant ;
2. identifier la provenance des personnes pour les opérateurs. Au terme de la formation, l'opérateur transmet à la personne une attestation de participation à la formation. Cette attestation permet aux référents du DIPA d'établir clairement que le primo-arrivant a rempli son obligation.

### **Avec le FOREM**

Dans le cadre d'une convention partenariale, le CRIPEL et le FOREM collaborent pour organiser et dispenser les 4h d'orientation socio-professionnelles des personnes suivant le parcours d'intégration. En 2018, un document d'échange d'information spécifique a été établi entre les deux parties, afin que la collaboration soit fluide et systématisée.

## Statistiques

### **Obligés et Non-Obligés**

**En 2022, 1735 personnes ont entamé leur parcours d'intégration** (i.e., bilan social). **Parmi celles-ci, 879 étaient soumises à l'obligation de le suivre au moment où elles l'ont entamé et 856 étaient volontaires.**

Par rapport à l'année précédente, **il y a eu une augmentation de demandes de suivi de 32%** (1313 bilans sociaux effectués en 2021). Cette augmentation importante s'explique principalement par la venue des personnes d'Ukraine. Cependant, toute l'augmentation des personnes obligées n'est pas due à cette arrivée puisque sans compter les Ukrainien.ne.s, il y a eu 588 bilans sociaux effectués pour des personnes obligées contre 418 effectués en 2021.

Il est à noter que les personnes venant d'Ukraine ont obtenu un titre de séjour particulier qui est la protection temporaire. Le public bénéficiant de ce titre de séjour a été obligé de faire le parcours jusqu'au 29 septembre 2022. A partir de cette date, il est devenu volontaire, et ce de manière rétroactive à partir du 4 mars 2022.

Hormis les personnes bénéficiant de la protection temporaire qui ne sont pas encore confrontées à cette question, presque toutes les personnes qui entament le parcours de manière volontaire, le font dans l'optique de demander la nationalité à court ou à moyen terme.

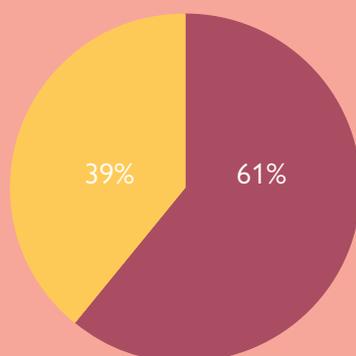
Pour l'année 2022, en comparant les dossiers non-obligés, si on retire les personnes venant d'Ukraine et qui ont entamé leur parcours de manière volontaire (bilans sociaux effectués après le 29/09/2022), il y a eu une légère diminution du public volontaire, c'est à-dire une diminution de 16% par rapport à 2021 (895 personnes reçues en 2021 et 751 personnes reçues en 2022 sans compter les personnes ukrainiennes).

Cette diminution n'est pas nécessairement liée à une baisse de demande de parcours d'intégration en vue de la demande de nationalité mais est due à l'engorgement des services, résultant des 32% d'augmentation des bilans sociaux effectués au total (obligés et non-obligés). En conséquence, les délais d'attente pour les personnes en demande du parcours volontaire en vue de la nationalité ont été rallongés.

### Genre

En 2022, comme chaque année, la répartition par genre des publics démontre une majorité de femmes, tant pour les parcours obligés que non-obligés. 2022 voit néanmoins la majorité de femmes être plus marquée (en dépassant 60% de femmes), conséquence de l'arrivée des personnes venant d'Ukraine et qui sont très majoritairement de genre féminin.

#### Public Obligé

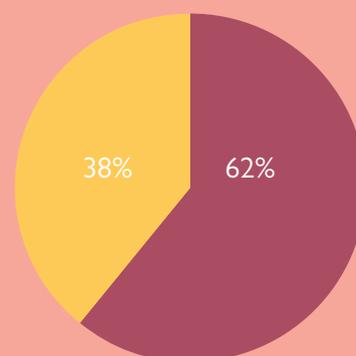


H 347

F 532

N= 879

#### Public Non Obligé

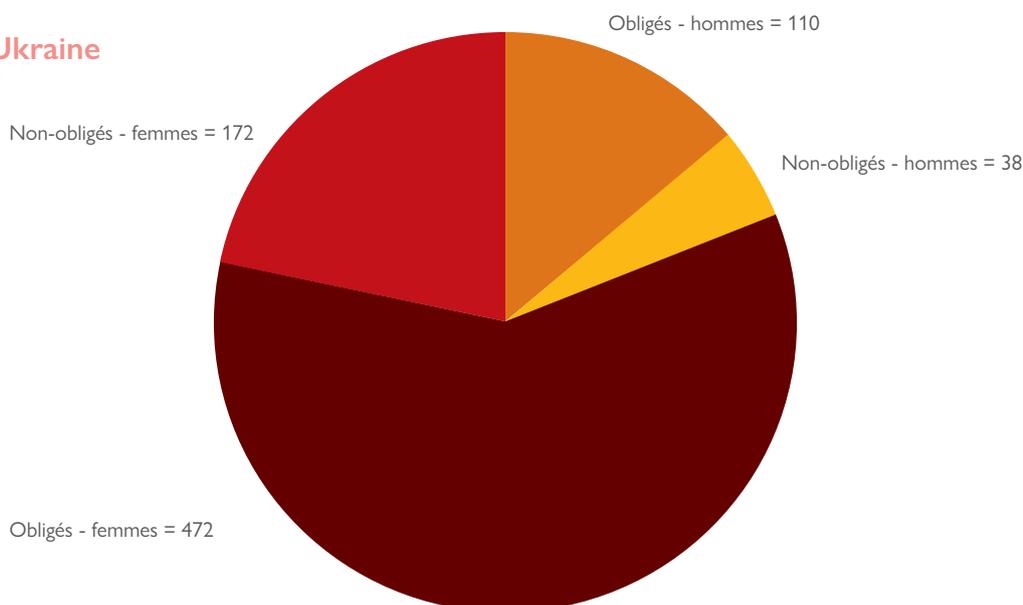


H 327

F 529

N= 856

### Ukraine

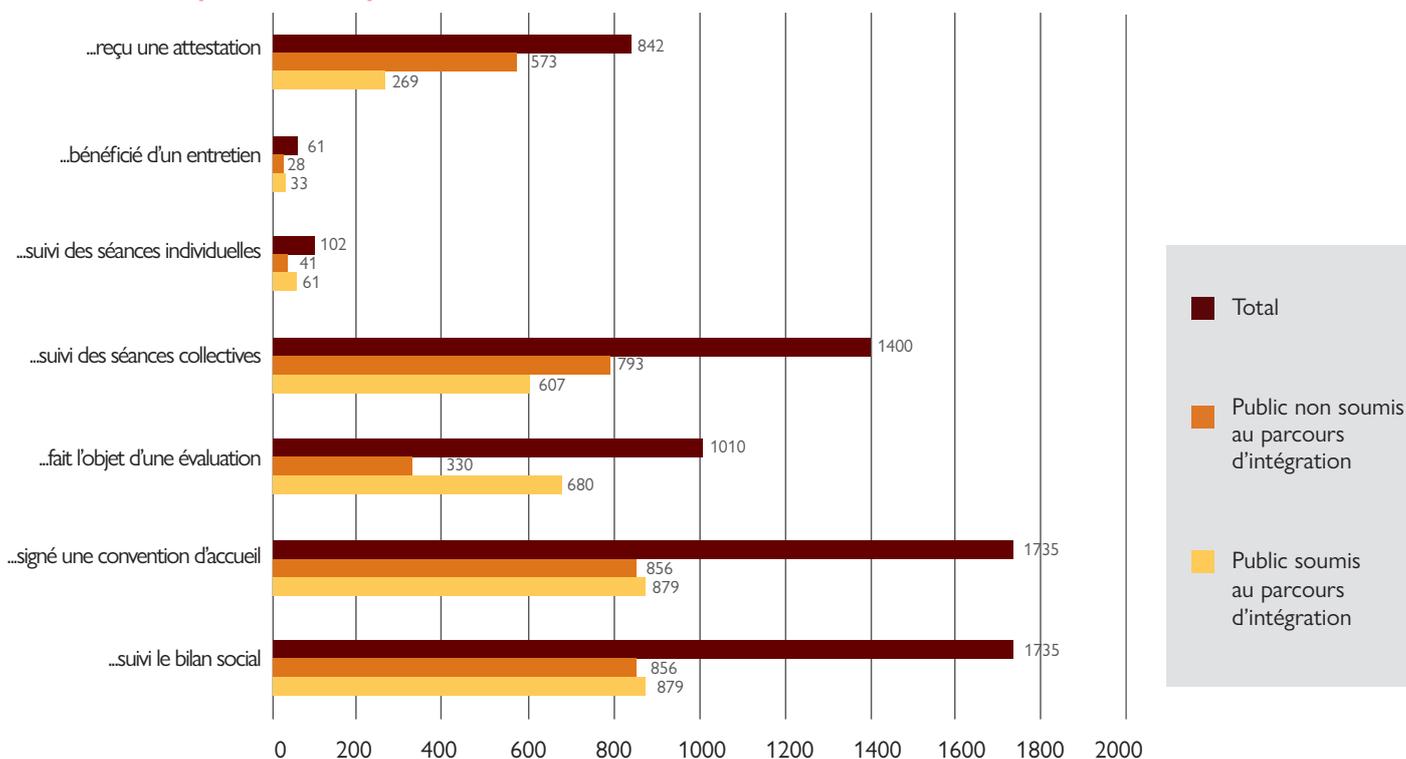


### Suivi des participants

Certaines personnes commencent le parcours comme personnes obligées mais sont parfois exemptées ou dispensées en cours de parcours. Par exemple, un ou une réfugié.e d'origine turque sera référencé.e comme obligé.e par une commune mais sera dispensé.e au bilan social car les personnes turques, y compris les réfugiées, ne sont pas obligées du parcours. Il y a aussi, par exemple, le cas où des personnes sont dispensées, en cours du dispositif, si elles commencent à travailler ou si elles entament des études de manière régulière. De plus, en 2022, les personnes bénéficiant de la protection temporaire avant le 29 septembre ont entamé leurs parcours d'intégration en étant obligée et puis ont bénéficié d'une levée de leur obligation.

**Le tableau suivant reprend le nombre de participants dans chaque étape du parcours.**

## Nombre de personnes ayant...



## Explicatif des données récoltées

**Ayant reçu une attestation** >> réception d'une attestation de fin de parcours (et non de dispense ou d'exemption).

**Ayant bénéficié d'un entretien** >> personne ayant bénéficié de suivi administratif (facultatif dans le parcours). Lorsque les personnes ont besoin d'un accompagnement approfondi, elles sont orientées vers le service ISP du CRIPEL.

**Ayant suivi des séances collectives** >> personne ayant suivi une séance d'info sur les droits et devoirs de manière collective (généralement donnée en arabe ou en français). En 2022, cela comprend également les séances « Vie quotidienne » données en ukrainien et en russe. Ces séances sont des séances de droits et devoirs adaptées à des personnes qui viennent d'arriver sur le territoire depuis quelques jours/semaines. Les séances d'information sur les droits et devoirs sont généralement destinées à des personnes qui sont sur le territoire depuis plusieurs mois, voire années. Les personnes venant d'Ukraine ayant reçu un titre de séjour beaucoup plus rapidement que les autres réfugiés, la séance a été adaptée en fonction des besoins urgents de ce public et a été nommée *Vie quotidienne*.

**Ayant suivi des séances individuelles** >> personne ayant suivi une séance d'info sur les droits et devoirs de manière individuelle (généralement donnée dans une autre langue).

**Ayant fait l'objet d'une évaluation** >> personnes ayant eu une évaluation du parcours (les évaluations sont prévues par le décret).

**Ayant signé une convention d'accueil** >> toutes les personnes qui suivent le parcours d'intégration doivent signer une convention d'accueil qui détermine les étapes à accomplir.

**Ayant suivi le bilan social** >> toute personne entamant un parcours d'intégration bénéficie d'un bilan social.

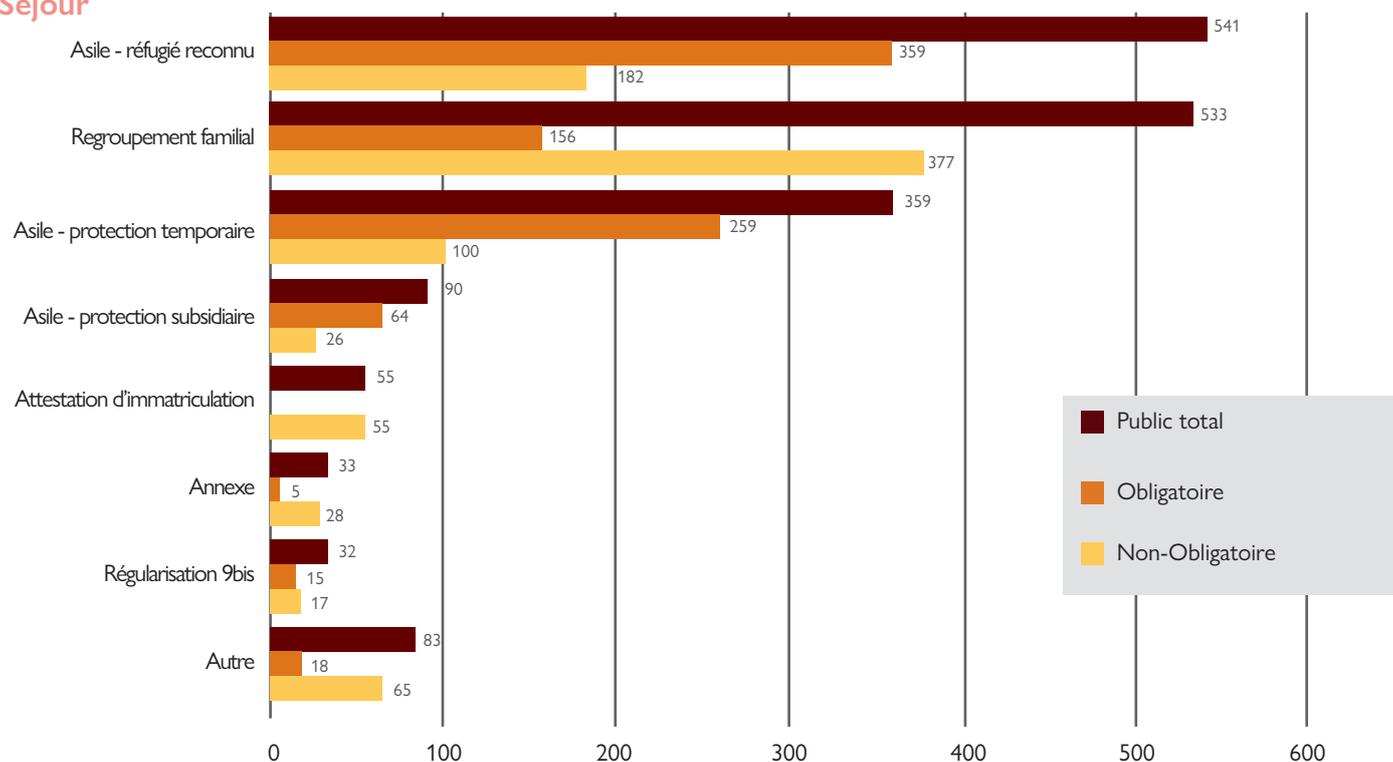
*Généralement, plus d'évaluations sont effectuées pour le public obligé que pour le public volontaire en demande de nationalité. Cela s'explique par la volonté de rendre plus autonome ce public. Chaque primo-arrivant.e bénéficie de trois évaluations durant son parcours d'intégration (sur 18 mois). Le public volontaire, demandeur de nationalité, bénéficie d'évaluations en fonction des besoins et beaucoup n'ont pas besoin de trois évaluations durant leur parcours.*

## Types de séjour

Les bénéficiaires du parcours ont des types de séjour différents. La différence la plus marquée, entre les obligés et les non-obligés, concerne les personnes arrivées par regroupement familial. Il y a beaucoup plus de volontaires par regroupement que d'obligés. Cela s'explique par le fait qu'un grand nombre de regroupements sont effectués avec un.e Belge, or les personnes regroupées avec un.e Belge ne sont pas des obligées du parcours.

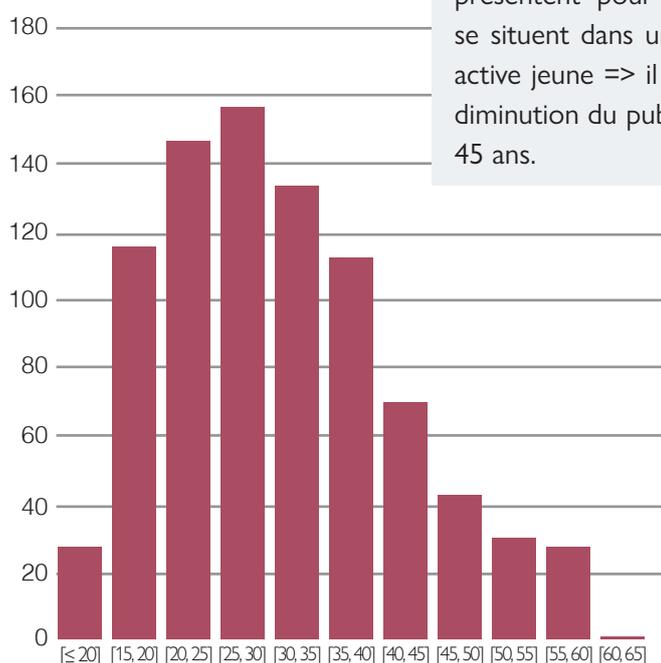
En 2022, on voit apparaître un nouveau type de séjour, la protection temporaire. Les personnes obligées bénéficiant de la protection temporaire sont les personnes dont le bilan social a été effectué avant le 29 septembre 2022 et les personnes non-obligées sont celles dont le bilan social a été effectué après le 29 septembre 2022.

## Séjour



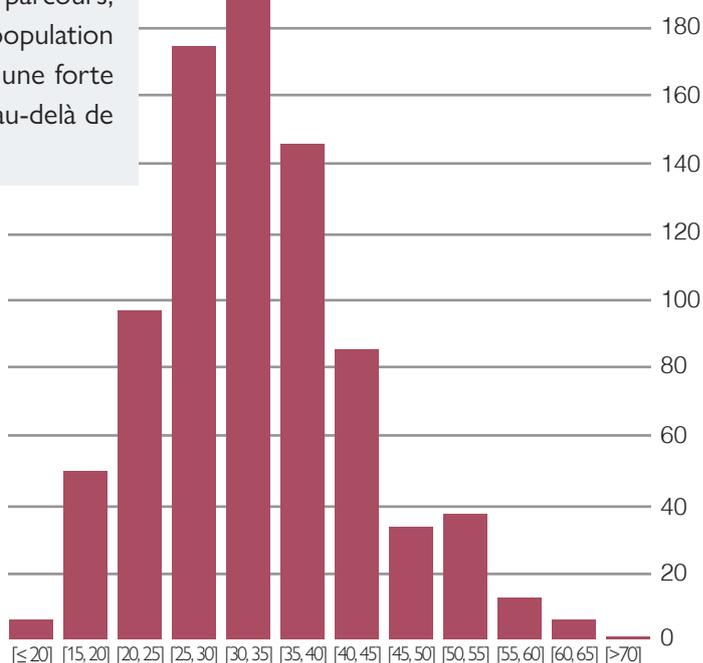
## Âge du public

### Public obligé



L'essentiel des personnes, qui se présentent pour un parcours, se situent dans une population active jeune => il y a une forte diminution du public au-delà de 45 ans.

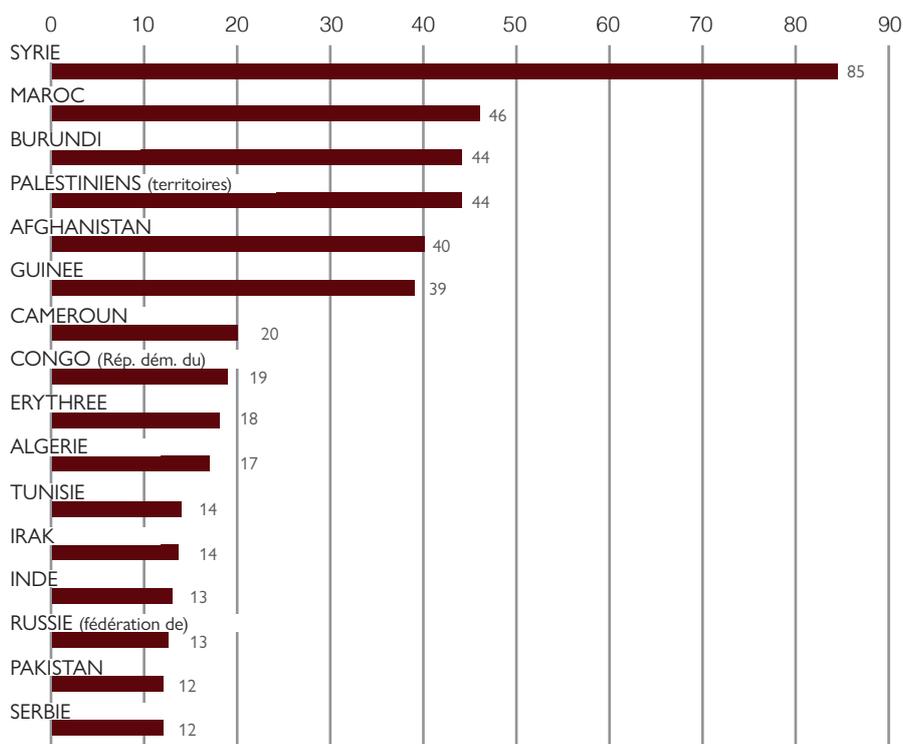
### Public non obligé



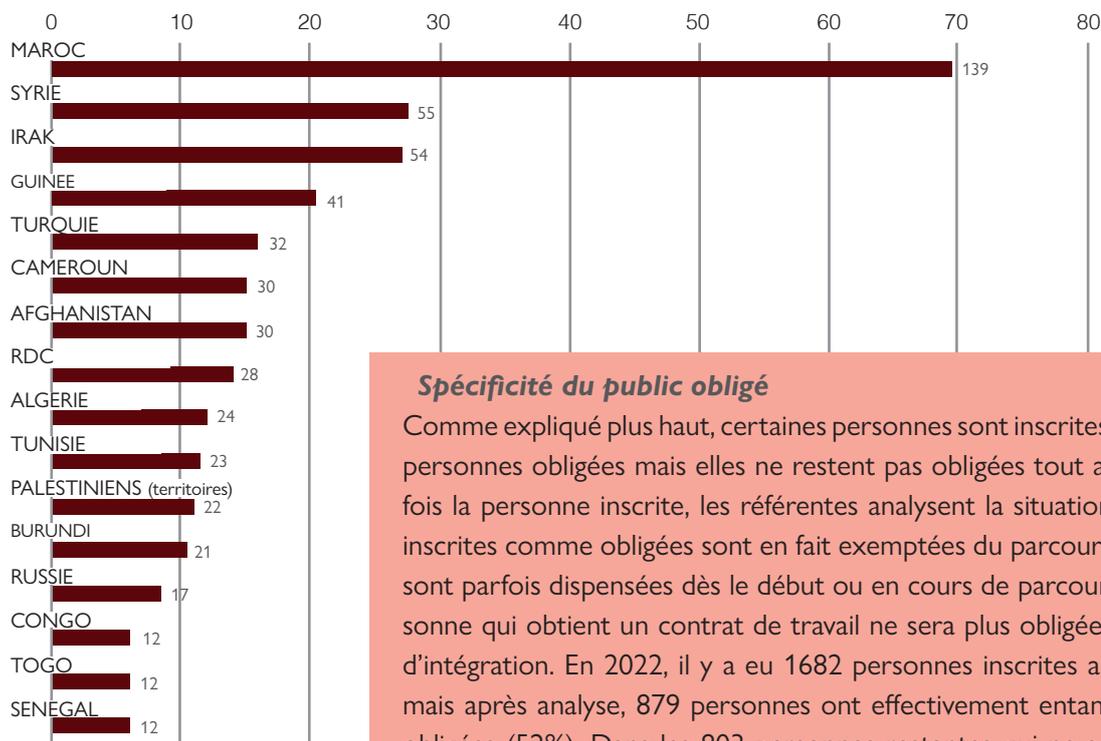
## Pays d'origine

En 2022, les personnes inscrites pour le parcours provenaient de 66 pays différents (73 en 2021 et 58 en 2020). Ci-contre, un graphique reprend les 16 origines les plus représentées, sans compter l'Ukraine qui arrive nettement en premier en 2022 avec 291 personnes comptabilisées comme obligées et 106 comme non-obligées. Par rapport à 2021, pour le public obligé, seuls la Syrie et les Territoires Palestiniens sont toujours dans les 5 pays les plus représentés. En plus de l'Ukraine, l'Afghanistan et l'Erythrée sont devenus, cette année, les pays d'où viennent la majorité des obligés du parcours d'intégration.

## Pays les plus représentés (top 16)



## Pays les plus représentés (non-obligés)



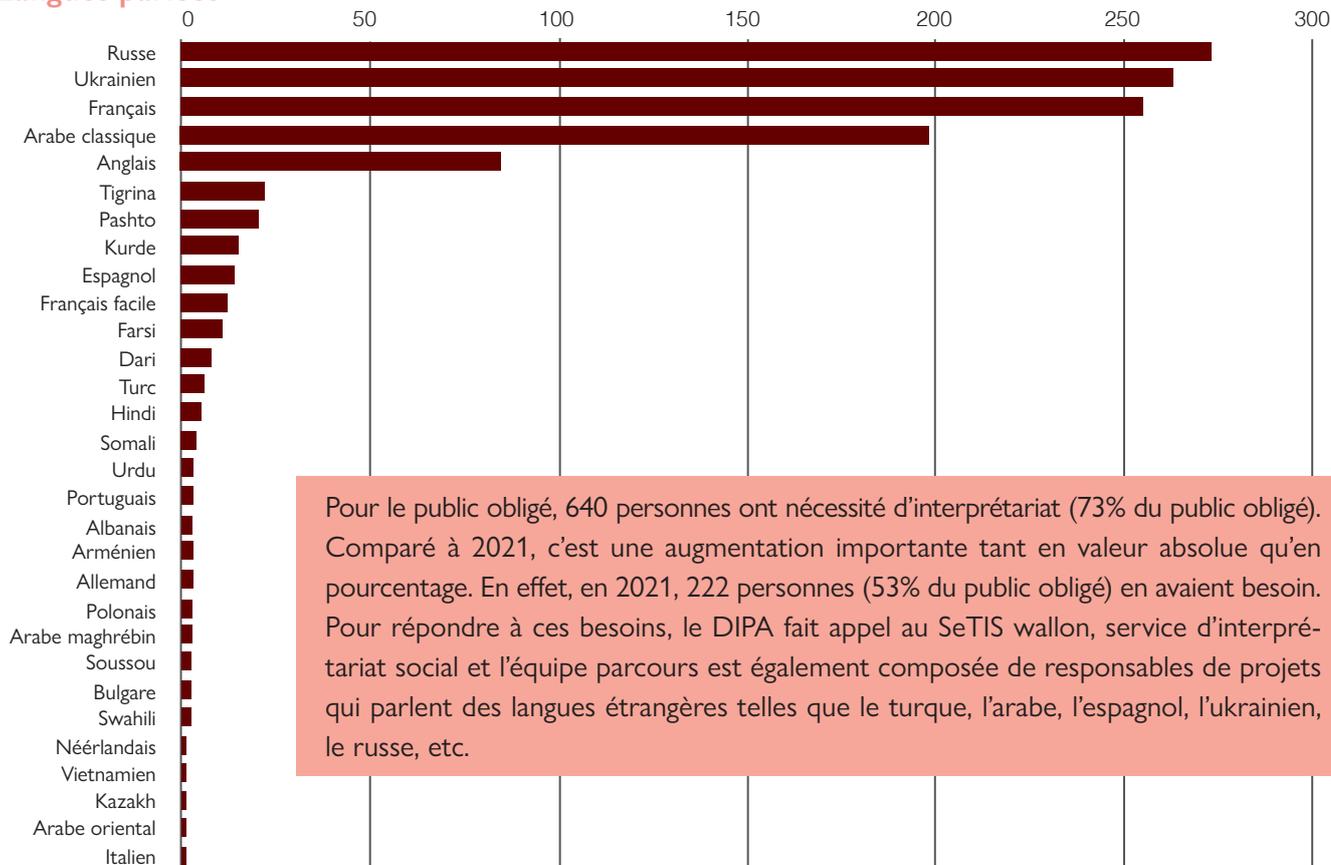
### Spécificité du public obligé

Comme expliqué plus haut, certaines personnes sont inscrites dans le parcours comme personnes obligées mais elles ne restent pas obligées tout au long du parcours. Une fois la personne inscrite, les référentes analysent la situation et certaines personnes inscrites comme obligées sont en fait exemptées du parcours. Dans d'autres cas, elles sont parfois dispensées dès le début ou en cours de parcours. Par exemple, une personne qui obtient un contrat de travail ne sera plus obligée de terminer le parcours d'intégration. En 2022, il y a eu 1682 personnes inscrites au départ comme obligées mais après analyse, 879 personnes ont effectivement entamé leur parcours comme obligées (52%). Dans les 803 personnes restantes qui ne sont pas ou plus obligées, certaines décident d'entamer un parcours volontaire, parfois pas directement mais après quelques années, et d'autres décident de ne pas le faire. Certaines données récoltées pour le rapport d'activités sont spécifiques au public susceptible d'être obligé, avant analyse de leur situation, et donc sont calculées sur les 1682 personnes inscrites comme obligées (ex. les communes d'où viennent les inscriptions au parcours – voir ci-après).

## Langues

Le grand nombre de pays d'origine implique également un grand nombre de langues différentes. En 2022, on retrouve ainsi 30 langues maternelles différentes chez les personnes inscrites comme obligées. Pour la première fois, l'arabe est seulement la troisième langue étrangère la plus parlée par les primo-arrivant.e.s. Sans surprise, en 2022, le russe et l'ukrainien étaient les langues les plus parlées par le public.

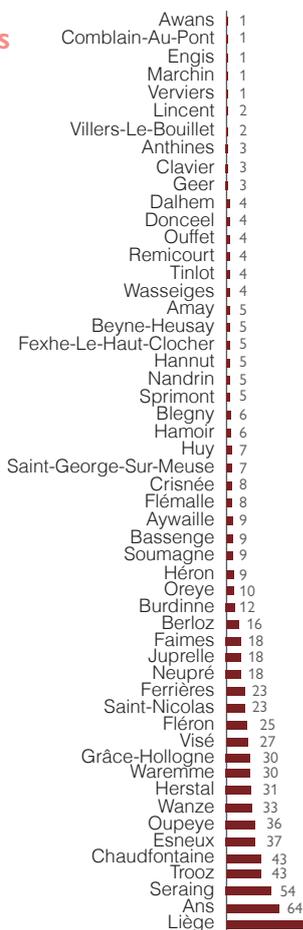
### Langues parlées



Pour le public obligé, 640 personnes ont nécessité d'interprétariat (73% du public obligé). Comparé à 2021, c'est une augmentation importante tant en valeur absolue qu'en pourcentage. En effet, en 2021, 222 personnes (53% du public obligé) en avaient besoin. Pour répondre à ces besoins, le DIPA fait appel au SeTIS wallon, service d'interprétariat social et l'équipe parcours est également composée de responsables de projets qui parlent des langues étrangères telles que le turque, l'arabe, l'espagnol, l'ukrainien, le russe, etc.

## Communes d'arrivées

### Nombre d'inscriptions par commune



Lorsque les primo-arrivant.e.s commandent leur titre de séjour à la commune, ce sont ces dernières qui les orientent vers le CRIPEL afin qu'ils et elles entament leur parcours d'intégration. Sur les 55 communes, la très grande majorité du public vient de Liège, ce qui s'explique aisément, puisqu'il s'agit de la ville principale du territoire d'action du CRIPEL.

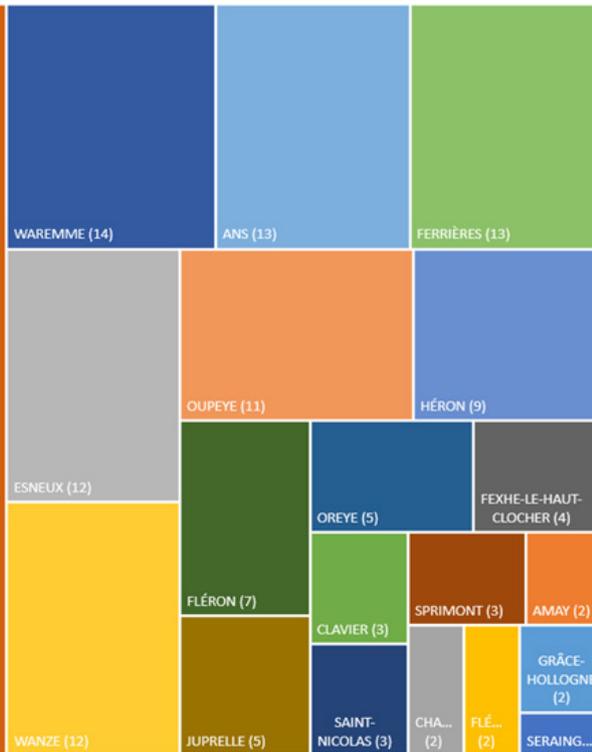
Si le public obligé vient très largement de Liège, la répartition entre les villes/communes et la proportion varient lorsqu'on analyse uniquement les données des personnes venant d'Ukraine. Par exemple, Seraing, la troisième ville qui accueille le plus de primo-arrivant.e.s, n'accueille quasiment aucun public sous protection temporaire.

## Ukraine

Les communes rurales ont enregistré plus de primo-arrivant.e.s venu.e.s d'Ukraine comparativement aux primo-arrivant.e.s enregistré.e.s habituellement et venant d'autres pays.

C'est notamment expliqué par les nombreux hébergeurs qui ont accueilli des réfugié.e.s ukrainien.ne.s.

LIÈGE (129)

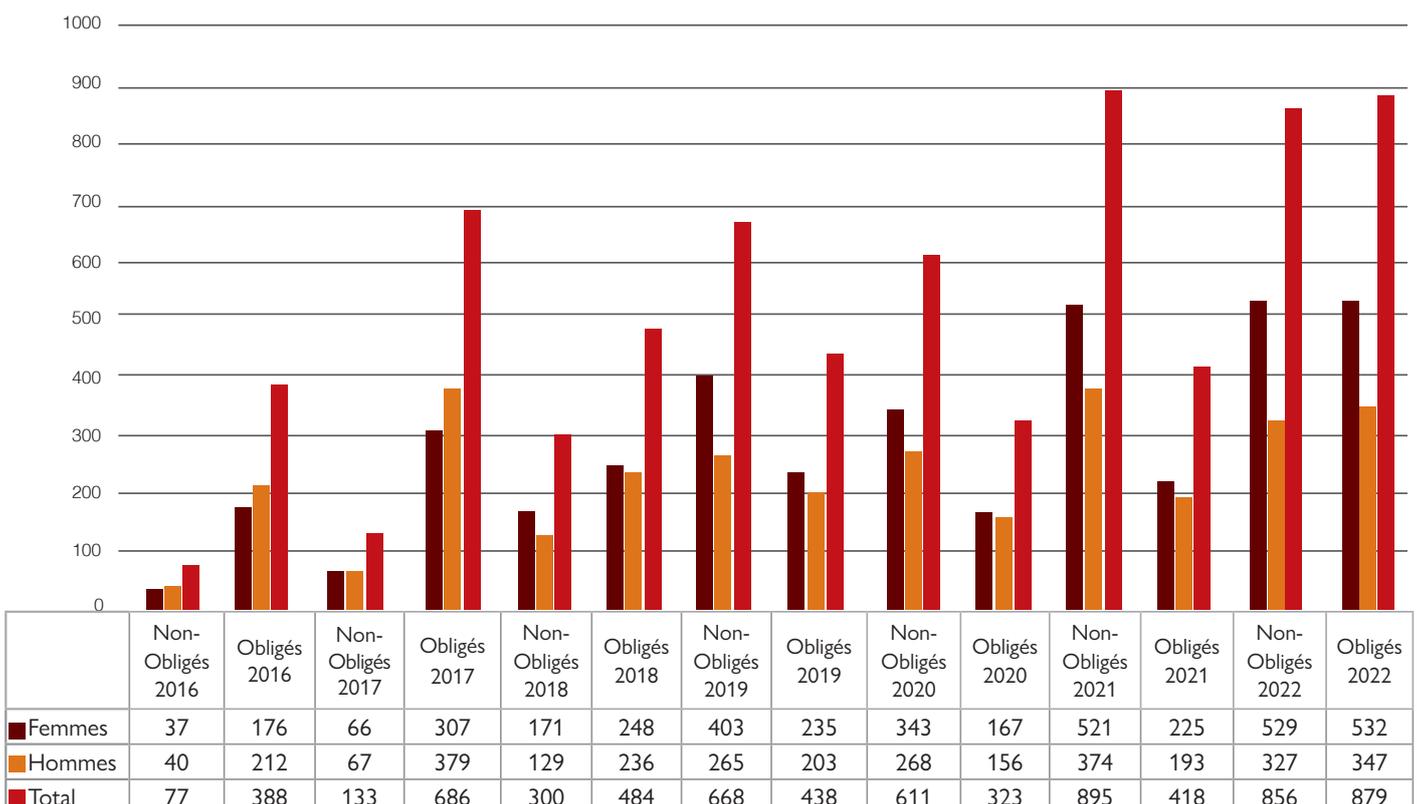


### Évolution du public du parcours d'intégration

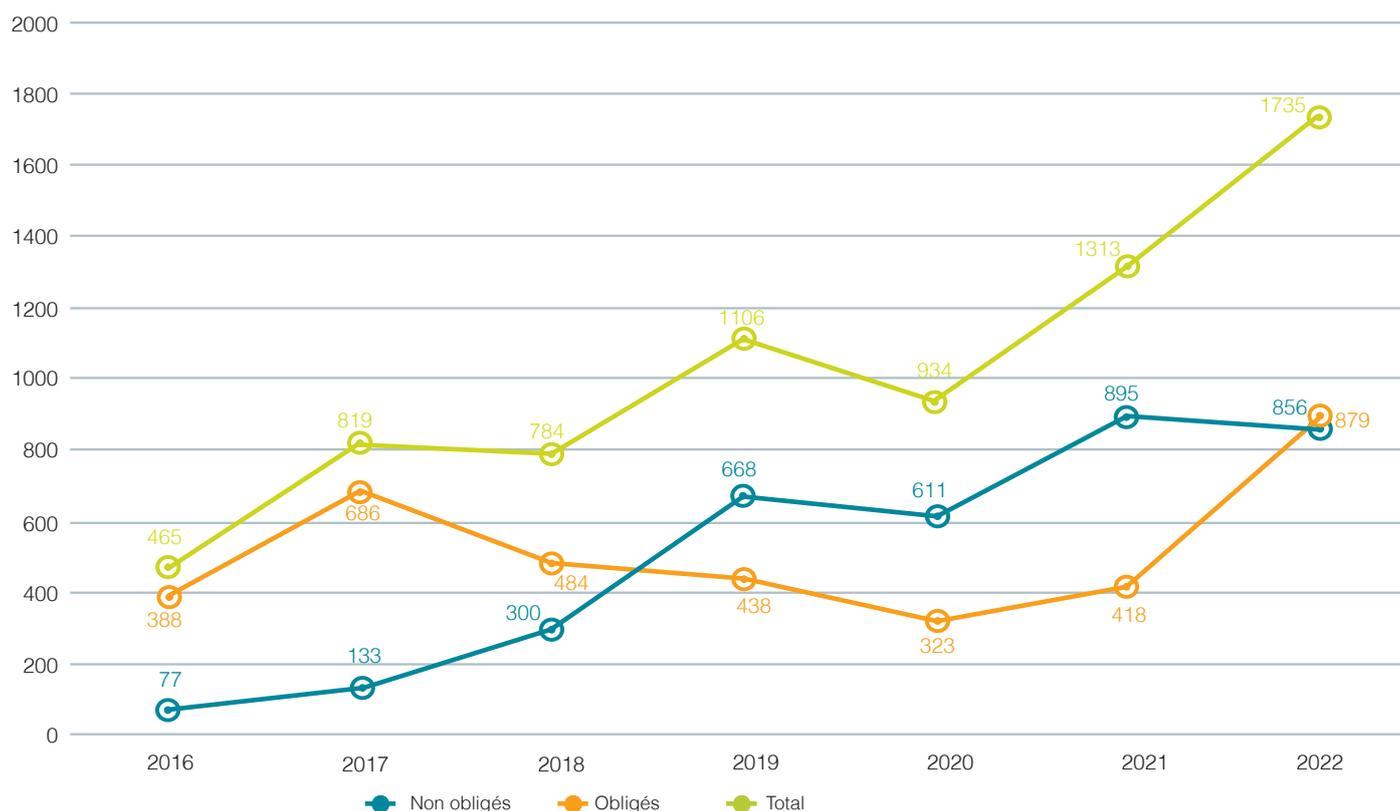
En 2020, il y a eu une diminution légère des deux publics puisque le service a été contraint, durant les confinements, de réduire, voire supprimer les rendez-vous avec les bénéficiaires.

En 2021, le service a fonctionné toute l'année, dans le respect des mesures sanitaires. Le nombre d'obligés est resté proche des années précédentes, hors pandémie, c'est-à-dire entre 400 et 500 demandes. Les demandes de parcours volontaire ont elles connu un pic. Cependant, si la moyenne est faite entre 2020 et 2021, le nombre est stable par rapport à 2019.

En 2022, il y a une montée spectaculaire du public non-obligé, principalement due à l'arrivée des personnes sous protection temporaire. Depuis fin septembre 2022, tout le public sous protection temporaire est devenu volontaire mais, entre mars et septembre, il avait été considéré comme obligé, et reçu en bilan comme tel, puisqu'il a fallu attendre la fin du troisième trimestre 2022 pour que soit signé l'Arrêté levant l'obligation du parcours d'intégration pour le public venant d'Ukraine.

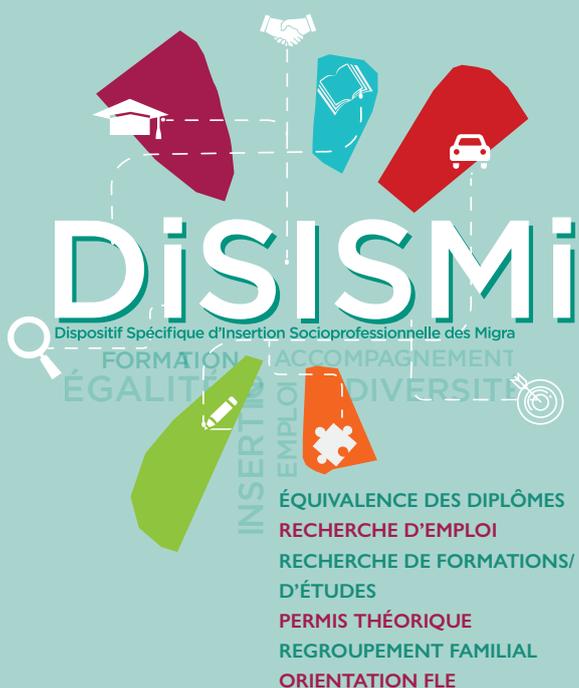


## Evolution du public du parcours d'intégration



### Conclusion

*2022 a été difficile pour le service DIPA. Le nombre de personnes suivies par les référentes parcours de l'équipe est déjà très élevé chaque année. L'arrivée du public avec la protection temporaire a largement aggravé une surcharge déjà bien réelle. 2022 a vu une augmentation de son public de 32% mais seul un équivalent temps plein, par le biais de subsides complémentaires, a été accordé pour gérer cette augmentation, et uniquement à partir de septembre 2022. Pourtant, la majeure partie de ces personnes sont arrivées et ont dû être reçues entre mars et septembre 2022 donc avant le renfort budgétaire. Cela a demandé une réorganisation importante du travail et a impliqué, pour chaque travailleuse, une gestion difficile du stress et du surcroît de travail. Cela a pu se faire grâce à la volonté et le professionnalisme de chaque membre de l'équipe. Le travail accompli a été spectaculaire et cela mérite d'être souligné.*



## Introduction

Le Dispositif Spécifique d'Insertion Socioprofessionnelle des Migrants est un projet qui a été financé par le Fonds Social Européen dans le cadre de la programmation 2014-2020. Pour l'année 2022, le projet a bénéficié d'une subvention de transition de la Région Wallonne en prévision de l'appel à projet FSE+ 2021-2027.

Le DiSISMi avait pour vocation de répondre aux questions quotidiennes de personnes concernées de près ou de loin par un parcours d'insertion sociale et professionnelle dans un contexte de migration. Durant cette longue période de transition, le projet s'est progressivement adapté aux nouveaux enjeux de l'ISP.

Ce 24 mai 2022, le CRIPEL a répondu à l'appel à projet FSE+ 2021-2027 avec l'espoir de se voir soutenu pour le développement d'un nouveau projet, nommé JobWay. Ce projet s'inscrit dans une stratégie concertée avec les autres Centres Régionaux d'Intégration dans le portefeuille PONTUS.

Cette année a donc tout naturellement été marquée par une volonté de progrès et de transition en vue de la prochaine programmation FSE.

**Quelles sont les améliorations à apporter au futur projet ?**  
**Quelles sont les actions pilotes qui méritent d'être développées ?**  
**Quels sont les nouveaux besoins des usagers de nos services ?**

Cette réflexion s'est nourrie de l'expérience de terrain de l'équipe en place, mais également de la rencontre de nouveaux partenaires locaux. Mais c'est également dans un cadre particulièrement précaire et avec la crainte que le nouveau projet ne soit pas soutenu que l'équipe en place a dû travailler tout au long de cette année. Cela n'a pas été sans conséquence.

Le turn-over n'a jamais été aussi important. Sur les huit personnes composant l'équipe au 31/12/2021, il n'en reste que quatre un an plus tard. Les autres se sont soit tournées vers d'autres horizons professionnels, soit n'ont pu être reconduites à cause des incertitudes budgétaires. C'est non seulement une perte de l'expertise acquise, mais également une violence institutionnelle devant laquelle nous sommes le plus souvent impuissants. L'organisation interne du service a été revue à plusieurs reprises en tentant de s'adapter au mieux aux circonstances et de nouveaux collègues ont rejoint l'équipe. Nous n'avons pas été en mesure de répondre favorablement à l'ensemble des demandes des usagers tant les délais de rendez-vous ont été augmentés par cette conjoncture défavorable.

Durant certaines périodes de l'année et pour certaines thématiques, nous avons ponctuellement orienté les usagers vers notre réseau de partenaires, principalement les Initiatives Locales d'Intégration.

A la date de rédaction de ce rapport, le projet JobWay est prêt à être lancé. Dans l'attente d'une réponse de l'agence FSE, la priorité a été mise sur l'accompagnement des usagers du service, dans la continuité de ce que le DiSISMi a toujours fait. En effet, les personnes issues de l'immigration sont confrontées à une série de freins et d'obstacles dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle. C'est précisément pour lever ces obstacles et ces freins que le CRIPEL a mis en place un service d'accueil et d'accompagnement socio-professionnel. L'objectif principal demeure l'amélioration de l'insertion sur le marché du travail des personnes étrangères ou d'origine étrangère (PEOE), en offrant un accompagnement individuel spécifique tenant compte des différents obstacles qu'ils rencontrent tout au long de leur parcours d'insertion. Le public cible du projet se compose de personnes étrangères ou d'origine étrangère établies de façon régulière ou irrégulière dans les arrondissements de Liège, Huy et Waremme. Ce public englobe donc différentes catégories de personnes (travailleurs, chômeurs, etc.) dont la demande en matière d'ISP ne trouve généralement pas issue dans les organismes d'insertion socioprofessionnelle classique. Leur demande d'accompagnement se fait uniquement sur base volontaire.

Le CRIPEL et son service d'insertion socioprofessionnelle sont là, tout d'abord pour accueillir, apporter des réponses et débloquer des situations, mais aussi pour relayer leur expérience et leur vision du terrain à un niveau différent pour alimenter des initiatives plus collectives.

De plus, cette « expérience de l'accueil » a permis de cerner l'importance d'un travail en réseau. En effet, un parcours migratoire peut amener à une situation très complexe. Tous les aspects de la vie quotidienne sont concernés, qu'il s'agisse du logement, de la langue, des droits, des devoirs, de l'accès aux soins de santé, etc. C'est d'après cette réalité que le service d'insertion socioprofessionnelle s'est mis en place et s'est organisé. Le projet est porté par une équipe pluridisciplinaire (juriste, assistant juridique, travailleur social, psychologue) qui propose de façon complémentaire un accompagnement et un suivi dans des matières telles que l'équivalence de diplôme, le séjour, l'orientation vers les formations, les permis de travail, l'aide aux démarches administratives, l'accès à l'aide sociale, etc.

Le service d'insertion socioprofessionnelle, à travers les entretiens individuels, se base sur des méthodes de communication interculturelles et des techniques d'entretien individuel, afin de pouvoir rentrer en relation avec les personnes le sollicitant. Des techniques telles que la reformulation et l'empathie ou encore la décentration sont nécessaires dans un contexte où beaucoup d'éléments (culturel, social, linguistique...) peuvent constituer un frein à la communication et à la compréhension de la situation. Plus concrètement, les rendez-vous commencent par une nécessaire compréhension de la situation administrative ou de la question de l'usager. La personne présente sa situation avec ses mots, propres à son cadre de vie, à sa langue maternelle, à son contexte socioéconomique. Le premier travail est donc un travail d'analyse, car il faut bien saisir la situation avant d'envisager une solution. Dans un second temps, le travailleur doit, après récolte des informations nécessaires, présenter à l'usager quelques pistes de solution ou établir avec la personne un plan d'action s'inscrivant au plus près de la réalité de l'usager, en tenant compte du fait que, très régulièrement, les personnes sont confrontées à plusieurs problématiques simultanément.

Les objectifs des actions menées par le service d'insertion socioprofessionnelle se situent à deux niveaux : au niveau de l'individu, il s'agit d'établir un plan d'action individualisé afin de favoriser le bien-être, l'insertion et l'acquisition de connaissances relatives au milieu de vie du bénéficiaire en l'intégrant dans le processus dont il est acteur. Au niveau de la collectivité, il s'agit de détecter les problématiques qui touchent le plus grand nombre et ainsi mettre en place des actions de formations ou d'information pouvant bénéficier directement ou indirectement au public cible. Le tout forme la remobilisation de l'individu favorisant une intégration plus pertinente et adéquate en fonction du profil de chacun.e.

## Les freins à l'ISP

Chaque  
personne est différente,  
avec son  
histoire et ses propres  
difficultés :



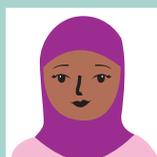
«Je n'ai pas d'adresse fixe»

Comment travailler sans un logement décent?



«Je ne parle pas bien le français»

Comment trouver un travail sans parler la langue?



«J'ai étudié la biologie mais mon diplôme n'est pas reconnu»

Comment trouver un travail dans un labo sans un diplôme?



«Je n'ai pas de nouvelle de ma famille»

Comment s'installer durablement sans sa famille à ses côtés?

Parfois, une même personne  
peut cumuler plusieurs  
problématiques...

«Je n'ai pas d'adresse fixe.  
Je ne parle pas bien le français.  
J'ai étudié la biologie mais mon diplôme  
n'est pas reconnu.  
Je n'ai pas de nouvelle de ma famille.»



## Statistiques

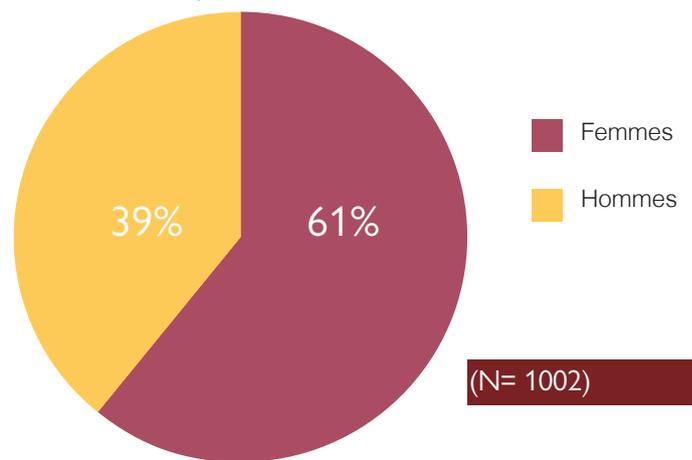
Chaque année, des statistiques sont récoltées au sein du DiSISMi. Conformément au RGPD, certains bénéficiaires n'ont pas accepté que toutes leurs données soient communiquées. Les statistiques de ce rapport sont établies en fonction de ce qui a pu être récolté. La plupart des statistiques sont stables d'année en année. Cela montre que les actions visent un public similaire, avec des demandes spécifiques à leur situation.

En 2022, le DiSISMi a reçu 1002 personnes dont 994 peuvent être « justifiées » selon les critères d'éligibilité du FSE\*. L'ensemble des statistiques présentées ci-dessous ont été réalisées sur cette base de 1002. Parmi ces personnes, 60.7% étaient des femmes et 39.3% des hommes.

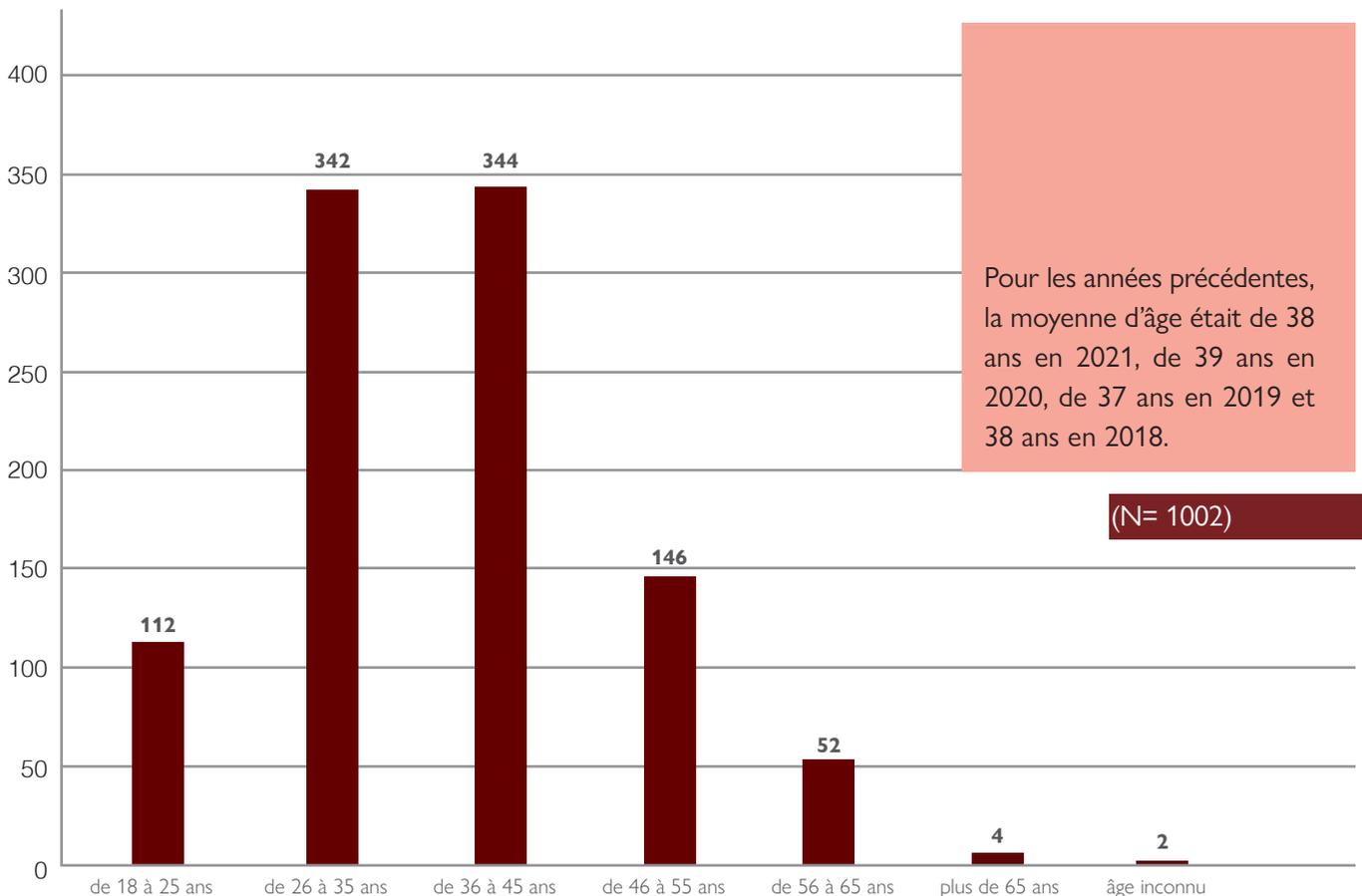
Pour rappel, en 2021, le DiSISMi avait reçu 1130 personnes, 953 en 2020 et 1063 en 2019. La diminution observée en 2022 est principalement imputable à une augmentation des orientations vers les partenaires en conséquence de la conjoncture actuelle détaillée dans l'introduction.

Cette année, la répartition de genre est revenue dans les tendances habituelles (environ 60% de femmes pour 40% d'hommes), après l'année 2021 qui était de l'ordre de 55% de femmes pour 44% d'hommes.

\* Parmi les personnes qui n'ont pu être valorisées selon les critères du FSE, nous retrouvons principalement les personnes sans papier et sans domicile fixe (manque de données exigées par le FSE) et quelques personnes en dehors des critères d'éligibilité liés à l'âge (moins de 18 ans et plus de 65 ans).

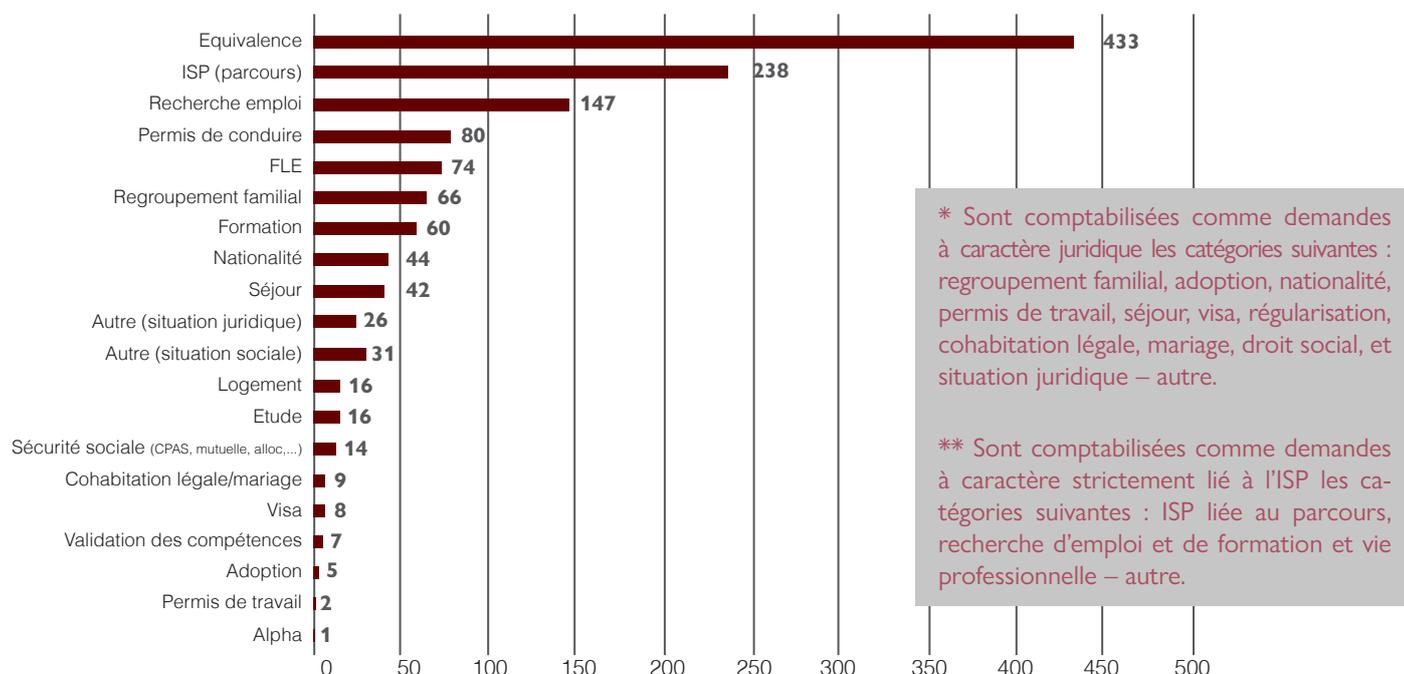


## Âge



## Thématiques

Le nombre de thématiques traitées lors des entretiens est également en légère diminution (N= 1319 en 2022 par rapport à 1513 en 2021) avec 24% des usagers dont la demande concerne plusieurs thématiques (contre 31% en 2020). Les suivis liés à l'équivalence de diplômes représentent 33 % des demandes traitées. La somme des questions d'ordre juridique\* représente près de 16 % des demandes. Au total, les questions strictement liées à l'ISP\*\* représente 42 % dont 18% liées au parcours d'intégration. Par rapport à 2021, l'ISP et l'équivalence de diplômes sont en augmentation, respectivement de 12% pour l'ISP et de 5% pour l'équivalence de diplômes. Ce constat est à mettre en relation avec les thématiques sociales et juridiques qui ont été ponctuellement orientées vers les partenaires du réseau et sont donc en légère diminution, mais peut-être également avec les préoccupations de nos usagers de plus en plus orientées vers l'emploi.



### L'équivalence de diplômes

La thématique de l'équivalence est l'axe le plus important du service DiSISMi puisqu'elle représente près d'un tiers des demandes d'accompagnement au niveau du service en 2022 (32.83%). Cela représente une augmentation relative de 5% par rapport à 2021.

Le service ISP informe sur l'équivalence de diplômes pour les études secondaires et les études supérieures universitaires ou non-universitaires. Il accompagne la constitution et assure le suivi des dossiers d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En cas de décision non satisfaisante, il informe sur les différentes possibilités existantes (réexamen du dossier, recours ou médiation).

Les bénéficiaires souhaitant obtenir la reconnaissance de leur diplôme étranger se heurtent souvent à la non-correspondance de leur programme de cours avec ceux dispensés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ainsi le fait que les études n'aient pas la même durée, ne comportent pas de stage ou de mémoire, complexifie davantage la situation et joue sur les chances d'obtenir une équivalence. Par ailleurs, il arrive que certains cursus n'existent tout simplement pas en Belgique. On remarque également qu'il est plus difficile d'obtenir l'équivalence d'un diplôme de l'enseignement supérieur que de l'enseignement secondaire.

La procédure d'équivalence engendre aussi des frais importants que les bénéficiaires doivent déboursier, même si certaines personnes sont dispensées. Les personnes désireuses d'obtenir une équivalence sont en outre généralement pressées de trouver un emploi dans les plus brefs délais mais la durée de la procédure ne leur permet pas de postuler à des postes qui sont en adéquation avec leurs qualifications.

A cela s'ajoute la complexité du dossier. De nombreuses pièces sont demandées (programme de cours avec nombre d'heures, résultats dans chaque cours, rapport de stage, etc.) De surcroît, les diplômes étrangers donnant accès à certaines professions (médecin, pharmacien, dentiste) ne sont systématiquement pas reconnus.

## **L'information et l'orientation**

Le service oriente l'utilisateur vers des cours de français selon les niveaux de connaissance (Alpha, FLE,...) ou vers les formations pré-qualifiantes ou qualifiantes. Il oriente et informe sur les études de plein exercice ainsi que sur les conditions d'admission. **En 2022, ces demandes sont en légère diminution** relative avec 11.45 % des demandes (5.69 % de demandes de formation en FLE et alpha, 5.00% d'autres formations et 1.21% pour les études de plein exercice), contre 18 % en 2021.

### **Les 4h ISP**

Depuis décembre 2018, date du dernier décret sur le parcours d'intégration, les centres régionaux sont chargés d'organiser les 4h d'insertion socio-professionnelle du parcours d'intégration en collaboration avec le FOREM. Depuis juillet 2019, vu l'expertise du DiSISMi en matière d'ISP, le service organise les 4h d'ISP des personnes obligées du parcours.

Le public cible est composé des primo-arrivants qui ne sont pas déjà pris en charge par le FOREM ou qui sont en fin de parcours, c'est-à-dire à risque de dépasser leurs délais de 18 mois pour effectuer leur parcours. Cet accompagnement se fait avec la même philosophie que le travail habituel du DiSISMi et est à la fois composé de séances collectives ainsi que, et surtout, d'accompagnement individuel.

**En 2022, l'accompagnement ISP dans le cadre du parcours d'intégration a concerné 238 personnes (soit 57 de plus qu'en 2021).**

## **Le regroupement familial**

Le droit à vivre en famille est fondamental pour tout le monde. Un migrant inquiet pour sa famille restée loin, a-t-il l'esprit libre pour s'insérer socioprofessionnellement en Belgique ? Or, les restrictions sont de plus en plus grandes sur le regroupement familial. C'est le parcours du combattant pour jouir du droit de vivre en famille. L'équipe ISP accompagne le regroupant tout au long du processus (5% des demandes du public DiSISMi en 2022, soit une diminution de 1% par rapport à 2021).

## **Le séjour et le logement**

Avoir des problèmes de séjour et/ou de logement sont des freins majeurs à la vie socioprofessionnelle. L'un et l'autre, s'ils ne trouvent pas d'issue rapide, peuvent provoquer des situations humaines dramatiques. Bien que ce ne soient pas les demandes les plus récurrentes du service ISP (1.21% des demandes pour le logement et 3.18% pour le séjour) et qu'elles sont stables par rapport à 2020 (différence de 0.5%), ce sont souvent des demandes qui requièrent une réaction rapide. Ainsi, chaque membre de l'équipe réserve des plages horaires spécifiques pour accompagner les personnes au plus vite lors de ce type d'urgence.

## **La recherche d'emploi et le projet « Discovery Job »**

Le service ISP accompagne le demandeur dans sa recherche d'emploi. Il apporte un soutien à la rédaction de CV, de lettre de motivation et à la recherche d'adresses d'entreprises. Il aide à la consultation d'offres d'emploi. Le service informe aussi l'utilisateur sur les spécificités du marché du travail en Belgique. Il informe les demandeurs sur les possibilités d'introduction d'un permis de travail et sert d'interface entre l'utilisateur, l'employeur potentiel et la Région wallonne.

Cette année, nous avons été contactés par plusieurs sociétés de la région liégeoise qui étaient en recherche de personnel. Cela a permis de tester notre méthodologie d'intermédiation en entreprise, depuis la définition des profils recherchés et préparation spécifique des candidats jusqu'aux entretiens d'embauche.

Cette année a également été marquée d'une nouveauté avec la préparation de la formation « Discovery Job ». Financée dans le cadre de l'APVE du Forem, cette formation à destination d'une dizaine de personnes a pour objectif la découverte du marché de l'emploi tant en ce qui concerne les codes et la culture d'entreprise que par rapport aux stagiaires eux-mêmes dans la clarification de leur projet professionnel. Pour certains stagiaires, ce projet est aussi l'occasion d'améliorer la maîtrise de la langue française et plus particulièrement du vocabulaire spécifique à l'ISP. Cette formation d'une centaine d'heures comporte également un stage d'observation en entreprise. Il était initialement prévu d'organiser un premier module en 2022, un second en 2023 et un dernier en 2024. Toutefois, pour des raisons de difficultés d'adressage par le Forem mais également quelques problèmes de ressources humaines internes (*maladie de longue durée et remplacement*), le premier module a dû être reporté à janvier 2023.

## La nationalité

Les personnes reçues dans le cadre du projet étaient de 92 nationalités ou origines (en cas de reconnaissance du statut de réfugié) différentes. C'est quatre nationalités de moins qu'en 2021.

En 2022, les 5 nationalités les plus représentées sont la Syrie (9.68%), le Maroc (8.08%), la Belgique (7.29%), la Palestine (6.99%) et la Guinée (4.89%). En 2021, c'était le Maroc, la Syrie, la Belgique, l'Iraq et la Palestine.

### Ci-dessous le détail des nationalités représentées :

Nationalité	Nombre	Nationalité	Nombre	Nationalité	Nombre
Syrie	97	Niger	5	Azerbaïdjan	1
Maroc	81	Nigeria	5	Biélorussie	1
Belgique	73	Pakistan	5	Bolivie	1
Palestine	70	Salvador (El)	5	Canada	1
Guinée	49	Soudan	5	Congo (Brazzaville)	1
Burundi	44	Burkina Faso	4	Corée du Nord	1
Ukraine	32	Ghana	4	Costa Rica	1
Cameroun	31	Liban	4	Équateur	1
Afghanistan	29	Madagascar	4	États-Unis d'Amérique	1
R.D. Congo	28	Mauritanie	4	Finlande	1
Algérie	27	Pays-Bas	4	France	1
Irak	26	Somalie	4	Gambie	1
Italie	20	Angola	3	Guinée équatoriale	1
Rwanda	20	Bangladesh	3	Haiti	1
Venezuela	20	Congo Belge	3	Honduras	1
Espagne	18	Mali	3	Hongrie	1
Tunisie	17	Sierra Leone	3	Israël	1
Turquie	17	Thaïlande	3	Kosovo	1
Érythrée	16	Afrique du Sud	2	Koweït	1
Colombie	13	Allemagne	2	Lettonie	1
Iran	13	Apatrides	2	Libye	1
Russie	11	Bénin	2	Maurice	1
Géorgie	10	Chine	2	Pologne	1
Togo	10	Djibouti	2	République tchèque	1
Inde	9	Éthiopie	2	Serbie	1
Albanie	8	Grèce	2	Tadjikistan	1
Côte d'Ivoire	8	Jordanie	2	Données manquantes	40
Égypte	8	Kirghizistan	2	<b>Total général</b>	<b>1002</b>
Roumanie	8	Nicaragua	2		
Arménie	6	République Dominicaine	2		
Mexique	6	Sénégal	2		
Yémen	6	Tchad	2		
Brésil	5	Arabie Saoudite	1		

*Au sein du service DiSISMi, la nationalité belge est toujours bien représentée. Il s'agit généralement de Belges de première ou deuxième génération, mais plus rarement de troisième génération.*

### Situation professionnelle et socio-économique

La quasi-totalité du public reçu fait partie des demandeurs d'emploi ou des personnes inactives, soit 87% du public total. Cette proportion reste stable dans le temps : 86% en 2021, 88% en 2020 et 86% également en 2019.

Situation professionnelle	Comptages	%
DE-Chômeur complet indemnisé	43	4,29
DE-CPAS (y compris art.60 et 61)	333	33,23
DE-Non indemnisé	241	24,05
Inactif-Autre	233	23,25
Inactif-Enseignement-alternance	31	3,09
Travailleur-Indépendant	2	0,20
Travailleur-Salarié	117	11,68
Données manquantes	2	0,20
<b>Total général</b>	<b>1002</b>	<b>100</b>

Situation socio-économique	Comptages	%
A charge de proche	230	22,95
Aide sociale financière	18	1,80
Allocation chômage	38	3,79
AVIQ (allocation handicap)	7	0,70
CPAS : art. 60 - Art. 61	14	1,40
Mutuelle	10	1,00
Pension	3	0,30
RIS	396	39,52
Sans revenu	123	12,28
Travail	138	13,77
Autre	19	1,90
Données manquantes	6	0,60
<b>Total</b>	<b>1002</b>	<b>100</b>

### Séjour

En 2022, la majeure partie du public est arrivée par une procédure d'asile. C'est un changement par rapport à 2021 où la majeure partie du public était arrivée par une procédure de regroupement familial, mais c'est un retour à la situation de 2020.

Situation sur le territoire	Nbre	%
Asile	393	39,22
Etudiant	10	1,00
Irrégularité	15	1,50
Nationalité belge	61	6,09
Né en Belgique	4	0,40
Protection subsidiaire	34	3,39
Regroupement familial	281	28,04
Régularisation (9bis ou 9ter)	21	2,10
Résidant longue durée	6	0,60
T.E.H.	1	0,10
Travail	8	0,80
UE	53	5,29
Autre	29	2,89
Données manquantes	6	0,60
<b>Total</b>	<b>1002</b>	<b>100</b>

Diplôme	Comptages	%
Sans diplôme	76	10,98
CEB (primaire)	68	9,83
CE1D (1er degré du secondaire)	31	4,48
CESDD (2ème degré du secondaire)	84	12,14
CESS-CQ-CE6P-7P	286	41,33
Enseignement secondaire complémentaire	15	2,17
Bachelier- graduat	208	30,06
Master - licence	231	33,38
Non reconnu ou inconnu	3	0,43
<b>Total général</b>	<b>692</b>	<b>100</b>

### Le niveau de diplôme

Le public est majoritairement détenteur au minimum du diplôme de secondaire (70%).

Cela reste globalement assez stable par rapport à 2021 (67%), 2020 (68%) et 2019 (70%).

Cela s'explique notamment par le fait qu'un tiers du public vient pour une demande d'équivalence de diplôme.

## Accompagnement collectif des personnes étrangères et d'origine étrangère au sein du CRIPEL

Au sein du CRIPEL, l'équipe DiSISMi poursuit également des actions collectives d'accompagnement ou de formation.

Dans le cadre de l'accompagnement des personnes étrangères ou d'origine étrangère, une série de thématiques sont récurrentes et les usagers ont souvent les mêmes interrogations. Pour leur permettre d'avoir les informations rapidement, certaines thématiques sont regroupées. Ainsi, des groupes de 10 à 15 personnes préalablement inscrites, suivent une séance d'information sur l'équivalence de diplôme ou sur le travail et la recherche d'emploi. Par après, les personnes prennent un rendez-vous pour suivre l'accompagnement personnalisé.

Le service a également poursuivi la formation « Permis de conduire – cours théorique » afin d'améliorer l'insertion socio-professionnelle de certains usagers proches de l'emploi.

### Séances d'information collectives

Au total pour l'année 2022, 63 séances d'information thématiques ont été dispensées au sein du CRIPEL à destination des bénéficiaires. 411 personnes ont suivi ces séances. Cela représente une augmentation sensible par rapport à l'année 2021 dans la continuité de la reprise post-covid (57 séances pour 313 participants sur l'année).

Thématiques	Nombres de séances	Dates
Équivalence de diplôme	23	13-01-22 27-01-22 10-02-22 24-02-22 10-03-22
		24-03-22 07-04-22 21-04-22 05-05-22 19-05-22
		02-06-22 16-06-22 07-07-22 18-08-22 01-09-22
		15-09-22 29-09-22 13-10-22 03-11-22 24-11-22
		08-12-22 10-11-22 21-12-22
Recherche d'emploi	40	04-02-22 14-01-22 18-01-22 25-02-22 01-03-22
		25-01-22 22-02-22 15-03-22 25-03-22 11-01-22
		15-02-22 22-03-22 08-04-22 19-04-22 29-04-22
		03-05-22 10-05-22 17-05-22 24-05-22 10-06-22
		21-06-22 28-06-22 20-05-22 01-07-22 05-07-22
		12-07-22 29-07-22 26-08-22 30-08-22 13-09-22
		16-09-22 20-09-22 11-10-22 18-10-22 04-11-22
		15-11-22 02-12-22 06-12-22 22-11-22

## Formation permis de conduire théorique

### Introduction

A l'heure actuelle, la compétitivité du marché de l'emploi pousse les employeurs à être de plus en plus exigeants. En effet, la demande étant supérieure à l'offre, les employeurs se trouvent devant l'embaras du choix pour embaucher. L'une des conditions souvent demandées pour les emplois peu qualifiés est la possession d'un permis de conduire. Pour obtenir un emploi, ce n'est pas seulement un atout, il s'avère souvent indispensable. Ne pas être en possession de celui-ci peut donc constituer un frein majeur à l'emploi. Le coût de l'obtention d'un permis de conduire est élevé. En effet, pour les personnes qui n'ont pas des moyens financiers suffisants, cela représente un investissement conséquent.

Parmi le public accompagné par le service, certains sont proches de l'emploi, avec toutes les compétences demandées, mais l'absence du permis reste un obstacle à leur engagement. Pour répondre à ce manque, le CRIPEL a mis en place ce projet. Par le passé, cette formation était dispensée par un formateur d'une auto-école par le cadre d'une procédure par marché public.

A partir de 2021, cette formation a été reprise en interne afin de pouvoir prendre davantage en considération les spécificités inter-culturelles de notre public.

Théorie  
PERMIS de  
CONDUIRE

sources et inspiration :  
[www.permisdeconduire-online.be](http://www.permisdeconduire-online.be)



## Public

La formation s'adresse à toutes les personnes étrangères ou d'origine étrangère, motivées à la recherche d'un emploi avec un minimum de bases en français (niveau de français A2). L'objectif est de donner accès à une formation théorique complète et d'accompagner jusqu'à la passation de l'examen théorique.

Conduire est aussi un gage de liberté et d'émancipation. Or, parmi le public du CRIPEL, nombreuses sont les femmes qui ne possèdent pas ce permis. Afin de leur permettre d'augmenter les chances d'obtenir un emploi, le CRIPEL privilégie donc les femmes dans le recrutement pour cette formation.

La sélection des stagiaires est réalisée suite à une inscription préalable des candidats. La sélection du groupe se fait en fonction de critères spécifiques préétablis tels que la motivation et la disponibilité ainsi que la connaissance du français de base. L'objectif est de constituer un groupe homogène pour assurer le bon déroulement de la formation.

## Organisation pratique

En 2022, le DiSISMi a dispensé deux modules de formation au permis de conduire théorique qui se sont déroulés du 24 mai au 14 juin et du 22 novembre au 16 décembre. 15 personnes par modules ont été sélectionnées pour participer à la formation. La formation dure approximativement 65h et accompagne les participants jusqu'à l'examen théorique.

Sur les 30 personnes sélectionnées, il y avait 20 femmes et 10 hommes qui ont participé à la formation.

## Accompagnement collectif des personnes étrangères et d'origine étrangère à l'extérieur du CRIPEL

Les personnes étrangères ou d'origine étrangère ont des besoins différents en termes de service et de fréquence des contacts avec le CRIPEL. Pour expliquer les différents services proposés par le CRIPEL, des animations de groupe ont été organisées sur demande de différentes organisations. Ces animations ont pour but de présenter le CRIPEL, afin que les usagers aient une connaissance des différents services proposés par le Centre et de transmettre au public migrant les bonnes pratiques tirées des expériences d'accompagnement.

Le CRIPEL a, d'une part, la volonté de faire connaître ses services au plus grand nombre de partenaires potentiels, dans l'optique de renforcer son réseau. Il souhaite développer des liens privilégiés avec les différents acteurs de terrain prenant en charge les aspects de la problématique que le CRIPEL n'accompagne pas. D'autre part, il informe les différents publics n'ayant pas le réflexe de se diriger vers le CRIPEL.

Ce projet répond à un besoin de transversalité dans l'action du CRIPEL et du paysage associatif liégeois. Cela passe par la mobilisation des ressources existantes dans les différentes associations pour pouvoir envisager tous les aspects d'une problématique. De plus, cette meilleure connaissance mutuelle peut rendre plus efficaces les actions menées par le service social dans la mesure où les effets néfastes d'une prise en charge multiple d'une situation peuvent être diminués voire évités (« sur-orientation », « double emploi », ...).

*Les objectifs de ces rencontres sont de faire connaître le CRIPEL et ses différents services et de répondre aux questions posées en s'adaptant au public.*

*En général, les thématiques abordées consistent à :*

- faire connaître les différents secteurs du marché du travail ;
- définir les différents types de contrat de travail ;
- connaître quelques plans d'embauches ;
- expliquer les différents types de séjour ;
- informer sur les différentes procédures en lien avec le public rencontré ;
- différents types de permis de travail ;
- informer sur les procédures liées à l'équivalence de diplômes ;
- regroupement familial ;
- différents types de visa ;
- naturalisation/déclaration de nationalité ;
- asile ;
- équivalence de diplôme ;
- etc.

**Suite à l'expérience des années antérieures, les animations s'adaptent aux besoins du public : niveau scolaire, maîtrise du français, identification des besoins, etc. Elles sont participatives et interactives. Elles s'alimentent des questions des participants.**

## Formation procédure d'asile et droits y afférents (DAZIBAO)

DAZIBAO en partenariat avec l'asbl Le Monde des possibles.

Les demandeurs d'asile passent un temps considérable dans les centres sans information ni apprentissage. Une fois leur procédure terminée, qu'ils soient reconnus réfugiés ou non, ils se retrouvent souvent démunis face à une réalité jamais évoquée avec eux. C'est pourquoi le projet DAZIBAO a vu le jour et a permis de mettre en place des animations de groupe pour demandeurs d'asile, axées sur la procédure d'asile et les droits y afférent. L'objectif de ces séances est de valoriser au maximum la période d'attente ainsi que les ressources personnelles des personnes demandeuses d'asile des centres ouverts de la Croix Rouge.

Le projet Dazibao s'organise en partenariat avec l'asbl Le Monde des Possibles. Il se déroule sous forme de séances de groupe. Les animations sont participatives et partent essentiellement de ce que les demandeurs d'asile vivent dans les centres pour essayer de rapprocher l'animation au plus près de leur réalité et ainsi leur faire prendre part intégrante au processus d'information. Le CRIPEL assure la partie juridique de la procédure d'asile et les infos sur la nationalité.

**Durant l'année 2022, il y a eu quatre sessions organisées, respectivement les 22 février, 08 mars, 10 mai et 28 juin pour 28 participants au total.**

## Séances de formation et information sur demande

En 2022, les organismes demandeurs et pour lesquels des séances d'infos ont pu être organisées sont :

- **Hospit'Jobs** (projet ISP de l'ASBL Le Monde des possibles) : 3 séances de 3h00 sur le thème de l'accès au marché du travail, respectivement les 22 mars, 01 avril et 10 octobre, pour un total de 32 participants.
- **Job Diversity** (projet ISP de l'ASBL Live in color) : 2 séances de 2h00 sur le thème de l'accès au marché du travail, respectivement les 17 mars et 10 juin, pour un total de 20 participants.
- **Particip'Action** (projet APVE Forem de l'ASBL Dora Dores) : 1 séance de 2h00 sur le thème de la procédure d'équivalence de diplômes le 19 août, pour 3 participants.
- **Job Reflex** (projet APVE Forem de l'ASBL A.U.R.E.Lie) : 2 séances de 2h00 sur le thème de l'équivalence de diplômes et la nationalité les 30 mars et 05 octobre, pour un total de 13 participants.

## Formation et information pour les professionnels

En 2022, le DiSISMi a également accompagné des acteurs de deuxième ligne. Cet accompagnement se fait par le biais de formations, de séances d'information ou, au quotidien, par e-mail ou téléphone. Ces contacts avec les opérateurs, même s'ils ne font pas partie de l'objectif principal du projet, sont nécessaires pour assurer une bonne coordination entre les acteurs concernés par le domaine de l'insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Ils créent du lien, des ponts, entre les différents services et permettent, souvent, de fournir un meilleur suivi pour les bénéficiaires.

## Séance d'information sur l'entrepreneuriat

En 2022, le Cripel, en collaboration avec Interra, a organisé une séance sur l'entrepreneuriat à destination des professionnels du secteur.

Date : le 30 novembre  
lieu: la Maison des Sports  
12, rue des Prémontrés 4000 Liège  
Intervenant : Vicente Balseca Hernandez  
Participation : 10 personnes

VOUS ÊTES UNE PERSONNE ISSUE DE L'IMMIGRATION ET VOUS AVEZ DÉJÀ PENSÉ À L'ENTREPRENEURIAT ?

**SÉANCE d'INFOS** sur l'entrepreneuriat

le 30/11  
10h Maison des Sports  
Rue des Prémontrés 12 - 4000 LIÈGE

Intervenant: Vicente Balseca Hernandez,  
Chargé de projet InterLab chez Interra.

Inscription via le formulaire

COMMENT DEVENIR ENTREPRENEUR EN BELGIQUE ?  
QUELLES SONT LES CONDITIONS À REMPLIR ?  
QUI PEUT M'AIDER ?

contact : jobway@cripel.be

Logos: CRIPEL asbl, INTERRA, FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, Province de Liège, Liège, Wallonie, SPW

## Présentation des services sur demande

- **Croix-Rouge de Belgique** : une séance de 3h30 composée d'une présentation du CRIPEL ainsi que de la procédure d'équivalence de diplôme, le 18 octobre septembre pour 24 participants.
- **Services du secteur de l'Aide à la jeunesse de Liège** (Prévention et SAJ) : 2 séances de 3h00 composées d'une présentation du CRIPEL ainsi que du projet MENA HYMA, les 20 février et 25 avril pour un total de 50 participants.

## Conclusions

Tout d'abord, il est important de rappeler que l'analyse des données relatives à l'activité de l'année 2022 confirme la sortie de la pandémie. Cependant, les incertitudes liées à la continuité du projet FSE DiSISMi n'ont pas été sans conséquences sur les ressources humaines au sein de l'équipe et ont notamment engendré un turn-over important. Toutefois, avec 1002 personnes accompagnées en 2022 pour un total de 5470 heures, les chiffres relatifs à l'activité du service sont proches d'une année « ordinaire ». Mais il est important de rappeler qu'il s'agit ici du travail réalisé par une équipe réduite, en situation d'incertitude, avec la volonté de maintenir un accompagnement de qualité prenant en considération les spécificités, besoins et aspirations des personnes étrangères ou d'origine étrangère tout au long de leur insertion sociale et professionnelle.

Une fois de plus, il a été démontré que cet accompagnement individualisé est plus que jamais nécessaire. Alors que bon nombre de partenaires du secteur de l'ISP n'arrivaient pas à trouver des participants en recherche d'emploi pour leurs formations, les demandes d'accompagnement au DiSISMi ont dépassé les capacités de prise en charge de l'équipe actuelle et nous n'avons jamais autant orienté vers nos partenaires.

Malgré les difficultés, cette année a également été marquée par une volonté de progrès et la mise en place de nouveaux projets, comme la formation « Discovery Job » soutenue dans le cadre de l'APVE du forem. La réflexion sur les améliorations à apporter à nos pratiques se poursuit sans cesse. Quelles sont les actions pilotes qui méritent d'être développées ? Quels sont les nouveaux besoins des usagers de nos services ? Cette réflexion se nourrit de l'expérience de terrain de l'équipe en place, mais également de la rencontre de nouveaux partenaires locaux, de la concertation avec l'ensemble des CRI et l'IRFAM, mais également avec des acteurs aussi incontournables que le Forem.

Le travail de 2023 continuera dans cette voie en espérant que l'année sera marquée de nombreuses concrétisations. Plusieurs appels à projets (FSE, AMIF, Fondation Roi Baudouin...) ouvrent des perspectives de travail intéressantes et dynamiques pour que le CRIPEL puisse proposer de nouvelles approches et compléter son offre de service en mettant la priorité sur un accès à l'emploi plus rapide par la conjonction d'actions adaptées aux besoins du public (mentorat, job coaching, FLE métier, formations avec stages...) et par l'intermédiation entre les partenaires de l'ISP et les entreprises.

## 2. LES ACTIVITÉS DE DEUXIÈME LIGNE

### L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DE TERRAIN

**En 2022, 128 opérateurs ont été accompagnés en vue de favoriser la structuration des projets locaux et la professionnalisation du secteur de l'intégration. Les opérateurs ont été accompagnés sur le plan pédagogique, juridique, en matière de FLE, de citoyenneté, de communication et d'ISP.**

Opérateurs		
Action sociale au Bernalmont	Centre Multimédia Don Bosco	Ephphata
Accord d'Ebène	Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation	EVA - En vies d'Avenir
Aide aux Personnes Déplacées	CERES	Espoir & Vie
Aldi	CIEP	F41
Amitiés Belgo-Afrique	CLPS	FORMATHE
APE	Collectif contre les Violences familiales et l'Exclusion - LIEGE	FN Herstal
Aquilone	Commune de Fléron	FPS
Association de lutte contre l'exclusion (Form'Anim)	Compagnie Le corridor	Gingko Biloba
Association interrégionale Guidance et de Santé	Coordination Générale Saint-Léonard	Groupe Mira
AJS TAL-LAFI Belgique	Coordination Socio-Culturelle de Sainte-Marguerite	HEPL
Au Petit Soleil	CPAS de Beyne-Heusay	Ilo Citoyen
BCB - B comme BeBright	CPAS de Blégny	Impact Emploi Asbl
CALIF	CPAS d'Esneux	Infor-Femmes Liège
CAP Migrants	CPAS de Fléron	Instants Productions
Caritas International Belgique	CPAS de Soumagne	INTERRA
CEDEM	CVDT	JEFAR
CEFA	Daara Al Ilm	KUL
Centre Culturel arabe en pays de Liège	Devenirs	La Proximité
Centre culturel arménien ARAKS	Dora Dorès	La Bobine
Centre d'Action Laïque de la province de Liège	Duo for a Job	La Charlemagn'rie
Centre de Jeunesse du Quartier de l'Ouest	Eclat de Rire	La Ligue des Familles
Centre d'Enseignement Saint-Laurent, Liège	Eclosia	La Maison blanche de Glain
Centre d'Orientation et de Formation	Ecole Saint-Servais	La Marguerite
Centre interculturel Agora	Ecouter, soutenir, agir	La Passerelle
Centre Liégeois de Formation	Elan de cœur	La Payote

## Opérateurs

La Porte ouverte visétoise	PCS Amay	Service International de Recherche, d'Education et d'Action Sociale - SIREAS
La Proximité	PDS	Service Social des Etrangers
La ruche à projets à Seraing	Perspectives	Shika Get In
La Tchicass	Peuple Et Culture en Wallonie et à Bruxelles	Solidaires de Barchon
Le Monde des Possibles	PhiloCité	Soyons humains
Leonardo Da Vinci	Plateforme liégeoise sur les mariages forcés et les violences liées à l'honneur	Step métiers
Les Sarments	Point d'Appui	Surya
LIVE IN COLOR	Proforma	TELE - SERVICE LIEGE
Ma Joly Afrique	Promotion et Culture	Tibi Afrique de l'Ouest
Maison de quartier Thier-à-Liège	Promouvoir les Sports en Afrique et Belgique (PSAB)	TSHINTU
Mimosa asbl	Réso (antenne Liège)	ULiège
MIREL	Sainte-Walburge	Union des femmes ukrainiennes en Belgique
Meridian	Scan-R	Vie Féminine
MOC Liège	Sécurité sociale solidaire	Ville de Herstal
Msaada Foundation	SEFOP	Ville de Liège
Musée des transports en commun de Wallonie	Service citoyen	Wallonie Bruxelles International
OFMI	Service d'Actions Sociales	Zephyr
PAC	Service d'Aide aux Migrants asbl	

### **Accompagnement juridique**

*En 2022, 31 opérateurs ont été accompagnés sur le plan juridique.*

Au travers de ses prestations, en matière de droit des ASBL, l'accompagnement juridique fournit, par son contenu, un service d'appui, de conseils et d'accompagnement dans toutes les étapes de vie d'une ASBL. De la création, à la gestion et au développement. Il donne le cadre juridique dans lequel les ASBL peuvent évoluer afin non seulement de répondre au mieux aux exigences légales mais également de se saisir du cadre légal pour développer des pratiques de bonne gouvernance. L'accompagnement juridique peut également être proposé aux associations reconnues ILI pour l'axe « Permanences sociales et juridiques » et qui auraient des questions en matière de droits des étrangers (22 opérateurs accompagnés).

### **Accompagnement pédagogique**

*En 2022, 98 opérateurs ont été accompagnés sur le plan pédagogique. Certains opérateurs ont été accompagnés individuellement, d'autres opérateurs ont été accompagnés via la diffusion d'informations, de documentations et via les plateformes.*

Dans l'accompagnement pédagogique et méthodologique, l'approche débute par l'analyse des ressources et l'élaboration des objectifs. Les réseaux d'opérateurs locaux sont présentés. Ensuite, le service apporte un appui aux ILI dans la clarification, l'élaboration et l'évaluation de leurs projets ainsi qu'une description du paysage des subventions de la Province de Liège, ville de Liège, APE, PCI, SPW, et autres. Ces accompagnements permettent également d'appuyer certains opérateurs dans l'organisation de formations et d'évènements ou dans la promotion de leurs activités.

## Accompagnement FLE

*En 2022, 31 opérateurs ont été accompagnés sur la thématique du FLE.*

L'accompagnement thématique poursuit toujours un objectif « qualité » mais il s'étend à l'ensemble des ILI ainsi qu'à tout le réseau FLE. Il s'inscrit dans la continuité des objectifs de la plateforme FLE, c'est à dire de poursuivre la structuration, la professionnalisation et l'institutionnalisation du secteur.

Les sous-objectifs :

- rencontrer les Initiatives Locales d'Intégration sur le terrain ;
- informer, conseiller et répondre aux interrogations des opérateurs ;
- relever les besoins et les difficultés au regard du diagnostic du réseau FLE liégeois ;
- articuler l'accompagnement collectif et individuel afin d'impulser de nouvelles actions répondant aux nouvelles réalités de terrain.

## Le portail wallon de l'offre en Français Langue Etrangère et en FLE-Alpha

Le portail wallon, outil de visibilité des actions en FLE, FLE-Alpha et Alpha, a fait l'objet d'un encodage intensif. En effet, chaque opérateur a fourni au CRIPEL ses offres de formations organisées par type de cours. Chaque module a fait l'objet d'un encodage spécifique. L'actualisation de cet outil s'organisera en fonction du flux des offres et des changements opérés sur le terrain.

## Accompagnements collectifs :

*Suite à l'identification de besoins auprès des opérateurs, deux séminaires FLE ont été proposés.*

*Vous les retrouverez page 48.*

## Accompagnement Citoyenneté

*En 2022, 31 opérateurs ont été accompagnés sur la thématique de la citoyenneté.*

L'accompagnement individuel thématique a donné lieu à plusieurs réunions avec les opérateurs œuvrant dans l'axe citoyenneté en 2022, sur le terrain.

Suite à l'identification de besoins auprès des opérateurs et des GT organisés, des accompagnements collectifs en citoyenneté ont également été proposés.

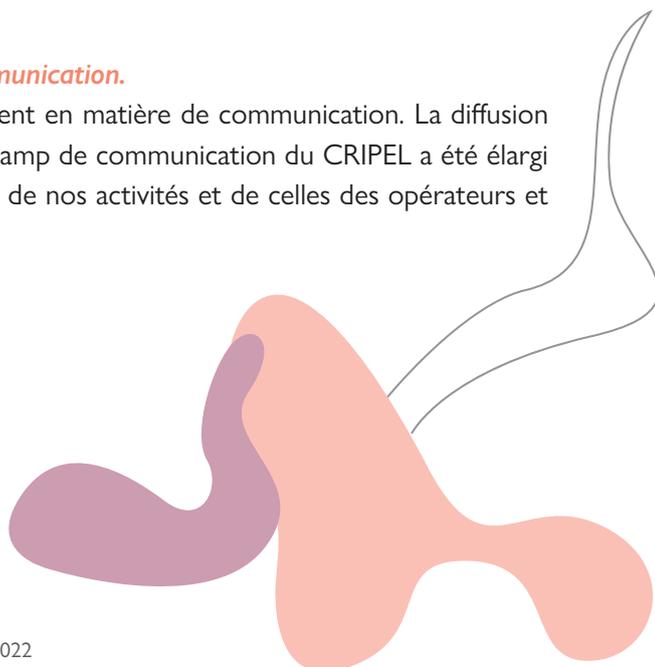
Les thématiques abordées lors de ces accompagnements collectifs sont :

Les impôts	19 avril	5 participants
La santé	30 mars	14 participants
Vie quotidienne	18 mai	7 participants
Le logement	29 juin	7 participants
Journée sécurité sociale	21 septembre	30 participants
L'enseignement	9 novembre	3 participants

## Accompagnement Communication

*En 2022, 7 opérateurs ont été accompagnés sur le plan de la communication.*

Le CRIPEL a poursuivi sa mission d'information et d'accompagnement en matière de communication. La diffusion se fait par courriel et via le bulletin trimestriel « Migr'actions ». Le champ de communication du CRIPEL a été élargi grâce au site internet, à la newsletter mensuelle pour la promotion de nos activités et de celles des opérateurs et l'utilisation accrue de la page Facebook.



# LA COORDINATION DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DANS LE RESSORT TERRITORIAL

## Plateforme Français Langue Étrangère

Active depuis de nombreuses années, la plateforme FLE représente le principal moteur du réseau Français Langue Etrangère liégeois. Les réunions rassemblent des opérateurs provenant de secteurs différents. Celles-ci visent trois objectifs centraux :

1. l'information ;
2. l'interconnaissance entre opérateurs et le renforcement d'un langage commun ;
3. l'échange autour de thématiques et problématiques identifiées par le secteur.

*En 2022, la plateforme FLE a poursuivi ses objectifs. Le nombre de participants effectif varie de 36 à 43 personnes.*

PTF FLE	Nombre de participants
29 mars	43 personnes
1er juin	43 personnes
7 octobre	36 personnes

### Les concertations FLE dites « Plateformes territoriales »

L'orientation du public, la gestion de l'offre et de la demande, la complémentarité des actions, sont autant de sujets qui méritent une réflexion pragmatique et une collaboration étroite avec les opérateurs de terrain. Les plateformes FLE rassemblent un grand nombre de participants lors de chaque réunion, un chiffre qui n'est pas toujours propice aux échanges approfondis sur des sujets plus spécifiques. C'est pourquoi la mise en place de réunions de concertation territoriales a été envisagée sur des secteurs identifiés visant un ensemble de quartiers, de villes et/ou de communes. Ces réunions sont considérées comme un prolongement de la plateforme FLE et permettent d'envisager un travail de proximité.

Bressoux - Droixhe - Amercoeur - Outremeuse	30 mai	5 personnes
Beyne-Heusay – Blegny – Soumagne – Fléron – Visé – Esneux	30 mai	5 personnes
Herstal – Vottem – St-Léonard – Thier à Liège Quartier nord	20 juin	7 personnes
Centre-ville – Laveu – Ste-Marguerite – Ste-Walburge – Burenville	20 juin	7 personnes
Seraing – Flémalle – Jemeppe – Grâce-Hollogne Rocourt – Ans – Montegnée – St-Nicolas – Huy – Waremme	27 juin	5 personnes
Vennes – Fétinne – Longdoz – Angleur – Chênée Grivegnée – Guillemins – Sclessin	27 juin	7 personnes
Herstal – Vottem – St-Léonard – Thier à Liège Quartier nord	15 septembre	8 personnes
Seraing – Flémalle – Jemeppe – Grâce-Hollogne Rocourt – Ans – Montegnée – St-Nicolas – Huy – Waremme	15 septembre	5 personnes
Beyne-Heusay – Blegny – Soumagne – Fléron – Visé – Esneux	17 octobre	4 personnes
Bressoux - Droixhe - Amercoeur - Outremeuse	17 octobre	5 personnes
Vennes – Fétinne – Longdoz – Angleur – Chênée Grivegnée – Guillemins – Sclessin	25 octobre	8 personnes
Centre-ville – Laveu – Ste-Marguerite – Ste-Walburge – Burenville	7 décembre	8 personnes

Ces réunions visent donc à :

- amener de la cohérence dans l'orientation du public FLE ;
- favoriser l'utilisation d'outils communs ;
- analyser l'état des lieux de l'offre de chaque territoire afin d'envisager la complémentarité des actions ;

*Douze réunions ont eu lieu en 2022. Elles ont permis d'impulser de nouvelles dynamiques de collaboration mais aussi de faire état des attentes et des constats des opérateurs.*

## Les groupes de travail

En 2022, une nouvelle mouture de préparation des plateformes a été mise en place. Suite à un sondage sur les attentes des opérateurs pour les perspectives de l'année, nous avons organisé quatre groupes de travail (GT) préparatoires à celles-ci. En effet, cela permet d'entamer une réflexion plus profonde sur les besoins et les attentes des opérateurs. Les opérateurs sont entendus et travaillent de concert avec le CRIPEL afin d'améliorer leur pratique et d'échanger sur des thématiques précises.

Groupes de travail		
Création d'outils communs	25 février	9 personnes
Les outils numériques	6 mai	10 personnes
FLE métiers	9 septembre	11 personnes
La fracture numérique	18 novembre	2 personnes

### Plateforme Citoyenneté

Tout comme la plateforme FLE, la plateforme citoyenneté poursuit trois objectifs principaux :

1. l'information ;
2. l'interconnaissance entre opérateurs et le renforcement d'un langage commun ;
3. l'échange autour de thématiques et problématiques identifiées par le secteur.

*En 2022, la plateforme Citoyenneté s'est réunie quatre fois. Le nombre de participants effectif varie de 24 à 33 personnes.*

PTF Citoyenneté	Nombre de participants
2 février	24 personnes
3 mai	29 personnes
6 septembre	29 personnes
22 novembre	33 personnes

### Les concertations Citoyenneté dites « Plateformes territoriales »

L'orientation du public, la gestion de l'offre et de la demande, la complémentarité des actions, sont autant de sujets qui méritent une réflexion pragmatique et une collaboration étroite avec les opérateurs de terrain. Les plateformes Citoyenneté rassemblent un grand nombre de participants lors de chaque réunion, un chiffre qui n'est pas toujours propice aux échanges approfondis sur des sujets plus spécifiques. C'est pourquoi la mise en place de réunions de concertation territoriales a été envisagée sur des secteurs identifiés visant un ensemble de quartiers, de villes et/ou de communes. Ces réunions sont considérées comme un prolongement de la plateforme Citoyenneté et permettent d'envisager un travail de proximité.

*Douze réunions ont eu lieu en 2022. Elles ont permis d'impulser de nouvelles dynamiques de collaboration mais aussi de faire état des attentes et des constats des opérateurs.*

Bressoux - Droixhe - Amercoeur - Outremeuse	30 mai	5 personnes
Beyne-Heusay - Blegny - Soumagne - Fléron - Visé - Esneux	30 mai	5 personnes
Herstal - Vottem - St-Léonard - Thier à Liège - Quartier nord	20 juin	7 personnes
Centre-ville - Laveu - Ste-Marguerite - Ste-Walburge - Burenville	20 juin	7 personnes
Seraing - Flémalle - Jemeppe - Grâce-Hollogne - Rocourt - Ans - Montegnée - St-Nicolas - Huy - Waremme	27 juin	5 personnes
Vennes - Fétille - Longdoz - Angleur - Chênée - Grivegnée - Guillemins - Sclessin	27 juin	7 personnes
Herstal - Vottem - St-Léonard - Thier à Liège - Quartier nord	15 septembre	8 personnes

Seraing – Flémalle – Jemeppe – Grâce-Hollogne – Rocourt – Ans – Montegnée – St-Nicolas – Huy – Waremme	15 septembre	5 personnes
Beyne-Heusay – Blegny – Soumagne – Fléron – Visé – Esneux	17 octobre	4 personnes
Bressoux - Droixhe - Amercoeur - Outremeuse	17 octobre	5 personnes
Vennes – Fétinne – Longdoz – Angleur – Chênée – Grivegnée – Guillemins – Sclessin	25 octobre	8 personnes
Centre-ville – Laveu – Ste-Marguerite – Ste-Walburge – Burenville	7 décembre	8 personnes

## Les groupes de travail

En 2022, une nouvelle mouture de préparation des plateformes a été mise en place. Suite à un sondage sur les attentes des opérateurs pour les perspectives de l'année, nous avons organisé dix groupes de travail (GT) préparatoires à celles-ci. En effet, cela permet d'entamer une réflexion plus profonde sur les besoins et les attentes des opérateurs. Les opérateurs sont entendus et travaillent de concert avec le CRIPEL afin d'améliorer leur pratique et d'échanger sur des thématiques précises.

Les statuts de séjour en Belgique	21 janvier	4 personnes
Les impôts	21 janvier	3 personnes
La santé	21 janvier	1 personne
La sécurité sociale	21 avril	5 personnes
La vie quotidienne	21 avril	4 personnes
Le logement	21 avril	5 personnes
L'égalité des chances et des genres	29 août	10 personnes
L'enseignement	29 août	9 personnes
Les institutions belges et internationales	31 août	10 personnes
Les assurances	31 août	9 personnes

## Plateforme Insertion Socioprofessionnelle (ISP)

*En 2022, la plateforme ISP du CRIPEL s'est réunie cinq fois en présentiel. Le nombre effectif de participants varie de 10 à 20 participants.*

En 2022, la plateforme ISP a abordé les points suivants :

- Point actualités du CRIPEL et de CALIF ;
- Présentations de projets d'opérateurs : « Job Academy » et « Bright future » de Be face, « InterLab » d'Interra, « Job ReFLEX-H » d'Aurélië, « Discovery Job » et JobWay » du CRIPEL, « Escape Game » de CALIF, « Job Diversity » de Live in color, formations TIC et ISP à la Charlemagn'rie ;
- Présentation du Service d'Accueil des Demandeurs d'Asile « SADA » du CPAS de Liège et présentation de l'EFT « Le pont » ;
- Point actualité de l'Instance Bassin EFE et retour de la CCSR ;
- Retour du comité de pilotage « Pratique inclusives » ;
- Projets retenus du nouvel appel à projets FSE - questions/réponses ;
- Réflexion de groupe : Enjeux de complémentarité entre les projets retenus à destination des personnes étrangères ou d'origine étrangère (PE/POE) ; les causes de pénurie des bénéficiaires dans certaines filières de formation ; et les thèmes à aborder en plateforme ISP en 2023.

PTF ISP	Nombre de participants
22 janvier	13 personnes
22 mars	15 personnes
14 juin	11 personnes
13 septembre	20 personnes
29 novembre	10 personnes

## Plateforme des Services Sociaux et Juridiques (SSEJ)

La plateforme des services sociaux et juridiques poursuit trois objectifs principaux :

1. L'information en lien avec les permanences sociales et juridiques ;
2. L'échange autour de thématiques spécifiques en lien avec les permanences sociales et juridiques ;
3. L'interconnaissance entre opérateurs.

*En 2022, la plateforme des services sociaux et juridiques du CRIPEL s'est réunie quatre fois et a rassemblé entre 20 et 27 personnes.*

En 2022, la plateforme SSEJ a abordé, entre autres, les points suivants :

- Retour sur l'appel à projets ILI et présentation des nouveaux projets ILI ;
- Échanges et réflexions sur les thématiques que les partenaires souhaiteraient aborder pendant l'année 2022 ;
- Présentation de l'outil sur les permanences sociales et/ou juridiques des partenaires ;
- Point d'information sur le nouveau site « Point contact anti-traite » pour les victimes de la traite des êtres humains et sur le projet « Permis de conduire » du département Jobway du CRIPEL ;
- Les droits des travailleurs en séjour illégal : rappel du cadre légal et nouveautés en matière de défense ;
- Actualités concernant le parcours d'intégration des Ukrainiens ;
- Actualités juridiques en Droit des Étrangers.

PTF SSEJ	Nombre de participants
21 mars	19 personnes
21 juin	22 personnes
4 octobre	28 personnes
13 décembre	23 personnes

## Plateforme Interculturalité

*En 2022, la plateforme interculturelité s'est réunie quatre fois et le nombre effectif de participants varie de 17 à 21 participants.*

C'est un lieu de rencontre et d'information dans lequel les opérateurs interculturelité peuvent structurer leurs efforts, réfléchir à des projets communs et échanger de bons procédés et pratiques.

PTF Interculturalité	Nombre de participants
10 mars	21 personnes
09 juin	18 personnes
11 octobre	20 personnes
6 décembre	17 personnes

Cette année, la plateforme Interculturalité a abordé, entre autres, les points suivants :

- Appel à projets ILI ;
- Retour des 3 groupes de travail thématiques (interculturalité, duos vers l'inclusion et lutte contre le racisme) ;
- Actualités des opérateurs et du CRIPEL ;
- Présentation de projets individuels des opérateurs : « Transports d'ici et d'ailleurs » par le Musée des transports, « Les histoires des autres » par Instants Productions asbl, « Saveurs en Couleur » et « Espace gastronomie » par la Ville d'Herstal et « 7<sup>ème</sup> ciel » par l'ASBL Infor-femmes ;
- Le répertoire ILI ;
- Réflexions et perspectives pour 2023.

## Les groupes de travail

En 2022, afin de donner suite à la demande des opérateurs de partager davantage de leur pratique entre eux, nous avons mis en place des groupes de travail et proposé des espaces de discussions pour rassembler les opérateurs par axe subventionné :

- Duos vers l'inclusion ;
- Interculturalité ;
- Lutte contre le racisme.

L'idée est aussi de dynamiser la participation des membres et alimenter la plateforme et les échanges entre ceux-ci. Nous avons proposé une première session pour brainstormer et définir les actions à mettre en place. Ensuite des sessions d'une demi-journée ont été organisées pour échanger sur les besoins identifiés.

Cette année, les GT ont abordé, entre autres, les points suivants :

- Présentation des projets d'opérateurs par thématique ;
- Difficultés rencontrées dans la réalisation du projet ;
- Partage des pratiques via la création d'un padlet par axe.

Thématiques	Dates	Total du nombre de participants
GT Duos vers l'inclusion	24 février, 31 mars, 5 mai, 22 septembre	19 personnes
GT Lutte contre le racisme	24 février, 30 mars, 4 mai, 6 octobre	9 personnes
GT Interculturalité	24 février, 30 mars, 4 mai	22 personnes

## Les interventions

En 2022, pour donner suite à l'identification de besoins des opérateurs, des interventions des projets interculturalité ont été proposées. Ces trois journées ont permis de comprendre les imprécisions de l'écriture du projet, de se remettre en question dans leurs pratiques habituelles, de prendre connaissance des critères des projets interculturels avec des exemples pratiques, de partager de manière très participative les expériences de terrain et d'obtenir des conseils, infos, pistes par les pairs et même parfois d'envisager des partenariats entre eux.

### Les points forts :

- Retour critique et éclairé sur les projets et pistes concrètes sur chaque projet présenté ;
- Qualité des échanges en petit groupe ;
- Méthode alternant théorie le matin et pratique l'après-midi ;
- Partage d'outils ;
- Intervenante spécialisée dans la matière interculturalité et les projets ILLI.

Cette activité a permis de rassembler 15 opérateurs subventionnés et d'analyser 18 projets de manière individuelle où chacun d'entre eux a reçu un feedback personnalisé avec des points d'amélioration ; et de manière collective où chaque participant a contribué à la réflexion globale du projet.

Intervention	Nombre d'opérateurs
13 juin	5
16 juin	4
21 juin	6

## Plateforme de Lutte contre le racisme

En 2022, les membres de la plateforme se sont réunis quatre fois et le nombre de participants effectif varie de 17 à 21 personnes.

Les objectifs de la plateforme sont de renforcer les liens entre les opérateurs des domaines de l'intégration, de la culture et de l'éducation permanente, mener plusieurs actions communes dans le cadre de la plateforme, communiquer des infos sur les thématiques de la lutte contre les discriminations, de l'interculturalité et la promotion de la diversité et contribuer à la déconstruction des préjugés.

En 2022, la plateforme s'est penchée sur le contenu de plusieurs activités : la Journée Mondiale des Réfugiés, les Rencontres Interculturelles Liégeoises et la Journée Internationale des Migrants.

Un bilan du label PCI 2019-2022 a été fait et les activités du label PCI 2022-2025 ont été présentées. La méthodologie de préparation des projets a également été expliquée.

PTF Lutte contre le racisme	Nombre de participants
10 mars	21 personnes
9 juin	18 personnes
11 octobre	20 personnes
6 décembre	17 personnes

## PLAN LOCAL D'INTÉGRATION

En 2022, le CRIPEL a relancé son Plan Local d'Intégration et a mis en place une méthodologie afin de le renouveler en 2023. Le PLI est un plan d'actions qui a pour objectif de favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, sur le territoire de compétences du CRIPEL, en mettant en évidence les besoins spécifiques de ce public, en identifiant l'offre existante pour répondre à ces besoins et en prévoyant des stratégies d'action en concertation avec les partenaires. Ce plan fait partie intégrante de nos missions qui, en tant que Centre Régional d'Intégration, joue un rôle d'accompagnement et de coordination des partenaires, tout en apportant le soutien nécessaire à la réalisation de leurs actions.

À cette fin, le CRIPEL procédera à un diagnostic du territoire de son futur Plan Local d'Intégration. À partir de cet état des lieux, nous allons proposer un plan composé de recommandations et d'actions en vue d'atteindre les objectifs déterminés par la Région wallonne. Celui-ci met en rapport ces recommandations avec les moyens (financiers, humains, logistiques), les ressources locales (associatives, publiques et privées) et la population étrangère.

### Matinée « Enjeux et perspectives du secteur de l'intégration à Liège »

ENJEUX ET PERSPECTIVES DU SECTEUR DE L'INTÉGRATION À LIÈGE

9H30 - 12H 29.11.2022 Cité Miroir 22, Place Xavier Neujean 4000 Liège

Inscription obligatoire via le formulaire

Logos : CRIPEL, Région wallonne, Province de Liège, MYRIA, Centre Régional d'Intégration

Personne de contact : Karen Sadraimaneh 04/220 59 66 - karen.sadraimaneh@cripel.be

Dans cette optique, nous avons organisé une matinée s'intitulant « Enjeux et perspectives du secteur de l'intégration à Liège », consacrée au lancement de ce nouveau Plan Local d'Intégration.

Date : 29 novembre  
Lieu : Cité Miroir –  
22, place Xavier Neujean 4000 Liège  
Participation : 68 personnes

## FORMATION DES INTERVENANTS

En chiffres : la participation aux modules de formation s'élève à 353 participants pour un total de 461 heures.

### Les formations proposées en 2022

Intitulés	Formateur-trice	Date	Participants
<b>Interculturalité, Diversité</b>			
Communication interculturelle – les bases : mieux se comprendre dans un contexte interculturel	Dina Sensi, Eden Ac	10 et 11 mai	8
Statuts des personnes étrangères et cartes d'identité	Maria Garcia, CRIPEL	27 janvier	8
Femmes et migration	Sandra Gasparotto, CRIPEL	19 mai	5
Manager la diversité d'une équipe*	Brigitte Rousseau, EPA	19 et 26 septembre	6
<b>Citoyenneté</b>			
Délivrance du programme FIC/AOC	Gabrielle Poulet, CRIPEL	8, 10, 15, 17, 22 et 24 mars	11
Délivrance du programme FIC/AOC	Gabrielle Poulet, CRIPEL	7, 9, 14, 16, 21 et 23 juin	6
Délivrance du programme FIC/AOC	Gabrielle Poulet, CRIPEL	29 novembre, 1, 6, 8, 13 et 15 décembre	12
L'andragogie des formateurs FIC/AOC	DISCRI	3, 4, 10, 17, 18, 24 février, 10, 17, 24 et 31 mars	10
Intitulés	Formateur-trice	Date	Participants
<b>Français langue étrangère</b>			
Méthode audiovisuelle du FLE : « Pourquoi pas ! »	Wivine Dreze, Commedia	22 au 26 août	16
La roue de la grammaire*	Collectif Alpha	14 mars et 16 mai	14
Débuter les TIC avec ses apprenants*	Fabien Masson, Lire et Ecrire Bruxelles	12, 13 et 14 janvier	12
Présentation des jeux sens de la répartie : une arme de communication massive*	Geneviève Smal	25 et 26 avril	8
Construire des modules actionnels pour la survie dans le quotidien	Afrodite Maravelaki	10 et 17 juin	12
Phonétique verbo-tonale dans l'apprentissage du FLE	Martine Dubois	13, 14, 20 et 21 octobre	14
L'apprentissage du FLE aux adultes	Catherine Rombaux	5 et 12 décembre	8
Test de positionnement et référentiel FLE	Wivine Dreze, Commedia	24 et 25 novembre	10
<b>Droit des étrangers</b>			
L'accès aux soins de santé	Maria Garcia, CRIPEL	20 janvier	8
Le droit d'asile et la protection subsidiaire	Maria Garcia, CRIPEL	10 février	20
Le droit de séjour I	Maria Garcia, CRIPEL	24 février	19
Le droit de séjour II	Maria Garcia, CRIPEL	24 mars	16
Le droit de séjour III	Maria Garcia, CRIPEL	21 avril	14

L'accès à l'aide sociale	Maria Garcia, CRIPEL	5 mai	14
L'accès à l'emploi	Maria Garcia, CRIPEL	19 mai	17
L'accès aux soins de santé	Maria Garcia, CRIPEL	2 juin	12
La nationalité belge et l'apatridie	Maria Garcia, CRIPEL	23 juin	10
Le parcours d'intégration des primo-arrivants en Wallonie	Maria Garcia, CRIPEL	30 juin	9
<b>Radicalismes, extrémismes et polarisation</b>			
Construction identitaire des jeunes d'origine étrangère	Sandra Gasparotto, CRIPEL	18 mars	10
Approche psychosociale de prévention du radicalisme	Manuel Comeron, ville de Liège	18 mars	8
L'extrémisme de droite en Belgique	Yves Rogister, OCAM	25 mars	10
Médiation interculturelle comme outil de prévention	Dina Sensi, Eden Ac	13 octobre	10
Comprendre et combattre les orientations extrémistes	Foued Bellali, asbl 2Bouts	20 octobre	4
Islam, de sa naissance à aujourd'hui	Karen Sadraimanesh, CRIPEL	21 octobre	5
<b>Intitulés</b>	<b>Formateur-trice</b>	<b>Date</b>	<b>Participants</b>
<b>Radicalismes, extrémismes et polarisation</b>			
Réflexion sur la prise en charge et le travail de désengagement des mineurs	Anton Vereschchagin, ULiège	21 octobre	2
Des faits, pas des fakes !	Christophe Corthouts et Jean-Denis Tourneur, CAL Liège	7 novembre	5
<b>Gestion de projets</b>			
Comptabilité simplifiée	Nancy Hardy, Peuple et culture asbl	25, 26, 27 avril et 10 mai	8
Définir, développer et évaluer les projets de son association	Nancy Hardy, Peuple et culture asbl	10, 11, 17 et 18 octobre	7
<b>Lutte contre le racisme</b>			
Introduction à la législation antiraciste et anti-discrimination	Nicha Mbuli, MRAX asbl	15 mars	10
Contre-argumentation de propos racistes	Foued Bellali, asbl 2Bouts	24 mars	15
<b>TOTAL</b>			<b>393</b>

\*Ces formations étant organisées avec Lire et Ecrire ou l'EPA.

## Les formations à la demande

### Formation *Ecrivains publics du PAC Liège*

L'objectif était de former à la démarche interculturelle les futurs écrivains publics du PAC qui seront amenés à être en contact et travailler avec un public multiculturel. Les objectifs opérationnels étant de les outiller en vue de comprendre les phénomènes migratoires, les obstacles rencontrés par les personnes migrantes, mieux connaître le réseau des services et initiatives locales vers lesquels orienter les personnes, dépasser les résistances à la rencontre interculturelle et enfin, découvrir des pistes de résolution de situations problématiques éventuelles.

Le contenu :

- Présentation du CRIPEL et du parcours d'intégration des primo-arrivants ;
- L'histoire de l'immigration en Belgique ;
- L'identité, la culture, l'intégration ;
- Analyse de chocs culturels.

Partenaire : PAC Liège

Dates : 12, 26 janvier et 7 avril

Participation : 16 personnes

## Formation des agents de la ville de Liège – Service des Sports

Participation et Relations avec les Quartiers · Service Intergénérationnel

Suite à une demande de mise en place d'une formation à la communication interculturelle à destination des équipes des différents services en lien avec les quartiers - Service Participation et Relations avec les quartiers, service intergénérationnel et service des sports, deux groupes ont été constitués avec des travailleurs et travailleuses en vue de favoriser les échanges de réflexion entre ces équipes.

La première journée a été consacrée aux thématiques suivantes :

- Les modèles de construction identitaire – l'assignation identitaire ;
- Les modèles de politiques d'intégration ;
- Les obstacles à la communication interculturelle : l'ethnocentrisme, les stéréotypes, les rapports entre les groupes culturels.

La dernière journée a été consacrée à l'analyse de cas pratiques et de situations vécues sur le terrain avec la méthode d'analyse en groupe, applications aux phénomènes sociaux de Van Campenhout L., Chaumont J-M., Frassen A. (2005) – Dunod, et la méthode d'analyse de chocs culturels - Le travail social face à l'interculturalité de Cohen- Emerique M.

Groupe 1 : 7 et 14 juin – 10 personnes ;

Groupe 2 : 9 et 16 juin – 10 personnes.

## Les mardis découvertes du CRIPEL

**MARDIS DÉCOUVERTES**

UNE APRÈS-MIDI  
POUR S'OUTILLER ET ENRICHIR  
SA RÉFLEXION DANS UNE  
DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

**RACISME  
UNE RÉALITÉ IMMERSIVE**  
DÉCOUVERTE DE L'OUTIL PÉDAGOGIQUE D'INFORMATION

« Racisme: une réalité immersive » est un outil pédagogique qui crée un espace d'information, de débat autour du racisme en mettant en partage de témoignages et de stratégies pour lutter contre toutes les formes de discrimination. Cet outil est à destination des professionnels et des adultes. Il propose trois pistes de réflexion à partir d'une vidéo de réalité virtuelle. Ces animations permettent d'aborder le racisme sous l'angle de la compréhension, de l'émotion et de l'expression.

**LE 15/02/22 DE 13H30 À 16H30**  
**LES CHIROUX - 8, PLACE DES CARMES 4000 LIÈGE**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE VIA LE FORMULAIRE**

PERSONNE DE CONTACT : SIOBHAN RENKIN  
SIOBHAN.RENKIN@CRIPEL.BE - 04/220.59.65

**CRIPEL** asbl

Une après-midi pour s'outiller et enrichir sa réflexion dans une dynamique participative. Un intervenant, un outil (jeux et ouvrages pédagogiques, concepts,...) et trois heures d'échanges.

INTITULE	DATE	PARTICIPANTS
Racisme, une réalité immersive d'Infor Femmes	15 février	19 personnes
Voyage au paradis ? de Lire et Ecrire Luxembourg	17 mai	12 personnes
Vis ma vie de femme du CVFE	20 septembre	13 personnes
Dis papa, quel jour ça ira pour les papiers ? de la Ligue des familles	8 novembre	10 personnes

### Séminaires, colloques et conférences

#### Les Midi-Conférences du CRIPEL

##### Traumatisme, déracinement et exclusion des femmes migrantes

L'équipe du Centre Exil offre un soutien médico-psycho-social mais se centre ici davantage sur les femmes. Il était question de démontrer que l'accumulation de la torture et du traumatisme sévère peut entraîner des séquelles psychiques et sociales qui vont influencer fortement leurs rapports aux autres et à la vie. La crise de la migration et le choc violent de l'exil vont les fragiliser davantage et les pousser à donner du sens à leur expérience.

Intervenante : Maria Gladys Busse, Centre Exil  
Lieu : En visioconférence via Zoom

##### Une décennie d'exode syrien

Alors que la Syrie est en guerre depuis une décennie, son immigration constitue une réalité récente au sein de notre pays. Bien que les réfugié.e.s syrien.ne.s soient principalement dans les pays limitrophes, on estime qu'ils et elles sont près de 30.000 en Belgique. Dès lors, doter les travailleur.se.s d'outils pour penser cette migration s'avère particulièrement important. L'intervention proposait de suivre l'ouvrage « Une décennie d'exil syrien : présences et inclusion en Europe ». Nous avons proposé quelques clés pour appréhender le contexte syrien et des éléments de précisions concernant la migration. Ensuite, nous avons pensé à l'inclusion au sein de la société. Pour finir, des témoignages relatifs au travail avec des exilé.e.s syrien.ne.s ont été présentés.

Intervenant : Sarah Degée, IRFAM  
Lieu : En visioconférence via Zoom

##### Les violences liées à l'honneur

La plateforme liégeoise sur les mariages forcés et les violences liées à l'honneur est née en 2011 à l'initiative de l'AMO Service Droit des Jeunes pour pallier un manque de ressources sur le terrain. Ce midi-conférence était l'occasion d'échanger sur les réalités de terrain, de se questionner sur la manière de détecter des situations de violences liées à l'honneur et de partager avec nous des outils sur l'accompagnement global des victimes.

Intervenante : Aurélie Collignon, Plateforme Liégeoise sur les mariages forcés et les violences liées à l'honneur  
Lieu : CRIE de Liège – 3, rue Fusch 4000 Liège

**MIDI conférences du CRIPEL**

**20/05** | En visioconférence via Zoom  
de 10h à 12h

Présenté comme une conférence, interactif comme une formation...  
Le midi-conférence se situe à mi-chemin entre les deux concepts.

**Infos :**  
Inscription obligatoire via le formulaire uniquement  
Contact - Siobhan RENKIN, 04 220 59 65 - siobhan.renkin@cripel.be

INTITULE	DATE	PARTICIPANTS
Traumatisme, déracinement et exclusion des femmes migrantes	11 février	26 personnes
Une décennie d'exode syrien	20 mai	9 personnes
Les violences liées à l'honneur	14 octobre	11 personnes

## Conférence « Pouvoir des hommes et autorité des femmes dans l'islam »



### Pouvoir des hommes et autorité des femmes dans l'islam

Conférence basée sur les ouvrages « Les califes maudits ».

- Réflexion d'une femme engagée -

**4.05.2022**

**Cité Miroir (Salle Ferrer) | 20h**  
22, place Xavier Neujean - 4000 Liège

### Hela OUARDI

Professeure des Universités à la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba (Tunis) et chercheuse associée au Laboratoire d'études sur les monothéismes au CNRS (France).

**Discutant : Radouane ATTIYA**

Directeur de l'Institut de la promotion des formations sur l'Islam

**Événement gratuit**

Réservation obligatoire via le lien d'inscription.

Personne de contact : Siöðhan Renkin - siোধhan.renkin@cripel.be - 04/220.59.65

Intervenante : Hela Ouardi

Discutant : Radouane Attiya

Lieu : Cité Miroir (salle Ferrer) – 22, place Xavier Neujean 4000 Liège

Participants : 67 personnes



## Colloque « Regards croisés sur la lutte contre le racisme. Enjeux et perspectives en Wallonie »

En 2013, le mouvement Black Lives Matter naissait et mettait en lumière de nouvelles manières de penser la lutte contre le racisme avec de nouveaux acteurs et de nouveaux enjeux. Cette visibilité n'a pas été sans créer des émules partout autour du globe et donc en Belgique.

Par rapport à l'ensemble de ces courants, le Discri souhaite aujourd'hui mener une réflexion de fond autour des nouveaux courants et des polarisations qui apparaissent aujourd'hui dans la lutte contre le racisme pour pouvoir faire la synthèse de ceux-ci et trouver un moyen de construire des ponts entre des acteurs aux objectifs communs.

**PROGRAMME**

09h00 Accueil

09h30 Ouverture du colloque par Madame la Ministre Christie Morreale (sous réserve).  
Présentation du colloque et de ses objectifs par Farid Nagui, Président du DisCRI.

09h45 Introduction générale :  
« Approfondir nos connaissances sur les fondements du racisme »  
**Intervenant : Edoard Delruelle (ULG)**  
Questions/Réponses relatives à l'introduction générale

10h45 Pause

11h00 Les différents courants de la lutte antiraciste »  
**Intervenant : Marco Martiniello (CEDEM)**  
Questions/Réponses

12h00 Pause midi

13h00 « Le racisme systémique »  
**Intervenante : Fatima Zibouh (Actiris)**  
Questions/Réponses

14h00 Pause

14h15 « Intersectionnalité et Blanchité »  
**Intervenante : Aïda Yancy (experte indépendante)**  
Questions/Réponses

15h45 « Le racisme au regard de la loi »  
**Intervenant e : Unia**  
Questions/Réponses

16h15 Synthèse et conclusions  
Modérateur : Patrick Montjoie, directeur du CRIBW.

**coloque**

**Regards croisés sur la lutte contre le RACISME**

Enjeux et perspectives en Wallonie.

**[30/11] 9h-16h30**

**Centre Culturel La Marlagne -**  
26, chemin des Marronniers  
5100 Wépion

[Inscription obligatoire via le formulaire]  
Personne de contact : Hélène Vanvolsem -  
info@discri.be - 081/43.55.31

Date : 30 novembre

Lieu : Centre Culturel La Marlagne – 26, chemin des Marronniers 5100 Wépion

Partenaires : DISCRI, CAI, CERAIC, CIMB, CRIBW, CRIC, CRILUX et CRVI

Participation : 90 personnes

## Séminaires FLE

### De la grammaire de l'oral à la grammaire de l'écrit

Le CRIPEL vous invite

# Séminaire FLE

27/04

au CRIE de 9h30 à 12h

3, rue Fusch 4000 Liège

Inscriptions via le formulaire  
Contact : Gabrielle POULET – 04/220.25.52  
gabrielle.poulet@cripel.be –

## DE LA GRAMMAIRE DE L'ORAL À LA GRAMMAIRE DE L'ÉCRIT

Intervenant.e.s :

- Maria-Alice MÉDIONI, Didacticienne des langues et Responsable du GFEN (Groupe Français d'Éducation Nouvelle) ;
- Dan VAN RAEMDONCK, Docteur en Philosophie et Lettres à l'Université Libre de Bruxelles et Professeur de linguistique française à TULB.

PROGRAMME

9h30 - Accueil  
9h45 - Maria-Alice Médioni (intervention et questions/réponses)  
10h45 - Pause  
11h00 - Dan Van Raemdonck (intervention et questions/réponses)  
12h00 - Fin

Date : 27 avril

Lieu : CRIE de Liège – 3, rue Fusch 4000 Liège

Participation : 11 personnes



### L'évaluation en question(s)

Date : 28 novembre

Lieu : CRIE de Liège – 3, rue Fusch 4000 Liège

Participation : 24 personnes

Le CRIPEL vous invite au

# Séminaire FLE

28/11

au CRIE de 9h30 à 12h

3, rue Fusch 4000 Liège

## L'ÉVALUATION EN QUESTION(S)...

PROGRAMME

09h30 - Accueil  
09h45 - Intervention et questions/réponses par Marielle MARECHAL, Première chargée d'enseignement (ISLV : enseignements et formations de français) ;  
10h45 - Pause  
11h00 - Intervention et questions/réponses par Wivine DREZE, Maître assistante retraitée de l'Université de Mons.  
12h00 - Fin

Inscription obligatoire via le formulaire  
Personne de contact : Gabrielle POULET  
04/220.25.52 - gabrielle.poulet@cripel.be



# LES ACTIVITES D'INTÉGRATION ET/OU DE SENSIBILISATION

## Spectacle Yakouta



Date : 12 mars

Lieu : Cité Miroir – 22, place Xavier Neujean 4000 Liège

Participation : 20 personnes

## Projections « On demande pas la lune »

Ces projections ont permis de présenter « On demande pas la lune », le nouveau film du CRIPEL. A travers des ateliers de théâtre sur le thème des identités multiples, un groupe de jeunes a partagé son vécu, ses blessures, ses questionnements... La caméra les capte au plus près.

Le film a été projeté lors de 3 rencontres qui ont permis aux professionnels de s'approprier l'outil et de découvrir les thématiques qui pouvaient être abordées avec leurs publics. Les protagonistes du film, la réalisatrice et l'animatrice des ateliers de théâtre étaient présents pour répondre aux différentes questions.

Suite à ces trois projections organisées par le CRIPEL, les opérateurs et partenaires ont fait appel à nous afin de présenter le film et d'animer les débats au sein de leurs organismes.

Date : 16 mars, 19 avril et 12 mai  
Lieu : CRIE de Liège – 3, rue Fusch 4000 Liège  
Participation : 54, 31 et 57 personnes

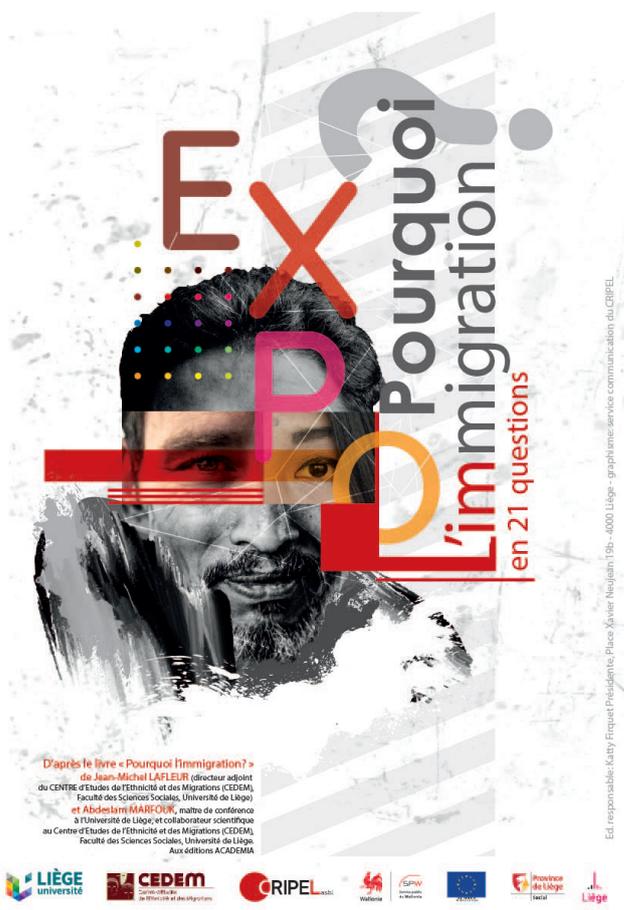
Organisme	Date	Participants
La Tchicass (et les partenaires)	4 mars	14 personnes
Le Cercle Julien Lahaut	14 mai	10 personnes
L'IPES de Seraing	18 mai	50 personnes
CHR Citadelle	20 mai	12 personnes
La Tchicass	25 juin	80 personnes
L'Aquilone	21 octobre	60 personnes
Centre culturel de Seraing	26 octobre	20 personnes
Plateforme liégeoise sur les mariages forcés et les violences liées à l'honneur	15 décembre	15 personnes

## Exposition « Pourquoi l'immigration ? En 21 questions »

Combien y a-t-il d'immigrés en Belgique ? Occupent-ils les emplois des Belges ? Sont-ils intégrés ? Peut-on fermer les frontières ? L'exposition présente au grand public les réponses claires et concises que font Jean-Michel Lafleur et Abdelsam Marfouk dans leur ouvrage du même titre. De manière ludique et pédagogique, le livre a été retranscrit en 26 rolls-up.

Suite aux résultats de sondages et d'enquêtes, l'opinion des Belges sur des thèmes tels que l'impact économique de l'immigration, l'intégration, la fermeture des frontières, les liens entre migration et criminalité, ... est présentée.

Une réponse est ensuite proposée à chacune de ces questions sur base de données scientifiques. L'exposition permet à chacun de se forger une opinion et de participer de façon constructive aux débats sur l'immigration.



Dates : Du 8 au 21 mars  
Lieu : Centre Culturel de Seraing –  
4, rue Strivay 4100 Seraing  
Partenaire : Projet « En-visage-et-nous » du PCS de Seraing  
Participation : 200 personnes

Dates : Du 24 mars au 3 avril  
Lieu : Oyou Centre Culturel de Marchin –  
4, Grand Marchin 4570 Marchin  
Partenaires : Oyou et PCS de Marchin  
Participation : 200 personnes  
Participation au vernissage du 23 mars : 50 personnes

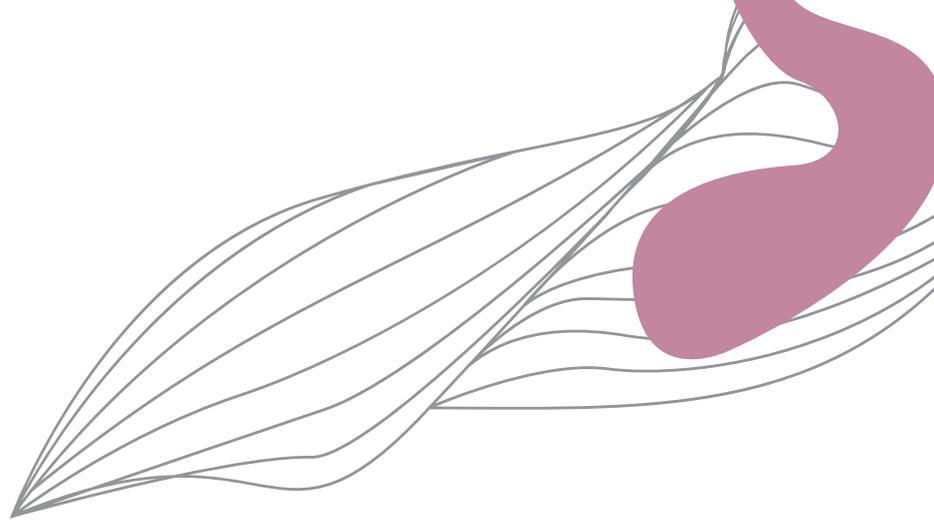
Dates : Du 19 avril au 6 mai  
Lieu : Centre Culturel de Waremme –  
9, place de l'Ecole Moyenne 4300 Waremme  
Partenaire : Centre Culturel de Waremme et la ville de Waremme  
Participation : 50 personnes

Date : Du 20 mai 3 juin  
Lieu : Hôpital de la Citadelle –  
Boulevard du Douzième de Ligne 1 4000 Liège  
Partenaire : Hôpital de la Citadelle  
Participation : 2500 personnes

Dates : Du 2 novembre au 2 décembre  
Lieu : Salle Prévers –  
1, place J. Prévers 4020 Jupille-sur-Meuse  
Partenaire : Foyer Culturel de Jupille  
Participation : 100 personnes

Dates : Du 2 au 9 décembre  
Lieu : HELMo Gramme –  
28, quai du Condroz 4031 Liège  
Partenaire : HELMo  
Participation : 500 personnes

Dates : 10 au 20 décembre  
Lieu : Centre Culturel de Huy –  
7, avenue Delchambre 4500 Huy  
Partenaire : Dora Dores  
Participation : 200 personnes  
Participation au vernissage du 13 décembre : 10 personnes



## Exposition « Une brève histoire de l'immigration »

Au travers de textes, de photos et d'illustrations, une découverte, ludique et pédagogique, de toute une partie de notre histoire encore trop peu connue.

Créée par le CRIPEL, sur base de la brochure « Une brève histoire de l'immigration en Belgique » écrite par Marco Martiniello et Andrea Rea, l'exposition, retrace deux siècles de migrations, depuis la création de la Belgique comme État indépendant jusqu'à nos jours. Elle a comme objectif de faire découvrir, de manière pédagogique, toute une partie de notre histoire sur l'immigration.

L'exposition est ainsi le fruit d'une collaboration entre le CEDEM (Centre d'Études De l'Ethnicité et des Migrations) de l'Université de Liège, le GERME (Group of Research on Ethnic Relations, Migration & Equality) de l'Université Libre de Bruxelles et le CRIPEL (le Centre Régional d'Intégration des Personnes Etrangères de Liège).

Dates : Du 24 mai au 14 juin  
Lieu : Cinéma Sauvenière – 14, place Xavier Neujean 4000 Liège  
Partenaire : CEDEM et les Grignoux  
Participation : 450 personnes  
Participation au vernissage du 23 mai : 37 personnes

Dates : Du 14 au 26 novembre  
Lieu : Administration communale d'Oupeye – 4, rue des Ecoles 4684 Haccourt  
Partenaire : Commune d'Oupeye  
Participation : 200 personnes

**EXPO**

1956 1980 1989 1993 2011 2015 2021

Une brève histoire de l'immigration en Belgique

Mieux connaître l'histoire de l'immigration en Belgique, c'est MIEUX comprendre comment notre société s'est construite...

**Du 24 mai au 14 juin**  
**- Au Cinéma Sauvenière -**  
14, place Xavier Neujean 4000 Liège

Exposition accessible pendant les heures d'ouverture du cinéma.

Cette exposition, créée par le CRIPEL, sur base de la brochure « Une brève histoire de l'immigration en Belgique » écrite par Marco MARTINIELLO et Andrea REA, retrace deux siècles de migrations, depuis la création de la Belgique comme État indépendant à nos jours.

Infos et inscriptions : Siobhan Renkin – siobhan.renkin@cripel.be – 04/220 59 65. Réservation obligatoire pour les groupes (animation prévue par le CRIPEL).

## Spectacle « Cerise sur le ghetto »

Le CRIPEL a été partenaire de deux représentations du spectacle « Cerise sur le ghetto » de Sam Touzani.

L'histoire d'une vie aux accents de vérité grinçants racontée par Sam Touzani, qui nous invite à repenser le réel à partir de son histoire familiale.

Le récit traverse trois générations, des montagnes du Rif Marocain, où la misère est si écrasante que même les enfants rêvent de partir, jusqu'au bitume de Molenbeek où le petit Sam verra le jour dans un deux pièces cuisine chauffé au charbon. Plus tard, afin d'échapper au danger du communautarisme, c'est de lui-même qu'il s'exile. Le fils d'immigrés peut enfin commencer son dialogue intérieur, entre sa culture d'origine et sa culture d'adoption, relier les rives souterraines de ses multiples identités sans les réduire à une seule...

*Mais tout cela suffira-t-il à le sortir du cercle infernal de la culpabilité ? Celle qui ronge tous ceux qui quittent leurs terres, leurs parents, leur langue pour partir loin, très loin, là où il n'y a plus de soleil ?*

Date : 21 mars

Lieu : Centre Culturel de Seraing – 44, rue Strivay 4100 Seraing

Partenaire : Projet « En-visage-et-nous » du PCS de Seraing

Participation : 100 personnes

Date : 1er décembre

Lieu : Salle Prévers – 1, place Joseph Prévers 4020 Jupille-sur-Meuse

Partenaire : Foyer Culturel de Jupille

Participation : 30 personnes

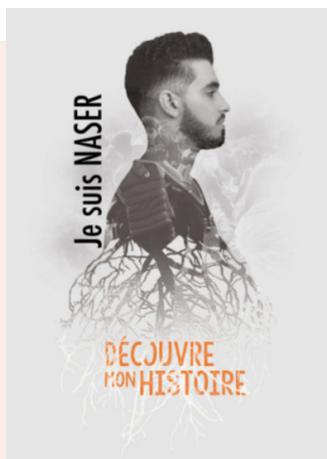
## Interview pour 48FM

48Fm a invité le CRIPEL pour une interview réalisée par les enfants d'une école primaire de Soumagne dans le cadre de la semaine d'éducation aux médias. Les élèves ont choisi « Le racisme » comme sujet principal.

Date : 1er avril

Public touché grâce à l'interview : 500 personnes

## Journée Mondiale des Réfugiés



Le 20 juin 2022, à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, nous avons invité le grand public à découvrir les histoires d'Engleberthe, Naser, Mariam et Muhammad qui ont accepté de nous livrer une étape importante de leur vie : leur parcours migratoire. Leurs histoires sont à retrouver sur le site via le lien suivant : <http://blog-interne.cripel.be/decouvre-mon-histoire/>. Le but était de sensibiliser le public à travers des récits de vie.

Date : 20 juin

Public touché en ligne : 1531 personnes

Des outils de sensibilisation tels que des bracelets de naissance, avec des QR codes qui renvoient vers le site, ont été distribués au grand public.

## Les Rencontres Interculturelles Liégeoises

Les Rencontres Interculturelles Liégeoises se déroulent sur une journée lors de laquelle nous avons fédéré les associations de terrain liégeoises afin de mettre en avant les cultures de différents pays à travers des stands et des animations culturelles telles que des concerts, des démonstrations de danse, etc.

### Programme

14h – Ouverture des portes

14h30 – Simo Youssouf – RAP

15h45 – Magbana – Démonstration de djembés

17h – Watan Dabke – Danse syrienne et workshop

20h30 – Los Cubanistas – Concert

Associations présentes : F41 – Form’Anim – Infor Femmes – La Charlemagn’rie – La Bobine – Le monde des Possibles – Association Belgo-Palestinienne

Date et heure : 25 juin

Lieu : Espace George Truffaut – 5, avenue de Lille 4020 Liège

Participation : 150 personnes



**CRIPEL** asbl  
Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Étrangères  
d'origine étrangère de Liège



## Salon des outils didactiques Alpha/FLE



Le CRIPEL, le CRVI, Lire Et Ecrire Verviers et Liège se sont associés pour organiser la seconde édition du Salon des outils didactiques Alpha/FLE et les autres.

Cet événement, à destination des professionnels du secteur, se veut être un lieu de rencontre et de partage autour d'outils, ouvrages, publications et techniques d'animation des publics en apprentissage du français.

Date : 10 novembre

Lieu : Val Benoit – 6, quai Banning 4000 Liège

Participation : 57 personnes



## Journée Internationale des Migrants

Dans le cadre de la Journée Internationale des Migrants, le CRIPEL a organisé la projection du film « Women don't cycle ». La projection a été suivie d'une rencontre avec Manon Brulard, la réalisatrice, et Sandra Gasparotto, responsable de projets au CRIPEL.

Date : 19 décembre  
Lieu : Cinéma Souvenière – 14, place Xavier Neujean 4000 Liège  
Partenaire : Les Grignoux  
Participation : 56 personnes



**CRIPEL** asbl

# JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS

19 / 12 / 2022 de 10h à 12h

Cinéma Souvenière –  
14, place Xavier Neujean 4000 Liège

Projection du film  
**« WOMEN DON'T CYCLE »**  
de Manon Brulard,  
suivie d'une rencontre  
avec la réalisatrice.

Inscription obligatoire via le formulaire  
Personne de contact : Siobhan Renkin  
siobhan.renkin@cripel.be - 04 220 59 65

LES PARTENAIRES DE  
les grignoux  
CRIPEL  
SIPW  
Région Wallonne  
Province de Liège  
Liège

## Projet AVACI « Sensibiliser et soutenir l'auto-emploi des personnes issues des migrations à Liège »

**Rencontre : entrepreneur.se.s d'ici et d'ailleurs dynamisent l'économie liégeoise !**

Date : 28 septembre  
Lieu : Maison des Sports –  
12, rue des Prémontrés 4000 Liège  
Participation : 65 personnes



# AVACI

**RENCONTRE :  
ENTREPRENEUR-SE-S D'ICI ET  
D'AILLEURS DYNAMISENT  
L'ÉCONOMIE LIÉGEOISE !**

// 28.09.2022  
15H-19H //

MAISON DES SPORTS  
RUE DES PRÉMONTRÉS 12  
4000 LIÈGE

## PROGRAMME

15H ACCUEIL ET PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE.  
16H TÉMOIGNAGES D'ENTREPRENEUR-SE-S LIÉGEOIS-E-S VENUS D'AILLEURS  
17H RÉACTIONS DE MICROSTART ET DE L'UCM. DÉBAT AVEC LA PARTICIPATION D'AUTRES  
ORGANISMES D'APPUI À LA CRÉATION D'ENTREPRISE  
18H VERRE DE L'AMITIÉ

- Inscription obligatoire -

Personne de contact : Karen Sadraimanesh  
karen.sadraimanesh@cripel.be – 04/220.59.66

Le projet AVACI est mené par les associations liégeoises  
AJS TAL-LAFI-Belgique, VouZenou, ARAKS, le CRIPEL et l'IRFAM.

Avec le soutien de la  
**Wallonie**

Le projet AVACI a été mis en place en partenariat avec l'AJS Tal-Lafi, ARAKS asbl, Vouzenou et l'IRFAM dans le cadre de l'appel à projets « Lutte contre le racisme » lancé par la Région Wallonne. Le projet vise à lutter contre les discriminations que rencontrent, à Liège, les personnes issues des migrations extra-européennes sur le marché de l'emploi, dans le domaine de la création d'entreprises en documentant, valorisant et renforçant les dynamiques entrepreneuriales.

Les objectifs du projet sont de :

- Faire connaître les préoccupations, les conseils et les recommandations de ces acteurs afin d'aider les entrepreneurs de toute origine à réussir dans leur métier ;
- Interpeller les responsables politiques et administratifs dans le but d'encourager l'entrepreneuriat et faciliter son accès ;
- Favoriser une ville et un marché de l'emploi plus inclusifs et interculturels.

Une étude a été réalisée auprès des acteurs concernés. Deux événements ont ensuite été organisés afin de présenter les résultats de l'étude et de donner la parole aux entrepreneurs d'origine étrangère et aux experts de terrain mais aussi d'interpeller les politiques et pouvoirs publics locaux.

### **Entrepreneur.se.s d'ici et d'ailleurs dynamisent l'économie – Interpellation des acteurs politiques et économiques liégeois**

Date : 5 décembre

Lieu : CRIE de Liège – 3, rue Fusch 4000 Liège

Participation : 65 personnes

### **Séances de sensibilisation chez les partenaires**

Une brochure a été réalisée en vue de proposer aux organismes des animations et séances de sensibilisation au sein de leur institution à destination soit de leur public soit de leur personnel.

Animation sur base du jeu « Autant des migrations »

Partenaire : le Monde des Possibles

Date : 24 novembre

Participation : 22 personnes

Animation du débat après la représentation

« La consultation populaire version Foot Jeunes »

Partenaire : le Standard de Liège

Date : 26 octobre

Participation : 125 personnes

Soirée sur l'immigration

Partenaire : le Centre Culturel de Marchin – Oyou

Date : 25 mars

Participation : 50 personnes



### **Stand du CRIPEL**

Le CRIPEL se rend à divers événements afin de promouvoir ses différentes actions et missions via un stand de sensibilisation.

Fedasil

Date : 21 septembre

Participation : 100 personnes

Salon de la formation Construction

Date : 23 septembre

Lieu : Motorium Saroléa – 84, rue Saint-Lambert 4040 Herstal

Participation : 50 personnes

Marché du monde de Form'Anim

Date : 11 novembre

Lieu : Centre Culturel de Seraing – 44, rue Strivay 4021 Seraing

Participation : 100 personnes

### **Distribution d'outils du CRIPEL**

Le CRIPEL a créé différents outils et les distribue aux opérateurs sur demande et selon leurs besoins.

Sous-bocks « T'as de beaux clichés tu sais ?! »

Nombre de sous-bocks distribués : 220

Répertoire ILI – Nouvelle version

Nombre de répertoires distribués : 100

Badges et affiches « Le racisme, vous valez mieux que ça ! »

Nombre de personnes touchées : 1740

DVD « On demande pas la lune »

Nombre de DVD distribués : 30

## Les séances d'informations

### Les petits déjeuners de l'info

INTITULE	DATE	PARTICIPANTS
Législation sur le volontariat	18 mars	30 personnes
Prix ardent	13 mai	20 personnes
Déclaration fiscale – Droits et fonctionnements des organes des asbl	3 juin	19 personnes
Les différentes responsabilités des asbl et les assurances qui peuvent les couvrir	30 septembre	17 personnes
Appels à projets de la ville de Liège et de la province de Liège	9 décembre	23 personnes
L'Aquilone	21 octobre	60 personnes
Centre culturel de Seraing	26 octobre	20 personnes
Plateforme liégeoise sur les mariages forcés et les violences liées à l'honneur	15 décembre	15 personnes



**PETIT DÉJEUNER DE L'INFO**

**13.10.2021**

9h-12h  
Maison des Sports  
(Rue des Prémontrés, 12  
4000 Liège)

1ère Partie (9h-10h) : **Déclaration fiscale** (Impôts BIZTAX des personnes morales – asbl)  
2ème Partie (10h15-12h) : **La création et le fonctionnement de l'ASBL**  
Intervenante : **Ariane DEVOR – Conseillère juridique – Step entreprendre**

- Inscription obligatoire via le formulaire d'inscription -  
Personne de contact : Hamdan Al Damiri – hamdan.aldamiri@cripel.be – 04/220.59.69

**CRIPEL** asbl ●●●●  
Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Etrangères ou d'origine étrangère de Liège

### Séances d'informations thématiques



**Séance d'informations**  
**Discriminations multiples et intersectionnalité**

Mardi 8 mars 2022  
De 9h30 à 12h

Programme  
9h30 Introduction  
9h45 Les 3 systèmes de domination par Solange Umuhoro Vie Féminine  
10h00 Questions-réponses  
10h50 Présentation de la campagne de sensibilisation « Il n'y a pas qu'une seule discrimination » par Jean-Depekidou Wakam MRAX  
11h15 Questions-réponses  
11h30 Fin

En visioconférence  
- Inscription obligatoire via le formulaire -

Personne de contact : Siobhan RENKIN – siobhan.renkin@cripel.be – 04/220.59.63

#### Discriminations multiples et intersectionnalité

Date : 8 mars

Lieu : En visioconférence via Zoom

Participation : 23 personnes



**Journée d'informations**  
**« Sudalisme, l'imaginaire qui nourrit le racisme »**

Comment déconstruire les propos racistes et la disqualification inconsciente des extra-occidentaux, sur nos lieux de travail et d'activisme ?

Monsieur Jérémie Piolat présentera les résultats d'une recherche anthropologique réalisée au sein des milieux bruxellois de l'alphabétisation des migrants. Il s'agit précisément de saisir et mettre en évidence le moment où le processus de discrimination symbolique inconscient qui a pour cible les personnes migrantes extra-occidentales nommé par l'auteur : « Sudalisme », en référence au concept d'orientalisme d'Edward Saïd.

mercredi 16 novembre 2022  
de 9h30 à 12h00  
CRIE – 3, rue Fusch 4000 Liège

- Inscription obligatoire via le formulaire -

Personne de contact : Pierre CONRADI | 04.220.25.55. | pierre.conradi@cripel.be

#### Le sudalisme, l'imaginaire qui nourrit le racisme

Date : 26 novembre

Lieu : CRIE de Liège – 3, rue Fusch 4000 Liège

Participation : 8 personnes



## CRIPEL on tour Seraing



**CRIPEL ON TOUR 2022**

Le CRIPEL vient à la rencontre des opérateurs, sur leur terrain, afin de présenter ses différents services et les événements organisés pour accompagner et former ses partenaires. La matinée s'articulera autour de trois speed-dating où chacun aura l'opportunité de (re)découvrir nos missions et d'échanger avec nos équipes.

**Le parcours d'intégration en Wallonie** : présentation du dispositif d'intégration comme processus d'émancipation des personnes primo-arrivées en territoire francophone.

**WALLOIS - Initiatives Socio-économiques** : de la recherche d'emploi à l'accompagnement juridique, de l'équivalence de diplôme à l'obtention du permis de conduire théorique, notre équipe est une ressource précieuse à la disposition des personnes étrangères et d'origine étrangère.

**Services des Opérateurs Terrain** : présentation des services d'accompagnement et de formation des opérateurs de terrain, découverte de nouveaux outils pédagogiques et présentation d'événements de sensibilisation et de réseautage du tissu associatif de notre région.

**SERAING** – 12 octobre de 9h30 à 12h30  
Centre Culturel de Seraing  
44, rue Renaud Strivay 4100 Seraing

**ROCOURT** – 17 novembre de 9h30 à 12h30  
Centre Culturel Communautaire de Rocourt -  
40, rue de l'Arbre Courte-Jaie 4000 Liège

**ST LEONARD** – 15 décembre de 9h30 à 12h30  
Brasserie Heischl -  
6, rue de la Brasserie 4000 Liège

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE VIA LE FORMULAIRE**

Personne de contact :  
Pierre CONRADT -  
04 220 25 55 | pierre.conradt@cripel.be



Date : 12 octobre  
Lieu : Centre Culturel de Seraing –  
4, rue Strivay 4100 Seraing  
Participation : 6 personnes

## Interventions extérieures

Depuis de nombreuses années, le CRIPEL est invité dans le cadre de cours de Hautes écoles et de l'Université de Liège en vue d'intégrer dans les programmes les notions liées aux migrations et à l'approche interculturelle.

HEPL – Bachelier Assistants sociaux

Date : 25 février

Participation : 35 personnes

Haute Ecole Charlemagne

Date : 30 mars

Participation : 10 personnes

HELMO – Bachelier Infirmiers

Date : 26 avril

Participation : 50 personnes

ULiège – Cours de psychologie

Date : 16 novembre

Participation : 450 personnes

## Matinée d'infos sur le Parcours d'Intégration en Wallonie

Évènement destiné au personnel des communes, CPAS, centres d'accueil,...

Date : 28 septembre

Lieu : Cité Miroir - salle Ferrer –

22, place Xavier Neujean 4000 Liège

Participation : 93 personnes



**28.09.2022**  
**SAVE THE DATE**

**LE PARCOURS D'INTÉGRATION EN WALLONIE**  
RAPPEL, ACTUALITÉS ET PERSPECTIVES

9H30 > 12H  
CITÉ MIROIR  
SALLE FERRER  
PLACE XAVIER NEUJEAN 22  
4000 LIÈGE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE VIA LE FORMULAIRE

ÉVÈNEMENT DESTINÉ AU PERSONNEL DES COMMUNES, CPAS, CENTRES D'ACCUEIL...

POUR PLUS D'INFORMATIONS : DAPA@CRIPEL.BE



# 3. LES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

## Quelques statistiques Site internet - CRIPEL.BE



Qui sommes-nous ? | Nos services | Nos actions | Nos ressources | Actualité | UKRAINE – Україна | Nos offres d'emplois

### Accueil

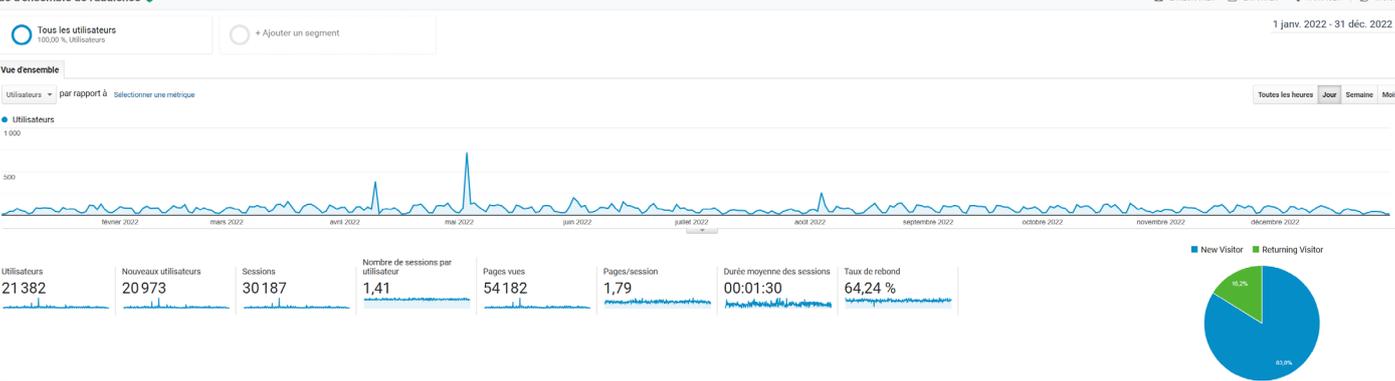


### Bienvenue sur le site du CRIPEL

Vous trouverez ici toutes les informations utiles pour mieux comprendre qui nous-sommes ainsi que notre travail au quotidien. Découvrez notre actualité et celle de nos partenaires dans la rubrique « actualité ».

Si vous êtes un acteur de l'intégration, ce site peut promouvoir vos futurs événements.

### Vue d'ensemble de l'audience



## Page FACEBOOK

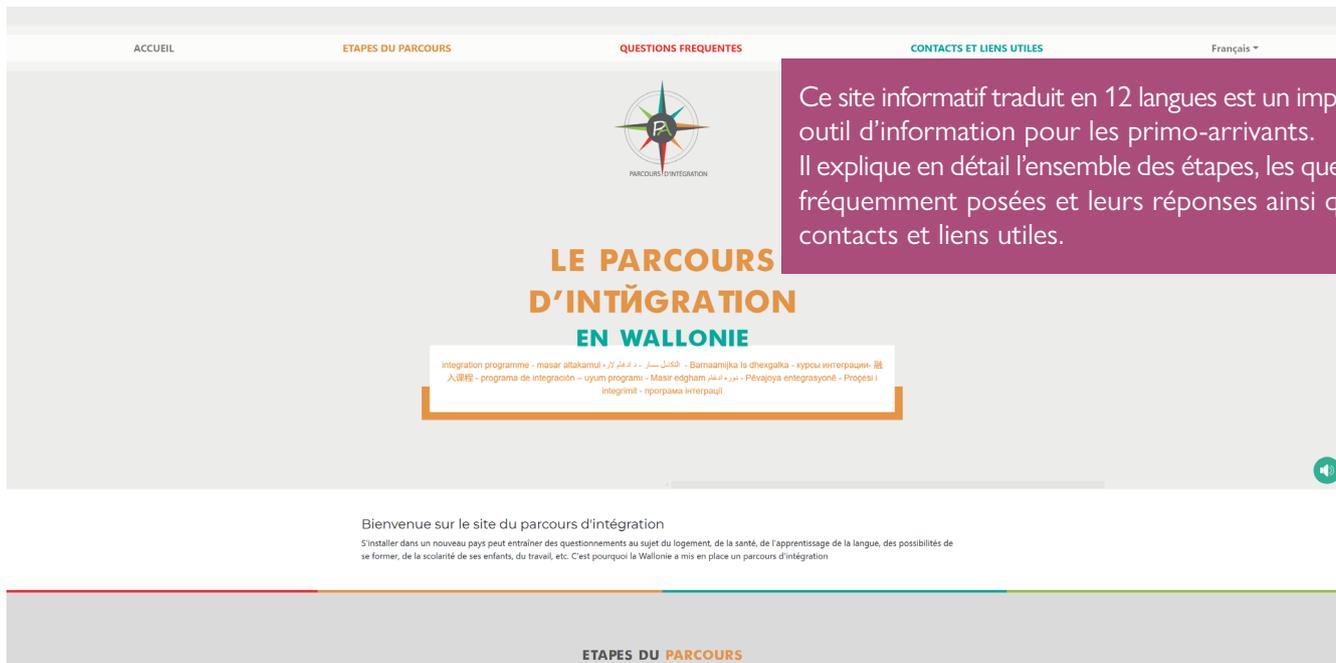
### Statistiques de la page Facebook du CRIPEL (période : du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022)

Nombre de « Like » de la page	Nombre de « Unlike » de la page	Nombre de « Like » total	Nombre de personnes qui ont vu du contenu venant de notre page
311	73	2.738	74.218

## Page INSTAGRAM

### Statistiques de la page Instagram du CRIPEL (période : du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022)

Nombre de nouveaux followers	Nombre total de followers	Nombre de personnes qui ont vu le compte
33	191	192



### La newsletter du CRIPEL

La newsletter sert à informer sur les différentes activités mises en place par le CRIPEL, ainsi que celles des différents organismes et partenaires du secteur de l'intégration.

**Elle est envoyée à 1314 personnes. Nous comptabilisons en moyenne 338 ouvertures du mail et 31 clics tous les mois. Seulement 14 personnes se sont désabonnées en 2022.**

### Le Migr'actions

Revue d'informations publiée maintenant depuis plusieurs années. En 2022, le CRIPEL publie deux numéros du magazine. Les numéros 4 et 5 avaient pour thématique :

« Urgence : pour une régularisation des personnes sans papiers » et « Comment lutter efficacement contre le racisme ». Chaque numéro est tiré à 1000 exemplaires et distribué dans tout le réseau du territoire liégeois par courrier, lors de nos événements et plateformes. Diffusion dans 147 lieux culturels de la Province de Liège via BHS media.



## 4. TERRITOIRE INTERCULTUREL

En vue d'intensifier et compléter ses partenariats avec les 55 villes et communes qui forment son champ d'actions (Liège – Huy – Waremme), le CRIPEL propose à celles-ci d'obtenir le statut de « territoire interculturel » ! Comment ? En développant un partenariat fort et durable sous la forme d'une charte et d'une convention. Les efforts consentis par les signataires permettront la mise en œuvre d'une politique plus cohérente, efficace et novatrice dont l'impact sera positif à la fois pour le territoire, pour le CRIPEL et aussi et surtout pour les citoyens qui composent le tissu notre société.



La Charte « TERRITOIRE INTERCULTUREL » s'articule autour des axes suivants :

- le dialogue interculturel et intergénérationnel ;
- l'établissement de synergies entre les réseaux associatifs et publics en contact avec l'immigration, de l'intégration et de l'interculturalité ;
- le rejet de toute communautarisation ou ghettoïsation, de toute discrimination ;
- le partage de l'espace public au bénéfice de tous ;
- la valorisation des actions qui émanent, tant des pouvoirs locaux que du tissu associatif adhérent au projet d'une société interculturelle ;
- la visibilité des acteurs par une politique de communication appropriée.

Dans ces différents aspects, le CRIPEL peut offrir :

- réaliser la formation d'agents communaux concernant diverses thématiques administratives, par exemple la demande de nationalité ;
- des conseils méthodologiques et assurer un soutien logistique lors d'événements interculturels ;
- une participation à la promotion des événements et un échange sur ce qui se fait au sein de la Commune en matière d'interculturalité ;
- une exposition intitulée : « Pourquoi l'immigration ? » (2 semaines à 1 mois) ;
- toutes documentations en lien avec l'un des axes cités précédemment ;
- une visibilité accrue du territoire via nos différents canaux de communication (page Facebook, site internet, journal trimestriel, newsletter).

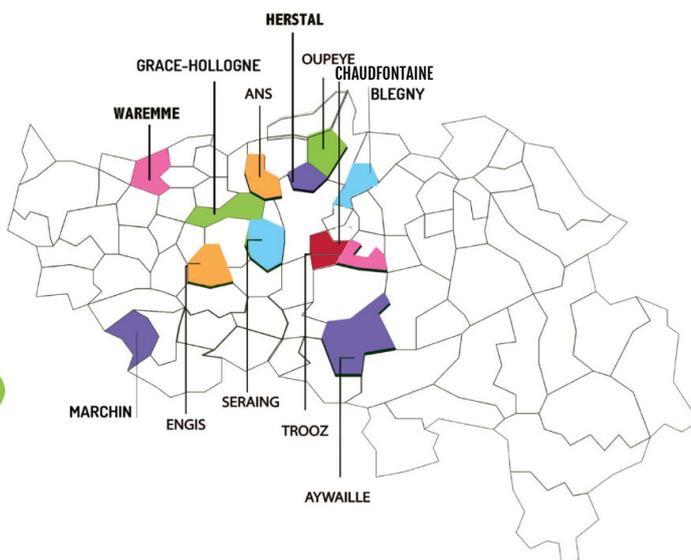
En échange le territoire s'engage à :

- adhérer au réseau TERRITOIRE INTERCULTUREL et à signer la charte prévue à cet effet ;
- mettre à disposition les locaux nécessaires à la réalisation des diverses actions de sensibilisation, de formation et d'information ;
- à verser une cotisation calculée sur le nombre de citoyens présents sur le territoire de la commune/ville selon un prorata allant de 500 à 5000 euros/an pendant 3 ans.

Au 31 décembre 2022, est devenue « Territoire interculturel » la commune de : **Chaufontaine**



### Les communes adhérentes



# 5. L'EXPERTISE

## EXPERTISE & MANDATS

### SETISW

Le CRIPEL détient deux mandats au sein du SETISW. Il y est représenté à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de l'asbl. Le SeTIS wallon est un outil au service d'une politique publique en matière de cohésion sociale, d'égalité des chances, de lutte contre les discriminations et d'intégration des populations immigrées résidant en Wallonie.

La traduction et l'interprétariat en milieu social est une activité d'utilité sociale permettant la compréhension entre les intervenants de première ligne et leurs bénéficiaires. Les traducteurs et interprètes en milieu social contribuent à l'égalité des chances et à l'intégration dans une société devenue interculturelle.

Le SeTIS wallon met à la disposition des professionnels des services publics et associatifs travaillant en Wallonie avec un public étranger, une équipe de traducteurs et interprètes professionnels disposant de compétences éprouvées pour faciliter la communication et la compréhension mutuelle entre les deux parties concernées. Le rôle de l'interprète en milieu social consiste à être facilitateur de la relation service/bénéficiaire sans assurer aucune aide directe aux bénéficiaires.

*Pour rencontrer cette objectif, le SeTIS wallon propose aux professionnels de l'accueil et de l'accompagnement psycho-médico-social wallons 4 types de prestations :*

- Interprétariat par déplacement (oral) ;**
- interprétariat par permanence (oral) ;**
- interprétariat par téléphone (oral) ;**
- interprétariat par vidéoconférence (oral).**

### Objectifs

- Faciliter la communication entre les personnes étrangères ou d'origine étrangère et les professionnels des secteurs psycho-médico-sociaux (PMS) et administratifs ;
- Faciliter l'accès des personnes étrangères aux prestations de services ;
- Répondre aux demandes de traduction et d'interprétariat social provenant des services associatifs et publics ;
- Contribuer à la professionnalisation de l'interprétariat social en milieu social ;
- Représenter le secteur auprès des autorités fédérales et formuler des propositions politiques pour une optimisation de l'offre existante ;
- Viser une couverture géographique et tant centralisée que décentralisée ;
- Travailler à la reconnaissance du métier, par le biais d'un statut reconnu d'interprète social ;
- Développer des activités de sensibilisation (public, utilisateurs, politiques) ;
- Recruter des interprètes et traducteurs aptes, couvrant un grand nombre de langues ;
- Veiller sur la qualité de l'aide linguistique moyennant une procédure d'évaluation et de plainte, mais également par la formation (continue) des interprètes et traducteurs sociaux tout comme des services prestataires ;
- Sensibiliser les services prestataires sur l'importance de la communication interculturelle.

**L'organe d'administration du SETISW s'est réuni à 4 reprises : 30 mars, 1er juin, 29 septembre et 29 novembre 2022. L'Assemblée générale s'est réunie le : 16 juin 2022.**

### DISCRI – Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration)

Le CRIPEL détient deux mandats au sein du DISCRI. Il y est représenté à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de l'asbl. Le DISCRI a pour but d'apporter un appui technique, logistique et pédagogique aux Centres Régionaux d'Intégration qui en sont membres et de constituer un lieu de concertation et d'échanges de pratiques.

## Ses missions

- Identifier les problématiques rencontrées par le secteur de l'intégration en Région wallonne, en général, et les CRI, en particulier ;
- Promouvoir le développement du secteur ;
- Stimuler le partage d'idées, de méthodes de travail et d'expériences au profit de tous ses membres en regard des missions du décret ;
- Élaborer et mettre en œuvre une concertation entre les CRI en vue de développer des positions communes pour répondre aux problématiques identifiées ;
- Faciliter la circulation d'informations concernant le secteur ;
- Travailler à l'élaboration d'outils communs en matière de gestion des ressources humaines, de pédagogie, de gestion administrative,...

**Le Conseil d'administration du DISCRI s'est réuni à 3 reprises : 4 février, 3 juin et 2 décembre.**

**L'Assemblée générale s'est réunie le : 17 juin.**

## Le conseil de développement de la lecture publique

Le CRIPEL est membre du Conseil de Développement de la lecture publique.

L'objectif est d'apporter son expertise en tant qu'opérateur coordinateur des actions du réseau FLE liégeois. L'arrêté du Décret relatif au développement des pratiques de lecture souligne que « L'activité du Conseil de développement de la lecture contribue à l'évaluation continue du plan quinquennal de développement et celle-ci en constitue une partie intégrante ».

L'objectif du réseau de la lecture publique est de tenir compte des points de vue des différents membres du Conseil de développement de la lecture publique afin de les intégrer dans le développement des pratiques et ce, au travers des priorités du plan de développement. Les services de lecture publique sont membres de la plateforme FLE du CRIPEL. Ils proposent des actions liées à l'apprentissage du français.

Dans ce cadre, la participation du CRIPEL au Conseil de développement trouve son intérêt dans la priorité 2 « La langue, un enjeu démocratique et culturel ». En effet, le développement des compétences langagières du public migrant est un élément significatif pour la participation au système démocratique.

**En 2022, le Conseil s'est réuni à une seule reprise le 7 décembre.**

## CESE (Conseil économique, social et environnemental de Wallonie)

Commission Action et Intégration Sociale élargie à la section « Intégration des Personnes Etrangères et d'Origine Etrangère ». Participation du CRIPEL dans cette commission à travers un mandat effectif visant à remettre des avis, à formuler des observations, des suggestions, des propositions ou des recommandations, à la demande du Gouvernement ou sur des textes à portée générale ou stratégique et, d'autre part, sur des avant-projets de décrets ou d'arrêtés à portée réglementaire.

## La Commission Consultative Sous Régionale de l'Instance BASSIN EFE de Liège

Participation du CRIPEL aux commissions.

a) C'est un lieu de :

- Mise en réseau des acteurs locaux de l'insertion socioprofessionnelle ;
- Réflexion sur l'offre de formation, en lien avec les demandes des bénéficiaires et les besoins socio-économiques ;
- Information et suivi des différents dispositifs en cours.

En lien étroit avec la IBEFE, elle vise aussi à :

- Assurer la prise en compte du point de vue des bénéficiaires dans les problématiques d'insertion socioprofessionnelle (concertation stagiaires-opérateurs) ;
- Proposer, en 2<sup>ème</sup> ligne, une résolution amiable des tensions pouvant survenir entre stagiaires et opérateurs de formation ou d'insertion (dispositif de médiation) ;
- Elaborer des recommandations ou des avis à soumettre à l'Instance Bassin et/ou à la Chambre compétente ;
- Suivre l'actualité politique, sociale et économique dans le camp de ses missions.

b) Commission Emploi-Interculturalité

**Le CRIPEL a participé à 5 réunions (10/02, 03/05, 09/06, 13/10, 08/12).**

## Commission des Opérateurs de Formation et d'Insertion (COFI)

À la demande des opérateurs de formation-insertion du Bassin Huy-Waremme, l'Instance Bassin a mis en place la Commission des Opérateurs de Formation et d'Insertion, appelée COFI, en février 2018.

La commission est composée de 21 représentants, dont le CRIPEL.

**Le Cripel a participé à 4 réunions en 2022 (13/01, 24/02, 19/05, 13/10).**

## CALIF – Coordination d'Associations Liégeoises d'Insertion et de Formation

L'ASBL rassemble, dans un esprit pluraliste, des associations et des services de l'insertion sociale et professionnelle.

Elle oeuvre en réseau avec comme but de mutualiser des moyens pour professionnaliser le secteur de l'ISP avec les acteurs locaux.

Le CRIPEL est membre et participe aux AG (3 réunions en 2022 - 13/05, 01/07, 07/10).

**Le CRIPEL a, en 2022, participé au groupe de travail Comité de pilotage pratiques inclusives (3 réunions - 17/02, 17/06, 25/10).**

## Propriétaire solidaire

La campagne « Devenir propriétaire solidaire » a été mise en place en 2018 afin de favoriser l'accès au logement pour des personnes.

Le diagnostic à l'origine de la mise en place de ce projet constatait qu'à Liège :

- le parc locatif est principalement privé ;
- il y a une augmentation du coût des loyers ;
- il y a de la discrimination à l'égard de certains publics précarisés ;
- il y a de très longues listes d'attente pour les logements sociaux ;
- il y a un manque de services en charge de l'accompagnement social dans le logement.

Face à cette situation, la campagne est un nouvel outil pour déstigmatiser les publics précarisés et refonder la solidarité au niveau local par un travail en réseau intersectoriel.

Les objectifs sont les suivants :

- améliorer l'accès au logement pour des publics précarisés en captant plus de « propriétaires solidaires » ;
- favoriser le respect des critères de salubrité ;
- sensibiliser à la non-discrimination et déstigmatisation.

Ce projet pilote a été lancé en septembre 2018. Le CRIPEL a été partie prenante dans la construction et le lancement du projet.

Le plan d'action pour atteindre les objectifs s'articule autour de 4 axes : la transversalité et la collaboration des services partenaires ; le captage de propriétaires solidaires ; l'accompagnement des locataires et des propriétaires et enfin, la communication.

**Le CRIPEL a participé à 4 réunions de DPS en 2022 (02/02, 22/03, 30/05, 07/09).**

## Cellule de Sécurité Intégrale Locale en matière de radicalisme, d'extrémisme et de terrorisme de la Ville de Liège (CSIL-R Stratégique)

Conformément à la législation du 30 juillet 2018 portant sur l'obligation du Bourgmestre de créer au sein de sa commune une Cellule de Sécurité Intégrale Locale en matière de radicalisme, d'extrémisme et de terrorisme, le CRIPEL participe à la CSIL-R stratégique de la Ville de Liège depuis sa création.

Cette cellule est autant un lieu d'information des partenaires sur l'état de situation de l'extrémisme en région liégeoise qu'un lieu de concertation sur les actions, notamment de prévention, qui peuvent être développées en partenariat avec les acteurs locaux. A ce titre, le CRIPEL et la Ville de Liège collaborent de longue date pour l'organisation du module de formation sur le radicalisme, l'extrémisme et la polarisation.

Depuis 2022, le CRIPEL s'est également impliqué à la « Table socio-préventive Radicalisme ». L'objectif de ce groupe de travail est de se positionner en soutien à la CSIL-R opérationnelle afin de mobiliser les ressources des partenaires du réseau afin de réaliser le diagnostic psycho-social, mener l'accompagnement socio-préventif et assurer une orientation adéquate vers des organismes compétents pour les personnes accompagnées par le service prévention radicalisme de la Ville.

**Le CRIPEL a participé à la réunion annuelle de la CSIL-R Stratégique (21/12), ainsi qu'à trois réunions du groupe de travail (15/02, 18/03, 15/12).**

## ACTIONS TRANSRÉGIONALES

Les intercentres sont constitués de représentants de tous les C.R.I. Leur objectif est double : d'une part, permettre une meilleure connaissance et des échanges sur les pratiques des C.R.I. sur certains thèmes et, d'autre part, participer à l'identification et l'élaboration de démarches et pratiques communes performantes en manière d'intégration des migrants, tout en respectant les spécificités des territoires de chacun des C.R.I.

En 2022, 8 groupes (pilotes chacun par un Centre régional) ont poursuivi leur travail commun d'échanges, de réflexions et d'actions autour de leurs thématiques. Les chargés de projets du DISCRI ont assuré l'accompagnement méthodologique et pédagogique de ces groupes.

### **Groupe « Coordination des CRI »**

**Le groupe Coordination s'est réuni à 8 reprises aux dates suivantes : 17/02, 28/04, 20/05, 16/06, 7/09, 05/10, 09/12.**

### **Groupe « Accompagnement des Opérateurs de Terrain »**

**Le groupe « Accompagnement des Opérateurs de Terrain » s'est réuni à 2 reprises aux dates suivantes : 31/03, 19/05.**

### **Groupe « Formation »**

**Le groupe « Formation » s'est réuni à 6 reprises aux dates suivantes : 26/01, 01/04, 25/05, 01/07, 07/11, 14/12.**

### **Groupe « Parcours d'intégration des primo-arrivants »**

**Le groupe parcours s'est réuni à 10 reprises (20/01, 18/02, 29/03, 21/04, 23/05, 23/06, 13/09, 12/10, 07/11, 09/12) et a permis les réalisations suivantes :**

- Organisation de la 4<sup>ème</sup> journée inter-travailleur.se.s sociaux du parcours d'intégration autour de la Charte d'accueil qui s'est déroulée au CRIC le 05 mai 2022.
- Participation à l'étude « Migrant Voices » réalisée par l'ULB et la KUL, avec le suivi de la diffusion des questionnaires, les retours et le partage entre CRI.
- L'accueil de représentants d'organismes divers lors des IC sur des thématiques croisées, principalement dans le cadre de l'accompagnement des personnes ukrainiennes.
- Echanges de pratiques sur :
  - Des situations concrètes : demandes de nationalité, dispenses, prorogations, MENA, demandes de protection internationale, regroupement familial avec enfant européen ou belge, perte de séjour, durée de l'attestation d'immatriculation, reconnaissance des heures de formation, etc.;
  - L'accompagnement et l'enregistrement des personnes ukrainiennes concernées par le parcours d'intégration qui fut au départ inscrit dans l'obligation. Etant donné que la levée de l'obligation en date du 29 septembre 2022, ce changement de statut pour le public a nécessité des ajustements entre Cris pour continuer de mettre en œuvre autant que possible un dispositif d'intégration cohérent à l'échelle de la Wallonie.
  - Le travail collaboratif avec Profirst et les centres d'hébergement pour Ukrainien.ne.s: état des lieux sur les ouvertures de centres collectifs, spécificités et besoins du public accueillis, perspectives ;
  - API et les bases de données des CRI : encodage, durée de conservation des dossiers électroniques, attestations délivrées, etc.;
- => GT auquel nous participons et qui s'est réuni à 3 reprises : 08/03, 08/06, 05/08.**
- L'orientation vers les formations à la citoyenneté, le module d'orientation vers un dispositif d'insertion socioprofessionnelle, les formations d'apprentissage du français dont les tests eLAO et prim'test, les séances « Droits et devoirs », la collaboration avec le SeTIS ; les collaborations et conventions avec des organisations et institutions: CPAS, Forem, etc.
- Modélisation des IC pour 2023 : Echanges et débats sur notre positionnement pour notre IC et quels impacts (temporels, organisationnels, humains,..).

## **Groupe « Français Langue Etrangère »**

Le groupe s'est réuni à 3 reprises aux dates suivantes : 04/02, 16/03, 22/06.

## **Groupe « Citoyenneté »**

Le groupe s'est réuni à 2 reprises aux dates suivantes : 18/03, 28/06.

## **Groupe « Insertion Socioprofessionnelle »**

Le groupe s'est réuni 6 fois (28/01, 18/03, 22/04, 12/05, 16/09, 22/11) et a permis les réalisations suivantes :

L'IC ISP est actif et coordonné par le CRIPEL depuis sa mise en route en août 2019. Son objectif est d'échanger sur les pratiques et outils en matière d'ISP, de coordonner le développement et la mise en œuvre de projets ISP communs comme le FSE+ ou l'APVE Forem. L'année 2022 a également été marquée par la création d'un Groupe de Travail (GT) spécifique sur l'équivalence de diplômes. Ce GT est coordonné en duo par le CeRAIC et le CIMB et a pour objectif d'aboutir à deux livrables :

- Une note reprenant des pistes d'amélioration très opérationnel pour servir de base à une reprise de contact avec les services de la Fédération Wallonie Bruxelles en vue d'améliorer les pratiques.
- Un second document plutôt de type plaidoyer à destination du politique en prévision des élections de 2024.

Ce GT s'est réuni à deux reprises (29/09, 08/12).

## **Groupe « Administratif et financier »**

Le groupe s'est réuni 2 fois (19/05, 06/07) mais également beaucoup échangé par mail et a permis les réalisations suivantes :

Selon la demande des directeurs, le GT financier avait pour mission principale de prolonger la réflexion sur la proposition de projet du nouveau guide de l'éligibilité des dépenses, l'élaboration des budgets prévisionnels ainsi que la mise en commun des outils de gestion financière à destination des pouvoirs subsidiaires.

En particulier, il était demandé au GT financier d'harmoniser les budgets communs dans le cadre d'initiatives transrégionales et d'assurer une veille des réformes politiques en anticipant leur impact financier sur les CRI.

## **Groupe « Lutte contre le racisme »**

Le groupe s'est réuni à 7 reprises aux dates suivantes : 17/06, 07/07, 13/07, 23/08, 21/09, 12/10, 16/11.

## **Groupe « Duos vers l'inclusion »**

Le groupe s'est réuni à 7 reprises aux dates suivantes : 26/02, 09/03, 21/04, 08/06, 15/06, 18/10, 20/10.

**Le rapport moral complet du DISCRI est disponible à la demande au CRIPEL.**





Place Xavier Neujean 19b - 4000 Liège

Tél. : 04 220 01 20

Fax : 04 220 01 19

Email : [secretariat@cripel.be](mailto:secretariat@cripel.be)

[www.cripel.be](http://www.cripel.be)

